

# Les dialectes de Wallonie



Tome 3 - 1973-74

#### ABRÉVIATIONS COURANTES

- AHL Annuaire d'Histoire liégeoise.  
ALF J. GILLIÉRON et E. EDMONT, *Atlas linguistique de la France*.  
ALW *Atlas linguistique de la Wallonie*.  
ASW Annuaire de la Société de Littérature wallonne.  
BDW Bulletin du Dictionnaire wallon.  
BSW Bulletin de la Société de Langue et de Littér. wall.  
BTD Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie.  
DBR Les Dialectes belgo-romans.  
DFL J. HAUST, *Dict. français-liégeois*, publié sous la direction d'É. LEGROS, 1948.  
DL J. HAUST, *Dict. Liégeois*, 1932.  
DW Les Dialectes de Wallonie.  
EMW Enquêtes du Musée de la Vie wallonne.  
FEW W. VON WARTBURG, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*.  
PSR Le Pays de Saint-Remacle.  
RbPhH Revue belge de Philologie et d'Histoire.  
VW La Vie Wallonne.  
ZfRPh Zeitschrift für romanische Philologie.

Les dialectes de Wallonie  
Les dialectes  
de Wallonie



Tome 3 - 1973-74

DON ALBERT MAQUET  
SLLW

100,000,000 Millions

DOH VIEGREI MAGNETI

SITIA

# Les dialectes de Wallonie



Tome 3 - 1973-74

# Les dialectes de Wallonie



Secrétariat : Jean LECHANTEUR, rue M. Beckers, 11, 4634 Soumage

## Le vocabulaire du pêcheur à la ligne dans le Centre

A René Painblanc,  
avec toute mon amitié.

Ce glossaire est le fruit d'une enquête menée dans les communes de Bellecourt, Bois-d'Haine, Carnières, Familleureux, Fayt-lez-Manage [Ch 25, 14; Th 7; Ch 5, 23], Godarville, Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies [Ch 16; S 43; Th 2; S 35, 36], La Hestre, La Louvière, Le Rœulx, Manage, Morlanwelz, Seneffe [Ch 24; S 37, 32; Ch 15; Th 3; Ch 6].

Les termes ont été recueillis en interrogeant des pêcheurs; mais je dois une grande partie de cette moisson à mon ami René Painblanc, témoin incomparable et grand connaisseur des choses de la pêche à la ligne.

Outre les noms du matériel et des poissons, j'ai cru utile d'indiquer les noms wallons des insectes (ils peuvent tous servir d'appât), des plantes aquatiques et des oiseaux fréquentant les lieux humides. En ce qui concerne les batraciens et les reptiles, la majorité des gens croient que les représentants de ces deux classes sont capables de nager.

Des lecteurs s'étonneront peut-être que je ne fournis pas les termes relatifs à la pêche à la main, à la bouteille, à la nasse, au verveux, au carrelet, dont parle W. Bal, *Lex. de*

Jamioulx, pp. 89-91. Il faut noter qu'une seule rivière, la Haine, traverse la région prospectée et qu'elle est polluée depuis des décades! Je n'ai donc pu trouver un seul témoin pour ces formes de pêche. Les pêcheurs doivent se contenter, dans le Centre, des étangs et des canaux.

Mes remerciements s'adressent à René Painblanc, ainsi qu'à M. Willy Bal, de l'Académie, professeur à l'Université de Louvain, qui a bien voulu relire ce travail et y apporter des améliorations.

*Note sur l'orthographe wallonne* : je me conforme à l'orthographe Feller; on notera que le *i* semi-nasal, est noté *in*, par exemple dans *bin*, *rîn*, *tchin*; *eû* se prononce comme dans fr. *seul*, et *eû* comme dans fr. *jeu*; *a*, *i*, *o*, *u*, *ou* indiquent des sons brefs, et *â*, *î*, *ô*, *û*, *ouâ*, des sons longs. Lorsque le wallon fait entendre la consonne finale (notamment quand cette consonne est muette en français), on la fait suivre d'une minute (''): *yeû's'*, *way'*, etc.

**Bibliographie.** On a consulté plusieurs diction. et lexiques (Haust, Bal, Balle, Carlier, Coppens, Deprêtre-Nopère...) et de nombreux articles (de R. Ghys et R. Pinon notamment) sur les insectes. On ne signale ici que les études concernant directement la pêche.

J.-M. BONHOMME, *Terminologie de la pêche au nord de Liège*, mémoire ms. de lic. en phil. romane, Univ. de Liège, 1960.

L. BRAGARD, *Le pêcheur à Andenne*, in BDW 4, 1909, pp. 26-30.

A. JACQUEMIN, *Vocabulaire wallon-français du pêcheur*, in BSW 29, 1891, pp. 245-280.

**ablète**, s.f. ablette (*alburnus alburnus*) : ès' pâmer come in.ne ablète,  
ouvrir la bouche toute grande.

**al'vin**, s.m., alevin, jeune poisson.

**amorcî**, appâter le poisson préalablement à la pêche; on amorce avec les aliments les plus divers, en particulier : toutes les céréales (surtout l'avoine, *avène*, et le froment, *fourmint*, *froumint*); le chanvre, *tchane*

(fém.); les cerises, *chèrijes*; la cervelle (surtout celle de veau), *cèrvèle*; le coque du Levant, *coke-lèvant*; les haricots, *fèves*; le sang caillé, *sang fwatè*; le tourteau, *tourtia*. | **amorçâdje**, s.m., 1<sup>e</sup> amorce, appât qu'on lance dans l'eau pour attirer le poisson à l'endroit où l'on désire pêcher : *i faut taper l'amorçâdje à sès pids*; 2<sup>e</sup> action d'amorcer; 3<sup>e</sup> endroit où les poissons ont été appâtés. — **hwate as ~**, s.f., boîte contenant les amores.

**am'ton**, s.m., hanneton. Noter : *champète as-am'tons* (ou *champète d'awous'*), personne préposée (autrefois) à la garde de la moisson. Formulettes : *am'ton, vénèz par ci, | vos-ârèz dèl tarte au riz | si vos dalèz par là, | vos-ârèz dès coups d' coutia*; la même formulette s'applique aussi à la chauve-souris, *tchaude-soris*; à Binche, on dit : *am'ton, am'ton, | v'nèz dsu m' ramon [balai], | vos-ârèz 'ne trinche dè gambon* (cf. R. Légaux, *Tavau Binche*, s.d., p. 126). On dit : *l'am'ton compte sès-ans dévant d' s'involer*, car avant de prendre son vol, le henneton soulève ses élytres et découvre les stries de son corselet. Devinette : *savèz bin l' diférince qu'il-a [il y a] intrè in.n.am'ton èy in mon.nin [meunier]? L'am'ton èn' vole què pindant in mwas èt l' mon.nin tout l'anéye*. Cf. *capuchin*, *moulon d' labeûr*, *mon.nin*. — ~ **dèl saint Djan**, s.m., hanneton du solstice.

**anguïye**, s.f., anguille (*anguilla anguilla*) : *yèsse coria come in.ne anguïye*, être très résistant. Les vieux pêcheurs disent : *lès bouyas d' pouye, c'est bon pou péchi l's-anguïyes*. Autrefois, pour guérir les lumbagos, *clikes*, *toûrs dè rangn*, il fallait se ceindre les reins avec une peau d'anguille.

**aringne**, s.f., araignée. Toile d'araignée, *argnère*, *argnèye*. Les *filèts d'Avièrje*, filandres; on dit que les vaches qui mangent les filandres sont météorisées, *intounéyes*. Les *galants* sont des toiles d'araignée pendant au plafond des habitations. Devinette : *qué diférince qu'il-a intrè 'ne djon.ne fiye èy in.ne aringne? Èl djon.ne fiye tind sès filèts pou prinde lès djon.nes-omes èt l'aringne pou prinde lès mouches*.

**astantche**, s.f., barrage (sur un ruisseau, une rivière).

**auzin**, s.m., hameçon. On dit plaisamment : *vo n-auzin, c'è-st-in-vré tchat d' pus' [grappin de puits]* ou *in.ne anke dè batia*. — **louyi l' ~**, attacher l'hameçon.

**ayî**, s.m., crique : *pèchî dins n-in.n-ayî*.

**bachî**, baisser : *on vwat qu'i fét sèk, les-yaus d' l'étang bach'tè*.

**barbau**, s.m., barbeau commun (*barbus barbus*).

**barkète**, s.f., barque : *daler à barkète*.

**batia**, s.m., bateau, péniche : *èl batia va taper à dike* [va heurter la digue].

**baudèt-saute-(c)louù**, s.m. (Morlanwelz), syn. de *co d'awous'*.

**bèc-dè-cane**, s.m., nom plaisant du brochet. Cf. *brochêt*.

**bérce**, s.f., berge : *d'ai mèyeū m' mète au d'zeûr dèl bérce pou pèchi.*

Cf. *boûrd, père*.

**bètchî** mordre à l'hameçon : *audjordû, l' pèchon n' vût nin bètchi.* | **bètchâdjé**, s.m., touche du poisson : *avoû in bètchâdjé*.

**bièsse-à-bon-Dieuù**. ...-dè-.... s.m., coccinelle. On s'en sert rarement comme appât, car on dit que *ça porte maleûr quand on tâge 'ne bièsse-à-bon-Dieuù*. Pour les nombreux noms de la coccinelle dans le Centre, v. mon *Deuxième supplément au Dictionnaire wallon du Centre*, BTD 46, 1972, pp. 263-336 et aussi mon article sur *La coccinelle dans le dialecte et le folklore du Centre*, in *El Mouchon d'Aunia*, sept. 1967, p. 160.

**bièsse-dè-bos**, s.f., larve de la libellule. Cf. *mam'zèle*. | **bièsse-dè-fouù**, s.f., syn. de *nwâre bièsse*. | **bièsse-dè-gâz**, s.f., blatte germanique. | **bièsse-d'orâdjé**, s.f., éphémère; on dit : *i va fê d' l'orâdjé, i tchét dès bièsses-d'orâdjé; quand les bièsses-d'orâdjé vol't-in tourpinant [en tourbillonnant], c'est sine dè bon temps*. Cf. *mouch'ron, mouchète, yèrnu*.

**bije**, s.f., bise : *quand èl vint è-st-in bije, èl pèchon démeûtre à cu [au fond]*.

**bite-dè-vloûrs**, (propri<sup>t</sup> verge de velours), s.f., massette.

**bondife**, s.f., banneton en osier, ojère, ou en jonc, djonc, pourvu d'une courroie, *cingue in cur*, fixée par deux anneaux, anias, le dessus du panier est constitué par un couvercle, *couverke*, formé au moyen d'une broche, broke; la *bondife* sert à transporter les instruments, et sert aussi de siège. Cf. *kértin*.

**bossu**, s.m. (La Hestre), syn. de *cricri*.

**bouchon**, s.m., flotteur. Cf. *pleûme*.

**boûrd**, s.m., syn. de *bérce*.

**bourdon**, s.m., bourdon. Noter : *cu d' bourdon*, sucre à base de miel; (*fleûr dè*) *bourdon*, centaurée jacée; *bourdon*, tige du trèfle devenue très grosse (Seneffe). De quelqu'un qui est amoureux, on dit : *èl bourdon broûye*.

**bouya**, s.m., boyau : *dèvins l' temps, pou pèchi lès gros pèchons, on f'zout dès lignes avû dès bouyas*.

**brame**, s.f., brème (*abramis brama*). | **bramète**, s.f., petite brème.

**brochêt**, s.m., brochet (*esox lucius*). Cf. *bèc-dè-cane, cigâre*.

**burdji**, battre l'eau pour chasser le poisson vers le filet (terme signalé par A. Carlier, *Gloss. de Marche-lez-Écaussinnes*, p. 358; il subsiste à Seneffe dans le sens « battre le beurre avec un *burdja* [pilon] »).

**bus'lûre**, s.f., syn. de *virwèle*.

**cabiau**, s.m. (Gottignies, Thieusies [S 31, 36]). Syn. de *chabot*.

**canâr**, s.m., canal.

**capuchin**, s.m., henneton à corselet brun. Cf. *am'ton*.

**caricole**, s.f., escargot. On dit : *si l' caricole démeûre dins s'n-èscafiote [coquille], c'est sine qu'i va pluvwâr*. Autrefois, les enfants récitaient les formulettes ci-après en tenant l'escargot entre deux doigts jusqu'au moment où celui-ci sortait ses cornes : à Rosseignies (Obaix [Ch 7]) : *caricole, cole, cole, | de ma grand-mère, | quand ma grand-mère mourra, | on dira tralala*; à Haine-Saint-Paul, La Hestre et Fayt-lez-Manage : *caricole, mole, mole, | vo mère è-st-à l'ècole, | vo père èst pindu | à 'ne broke dè sèyu* [sureau]; dans tout le Centre : *caricole, | ouvrèz vos cornes, | vo père èst pindu | à 'ne broke dè sèyu*.

**carlî**, s.m., syn. de *marichau*.

**carpe**, s.f., carpe (*cyprinus carpio*). | **carpète**, s.f., jeune carpe.

**cassine**, s.f., caset, larve de phrygane : *amorcî à cassines*. Cf. *cazéye*.

**catepiéche** (Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies, La Louvière, Saint-Vaast [S 42], Seneffe), **capiétche** (Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Fayt-lez-Manage, Godarville, La Hestre, Morlanwelz), **catrè-bêtche** (Ecaussinnes-d'Enghien, Ecaussinnes-Lalaing [S 23, 24]), **catrèpèke** (Braine-le-Comte [S 19]), **catrèpiére** (Gottignies, Le Roeulx, Soignies, Thieusies [S 31, 32, 1, 27]), s.m., t. générique désignant la famille des Salamandridés et celle des Lacertidés.

**cazéye**, s.f., syn. de *cassine*.

**chabot**, s.m., 1<sup>o</sup> chabot (*cottus gobio*); 2<sup>o</sup> syn. de *rwa*; 3<sup>o</sup> cf. *pâjt* 3<sup>o</sup>.

**cigâre**, s.m., brocheton. Cf. *brochêt*.

**cîne**, s.m., cygne (t. générique).

**cizète**, s.f., 1<sup>o</sup> cf. *mam'zèle*; 2<sup>o</sup> hydromètre (araignée d'eau) à Bois-d'Haine et La Louvière (cf. *martin* 2<sup>o</sup>); 3<sup>o</sup> moustique qui vole en groupe de bas en haut.

**co d'awous'**, s.m., sauterelle. Ce terme désigne aussi le bouquet placé sur le dernier char de la moisson. Cf. *baudêt-saute-(c)loû, saute-loû, sautia*.

**co-d'yau**, s.m., foulque macroule (*fulica atra*) (oiseau).

**coucou**, s.m. (Anderlues [Th 11]). Syn. de *pêloû*.

**coulieûfe**, s.f., var. de *coulwêve*. | **coulwêve**, s.f., couleuvre (Bellecourt, Fayt-lez-Manage, La Hestre, La Louvière, Morlanwelz). | **pétite ~**, s.f., orvet (*anguis f. fragilis*). Cf. *sêrpint d'âye*.

**coum'ler**, mêler : *èm' ligne èst toute coum'lége*.

**coupiche-à-pènas**, s.f., fourmi ailée (Godarville). Syn. *fourmiche-à-pènas*.

**couvangn**, s.m., couvain, ensemble des œufs des batraciens (et aussi des larves d'abeilles et des autres insectes sociaux).

**crapô**, s.m., crapaud commun (*bufo b. bufo*). On dit : *il-est monté in yârds come in crapô in plumes* (Soignies) : il est très pauvre. Pour *scaper* lors du tirage au sort, on portait une petite bourse, (*é*)*scapulére*, contenant les pattes de devant d'un crapaud; le même procédé protégeait les enfants des convulsions (Godarville). Quand on entend les crapauds coasser, *tchanter*, le soir, c'est *sine dè plêve*. Autrefois, on disait aux enfants de ne pas s'en approcher car les crachats, *ratchons*, des crapauds étaient réputés venimeux; et de ne pas les prendre en mains, car ils provoquaient l'impétigo, *dès maus*. De nos jours, des vieillards croient encore que les crapauds vont téter au pis des vaches. Les faucheurs plaçaient, sous la chemise, un crapaud qui était censé aspirer la sueur. Pour guérir un doigt blanc, *dougt d'olive*, on l'introduisait dans la gueule d'un crapaud. On déposait un crapaud sur une tumeur, *chanke*, pour la guérir. De nos jours, beaucoup de personnes pensent que le crapaud est le mâle de la grenouille. Noter que l'engouement (*caprimulgus europaeus*) est appelé *crapô volant*.

**crèkion**, s.m., syn. de *cricri*. | **crieri**, s.m., grillon, criquet. Au sens figuré, *crèkion* désigne aussi une personne malingre, un gringalet. A La Hestre, le grillon est aussi connu sous le nom de *bossu*. Quand on l'entend chanter, on dit : *c'est sine dè bon tamps*; on dit que *c'est signe dè boneûr* ou *dè liârds* pour les habitants de la maison qui abrite cet insecte. A Chapelle-lez-Herlaimont [Ch 26], Godarville, Gouy-lez-Piéton [Ch 17], et Luttre [Ch 19], on connaît la ronde suivante : *Dins l' djardin dè m' matante, | il-a [il y a] in p'tit crèkion qui tchante, | qui tchante, qui tchante toudi | dins l' fossé d' cèléri.*

**cu**, s.m., fond (d'une rivière, du canal). Cf. *fond*.

**culiéve**, s.f., var. de *coulwêve*.

**curè**, s.m., syn. de *mam'zèle* et de *palivole-dè-pavè*.

**dèsmanchi**, démonter sa canne : *él breûne* [crépuscule] *va tchére, dju vas dèsmanchi m' cane*. Cf. *dèsmonter*.

**dèsmay'ler**, défaire les mailles d'un filet.

**dèsmonter**, syn. de *dèsmanchi*.

**dike**, s.f., digue : *il-a [il y a] in batia qu'a tapè* [heurté] à *dike*.

**djèt d' nonjì** (ou **d' noujì**), s.m., jet de noisetier servant à faire des scions.

**dj'vauli**, s.m., conducteur de cheval de halage (cf. DL, fig. 681).

**ècluse**, s.f., écluse.

éle-dè-pèchon, s.f., nageoire.

(è)rbouloter, enrouler le fil sur le ploir, *plantchète*.

(è)rdint, s.m., saillie présentée par la berge.

éron, s.m., héron (t. générique). On dit : *l'éron, in.n-éron, dès-érons*.

Expression : *yèsse pus sèc qu'in.n-éron*, être très maigre.

(è)scaye, s.f., écaille (de poisson). Ce terme désigne aussi l'ardoise (de toit) et toute plaque de schiste. | (è)scayî, écailler, enlever les écailles du poisson. Cf. (è)scrêper.

(è)scorci, écorcher (une anguille).

(è)scrêper, syn. de (è)scayî.

(è)skèter, rompre : *èm' ligne a skètè nèt' in deûs*. | (è)skètâdjé, s.f., rupture de la ligne : *dj'ai co yeû in sakants skètâdjés ayér*.

(è)spinoke, s.m., épinoche (*gasterostus aculeatus*). Cf. *roûdjé-gordje*. étang, s.m., étang : *pèchi dins n-in.n-étang*.

fertéyî, frétiller : *èl pèchon fertéye quand on l' ravouge dèwoûrs dè l'gau*.

fin, cf. *pèchi*.

fine, limpide : *doûci, èl gau èst fine, on vwat l' cu*.

flûs, s.m., plur., vase : *fouyî [bêcher] lès flûs pou cachî après des viêrs-dè-vâse*.

fond, s.m., lit de la rivière, du canal; *prinde èl fond*, mesurer la profondeur de l'eau. Cf. *pèchi, gau, cu*.

fourmiche-à-pènas, s.f., fourmi ailée (noter *farmûche* à Godarville).

fourtche, s.f., fourche ou crochet que l'on fiche en terre pour soutenir la canne lorsqu'on est fatigué de la tenir en main : *mête ès' roja su fourtches*. | fourtchè, s.f., cf. *pâji* 3°.

frêchau, s.m., syn. de *marache* 1°.

frouyâdjé, s.m., frai : *pindant l' frouyâdjé, on n' pât nin pèchi*. | frouye, s.f., époque à laquelle les poissons assurent leur reproduction. |

frouyére, s.f., endroit qui convient au frai : *èl fumèle dè pèchon va mête sès-ûs dins 'ne frouyére*. | frouyî, frayer.

garçon, s.m., syn. de *mam'zèle*.

garde-d'yau, s.m., garde-pêche.

goujoniére, s.f., goujonière servant au transport des appâts vivants pour la pêche du brochet et de la perche.

gouvion, s.m., goujon (*gobio gobio*).

guèrnouye, s.f., syn. de *tin.ne*.

gueûle, s.f., bouche (du poisson).

inguîye, s.f., var. de *anguïye*.

inmanchî, monter sa canne : *i faut bin rwéti à li pou inmanchî sès rojas*.

Cf. monter 2°.

inmarachî, empêtrer dans les herbes. Cf. *marache*.

kèrtin, s.m., syn. de *bondife*.

lacha, s.m., laitance du mâle : *el male èsparde ès' lacha su lès-üs*. Ce terme désigne aussi le lait; noter *lache*, sperme.

leù, s.m., faucheux. A Godarville, les enfants arrachaient les pattes et interrogeaient ces membres palpitants; se raidissant vers la droite ou vers la gauche, ils indiquaient où se trouvait le garde champêtre. Cf. *martin* 3°.

ligne, s.f., ligne (fil) : *monter gros*, monter de fil solide. — **bas dèl ~**, s.m., partie de la ligne attachée à la canne à pêche. Cf. *racène*. — *monter s' ~*, déployer la ligne et l'attacher à la canne.

livia, s.m., niveau : *il-a [il y a] laumint qu'il-a plû, el livia dèl rivière* est *brammint rabachi*.

loke, s.f., loche d'étang (*cobitis fossilis*), loche franche (*nemachibus barbatulus*).

loute, s.f., loutre (*lutra lutra*). On dit : *il-est pus cras qu'ène loute*, il est très dodu.

lum'çon, s.m., limace. On dit : *quand les lum'cons ont dèl tête d'sus leù keûye, c'est sine dè plève; il-a toudi in lum'çon qui pind à s' nèz*, il est toujours morveux; *daler come in lum'çon dins l' farène*, marcher très lentement; *il-è-st-aussi fiér qu'in lum'çon su l' chabot d'in brikteù*, il est péchant.

maclote, s.f., têtard; ce terme signifie aussi « grumeau ».

madame, s.f., ~ -dè-fosse, ~ à-pèles, ~ -à-pènas, ~ -à-l'yau, syn. de *mam'zèle*.

mam'zèle, s.f., libellule. On connaît aussi les termes suivants pour désigner cet insecte : *cizète*, Épinoy [Th 10], Houdeng-Gœgnies, La Hestre, La Louvière; *curè*, Buvrinnes [Th 15]; *garçon*, Seneffe; *madame*, dans tout le Centre; *madame-dè-fosse*, Hoves [S 13] (noter *fosse*, mare); *madame-à-pèles*, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Écauvinnes-d'Enghien, Écauvinnes-Lalaing [S 19, Ch 26, S 23, S 24], Hennuyères, Henripont, Horrues, La Hestre [S 20, S 25, S 16]. La Louvière, Le Rœulx [S 22], Marche-lez-Écauvinnes, Neuville, Soignies [S 29, Mo 9, S 1] (noter *pèle*, perle); *madame-à-pènas*, Steenkerque-lez-Enghien [S 17]; *madame-à-l'yau*, Thoricourt [S 15]; *martin*, Marche-lez-Écauvinnes; *monseù*, Familleureux, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies, La Louvière; *mossieù*, Bois-d'Haine, Écauvinnes-d'Enghien, Écauvinnes-Lalaing, Havré [Mo 25], La Louvière, Mignault [S 28], Seneffe, Strépy-Bracquegnies [S 40], Thieusies [S 27], *mossieù-d'goufe*, Marche-lez-Écauvinnes (noter

goufe, gouffre de carrière). Autrefois, les enfants *stitchin'tè* [introduisaient] *in cryō dins l' gueûle d'ène mam'zèle pou l' fê fumer;* en effet, la libellule suçait le brin d'herbe et semblait le fumer. Si une libellule s'approchait trop près, on posait immédiatement la main sur les yeux, car elle avait la réputation d'aveugler les gens et, en particulier, les enfants : *on.n-it aveûle quand 'n madame piquoût vos-is.* La libellule avait aussi la réputation d'avoir un dard empoisonné, *picot impusonè.* On disait également que le coup porté par cet insecte au front des enfants était mortel. Roger Pinon écrit : « Serait-ce par plaisanterie, en sous-entendant que les curés sont toujours gros, qu'on dénomme la libellule *curè à Buvrinnes?* » Il ajoute, en note : « Autre explication : quand la libellule remue ses mandibules, on dit qu'elle dit la messe, à Bologne en Italie. Cette explication vaut peut-être pour « prêtre », noté à Gien et pour « moine », qui se dit en Saintonge, à Melle (Poitou) et Orléans. L'enquête, en Wallonie, n'a jusqu'ici rien révélé de semblable. » (*Vieux-Liège*, t. 4, p. 513). En ce qui me concerne, j'ai noté, dans tout le Centre, que lorsqu'on capture une libellule, elle croise les pattes de devant et les enfants disaient : *ël mam'zèle dit sès priyères.* C'est donc certainement pour cette raison qu'on l'a appelée *curè à Buvrinnes.* Noter que la larve de la libellule se dit *bièsse-dè-bos* dans tout le Centre.

**marache**, s.f., 1<sup>e</sup> marais, marécage. Cf. *frêchau, inmarachi*; 2<sup>e</sup> végétation aquatique.

**marègnéye**, s.f., syn. de *bièsse-à-bon Dieù.*

**marichau**, s.m., bousier. On le nomme aussi *carli* à Villers-Saint-Ghislain [S 44]. Il faut noter que le terme *mar(i)chau* désigne aussi le forgeron et le maréchal-ferrant (le charron est appelé *carli*). Comme R. Ghys, *Les insectes dans le folklore wallon* in Le naturaliste amateur, 1948, p. 108, je pense que cet insecte a reçu ces appellations wallonnes parce qu'il est noir et aussi sale qu'un maréchal-ferrant. A Chapelle-lez-Herlaimont [Ch 26], on dit qu'il ne faut pas les écraser *pace què ça porte maleür.* A La Hestre (et peut-être dans tout le Centre), on introduit un ou plusieurs bousiers dans le colombier parce qu'ils mangent les tiques, *tikèts*, parasites des pigeons.

**mariére, mariéye, mariniére, Mariye-bone, Mariye-Djène, Mariye-Mad'lín.ne, Mariye-mariére, Mariye-mariéye, Mariye-rin.ne**, s.f., syn. de *bièsse-à-bon-Dieù.*

**marote**, s.f., rotengle (*scardinius erythrophthalmus*).

**martin**, s.m., 1<sup>e</sup> syn. de *mam'zèle*; 2<sup>e</sup> syn. de *cizète* 2<sup>e</sup>; 3<sup>e</sup> faucheur (Braine-le-Comte [S 19], cf. *leù*); 4<sup>e</sup> syn. de *bièsse-à-bon-Dieù.*

- massouû**, s.m., canard sauvage (t. générique).
- mèd'cin**, s.m., téléphore. Quand on avait une égratignure, on faisait courir ce coléoptère sur la plaie pour qu'elle se cicatrice rapidement, et à Chapelle-lez-Herlaimont [Ch 26], on disait à cette occasion : *mèd'cin, èrfête-mè*. A la Hestre, on disait que *èl mèd'cin mètoût s'ratchon* [crachat] *su l' plâye*.
- mon.nîn** (propri<sup>t</sup> meunier), s.m., 1<sup>o</sup> henneton à élytres blanchâtres. Cf. *am'ton*; 2<sup>o</sup> syn. de *tch'fène*.
- monseû**, s.m., syn. de *mam'zèle*.
- monter**, 1<sup>o</sup> venir à la surface : *èl pêchon monte, il-est waut*; 2<sup>o</sup> syn. de *inmanchi*.
- mossieù**, s.m., ~ -d'goufe, syn. de *mam'zèle*.
- mouche**, s.f., mouche (t. générique). On dit : *on n'atrapé nin lès mouches avû du vinéke, twer deûs mouches d'in coûp d'savate, on.n'-atrapé pus d'mouches avû 'ne plotche dè mièl qu'avû 'ne tone dè vinéke*. Noter *mouche* : 1<sup>o</sup> essaim; 2<sup>o</sup> œil d'un fruit. — **mouche-saint-Djan**, ver luisant (Seneffe). — ~ au brin, ~ -dè-flate, mouche scatophage. — ~ -al-châr, mouche bleue. — ~ -dè-dj'vau, taon (cf. *tawon*). — ~ -dè-grangn, charençon (cf. *viér-dè-grangn*). — ~ -à-keûye, cestre des bovidés (cf. *warbô*). — ~ -d'our, mouche verte. — ~ -à-mièl, abeille.
- mouche-orêye**, forficule.
- mouchète**, s.f., syn. de *bièsse-d'orâdjé*, *yérnu*.
- mouchon d'yau**, s.m., t. générique, oiseau d'eau.
- mouch'ron**, s.m., syn. de *bièsse-d'orâdjé*. | **mouch'roner**, sauter après les mouches qui volent à la surface de l'eau (en parlant des poissons).
- moule**, s.f., moelle.
- moulon**, s.m., larve (t. générique). On dit : *avoû in moulon dins s' front*, être fou; *fé s' moulon*, faire la moue; *in p'tit moulon*, un petit enfant. — ~ -au-brin, ~ -d' flate, ~ -à-keûye, ~ -d' tchiyote, larve de la mouche scatophage (cf. *moulon-au-brin*, *moulon-d'tchiyote*); ~ -d' labeur, larve du henneton. | **moulonè**, rongé des vers.
- mourmoulète**, s.f., moule.
- nadji**, nager : *èl pêchon nadje waut* [près de la surface].
- nouyi**, noyer : *i s'a nouyi lauvau dézous l' pont*; *nouyi l' pêchon*, fatiguer la proie.
- nwâre-bièsse**, s.f., ténébrion. Cf. *bièsse-dè-foü*.
- ombe**, ombre de rivière (*thymallus thymallus*). Cf. *blanke twite*.
- ordéyon**, s.m., syn. de *wèsse dè-tch'fau*.
- orêye (dè pêchon)**, s.f., ouïe.

**otu**, s.m., hotu (*chondrostoma nasus*).

**oublinîn**, s.m., hépiale de houblon. Cf. notre article *L' « oublinîn »*.

*Hépiale du houblon*, dans Èl Mouchon d'Aunia, mai 1971, p. 83.

**oulène**, s.f., chenille : *yèsse t-aussi subtile qu'in.ne oulène*, être indolent.  
**oujon**, s.m., oie sauvage (t. générique; ère prospectée, sauf Familleureux,

Le Rœulx [S 32], Seneffe, où l'on dit *ouyon*).

**palivole**, s.f., papillon, — ~ -dè-cabus, piéride du chou; petit blanc du chou; piéride du navet. — ~ -dè-carote, flambé ou macahon. — ~ -dè-grangn, pap. blanc. — ~ -as-ortéyes, petite tortue et vulcain. — ~ -dè-pavè, carte géographique; belle dame; grande tortue; paon du jour.

**paravole**, s.f. (Houdeng-Aimeries), var. de *palivole*.

**passe**, s.f., passerelle : *on.n-âra branmint pus coûrt in dalant pa l' nuvêve passe*.

**pêche**, s.f., 1<sup>e</sup> action de pêcher; 2<sup>e</sup> produit de la pêche : *dj'ai fêt 'ne belle pêche audjordû*. — **daler al** ~, pêcher. | **pêcheû**, s.m., pêcheur. Cf. *pèskeû*. | **pèchû**, pêcher; à quelqu'un dont la ligne s'enroule dans un buisson, on dit : *c'est pèchi qu' vos fêtes ou bin tinde à mouchons?* Cf. *pèski*. — ~ *fin*, pêcher avec une fine ligne. — ~ *in trin.nant su l' fond*, pêcher, l'amorce trainée sur le fond. — ~ *su l' fond*, pêcher avec l'amorce reposant sur le lit de la rivière ou le frôlant. — ~ *gros*, pêcher avec une grosse ligne. — ~ *su d'mi fond*, pêcher avec l'amorce entre deux eaux. Cf. *plomb*. | **pèchon**, s.m., poisson. On dit : *nouyi l' pèchon*, fatiguer la proie; *i nâdjé come in pèchon*, il nage très bien; *yèsse insgueûlè come dou pèchon poûri*, être engueulé très fort; *èl gros pèchon a toudi stran.nè l' pètit*, le riche exploite toujours le pauvre; *in p'tit pèchon n'a jamâs stran.nè in gros*, un pauvre n'a jamais exploité un riche; *fèrtèyî come in pèchon*, être remuant; *il-èst come in pèchon dins lès cindes*, il est mal à l'aise; *il-a dè-s-is d' pèchon*, il a des yeux vagues; *i sint tout l' pèchon*, il pue. Noter : *i d' pèchon*, œillet de chaussure; *pèchon*, farce gaie ou méchante, fausse commission, besogne ridicule; *pèchon d'avri*, farce du 1<sup>er</sup> avril. — ~ -tehat, s.m., poisson-chat (*ameiurus nebulosus*). | **pèchoteû**, s.m., pêcheur peu expérimenté, qui commet des erreurs.

**pèke**, s.f., pêche (Gottignies, Le Rœulx, Thieusies, Saint-Denis [S 31, 32, 27, 30]. Cf. *pèche*, *pèskeû*.

**pèloû**, s.m., phalène. Cf. *coucou*.

**pèrce-orêye**, s.m., var. de *pèrchalêy*. Cf. *pèrcot*. | **pèrchalêy**, s.m., perche-soleil (*eupomotis giblosus*). Var. *pèrsolêy*, *pèrce-orêye*.

**pèrcot**, s.m., perche (*perca fluviatilis*) : *avoû dè-s-is d' pèrcot*, avoir des yeux exorbités; *c'est-in pèrcot*, c'est un gai luron. Cf. *pèrchalêy*. —

- nwâr-** ~, s.m., black-bass (*micropterus salmoïdes*).  
**père**, s.m., mur de soutènement de la berge. Cf. *bérce*, *boûrd*.  
**pèskeû**, -î (Gottignies, Le Rœulx, Thieusies, Saint-Denis [S 31, S 32, S 27, S 30]), var. de *pêcheû*, -î. | **pèskia**, s.m. (mêmes localisations), syn. de *rwa-d'yau*.  
**pèteûse**, s.f., louvière (*rhodeus amarus*).  
**pêteûse-bièsse**, s.f., larve du grand éphémère.  
**péyon**, s.m., papillon (Soignies et environs). Dans tout le Centre, ce terme désigne aussi un flocon de neige. Cf. *palivole*.  
**pézant**, cf. *plomb*.  
**picron**, s.m., moustique : *il-est mimbrè come in picron*, il est fluet; *èle a dês têtes come dês-agnures* [morsures] *dè picron*, elle a des seins très petits.  
**piquî**, ferrer : *quand l' pêchon bêtche, i faut piqui t-aussi rête*. Cf. *saki*.  
**piwitch**, s.m., vanneau huppé (*vanellus vanellus*).  
**place**, s.f., endroit que l'on amorce pour attirer le poisson : *i faut daler amorcî l' place tous lès djoûs*.  
**plantchète**, s.f., plioir, petite planche sur laquelle on enroule la ligne.  
**pleûme**, **plome**, s.f., tuyau de grosse plume fermé à chaque bout par un bouchon soigneusement coupé, ras et verni, et servant de flotteur. Cf. *bouchon*.  
**plomb**, s.m., plomb servant à lester la ligne : *il-a mis brâmint du plomb pou pêchi pèzant*.  
**pourcha-singlè**, s.m., cloporte.  
**pouye-du-bon-Dieû**, s.f., syn. de *bièsse-à-bon-Dieû*.  
**pouye d'yau**, s.f., poule d'eau (*gallinula chloropus*).  
**pûjète**, s.f., épuisette; elle consiste en un filet profond attaché à un cercle de fil de fer, *cièke dè fiér*, lui-même fixé au moyen d'une douille, *bûse*, à un manche, *mance* (s.m. ou f.). On dit : *n'aprestez nin trop râde él pûjète*, ne vendez pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Cf. *rascogi*. | **pûji**, 1° faire eau : *él barkète couminche à pûji*; 2° puiser le poisson : *prinde él pûjète pou pûji l' pêchon*; 3° capturer les poissons à la main, ou les harponner avec une fourchette, *fourtchète* : *pûji dês chabots al mangn ou al fourtchète*.  
**racène**, s.f., crin, partie qui termine la ligne et à laquelle on attachait l'hameçon : *tout mèt'nant, on n' sè chért pus dèl racène pou fé t'ni l'auzin*. Cf. *bas dèl ligne*.  
**rame**, s.f., rame, aviron.  
**rascoyi**, recueillir : *rascoyi l' brochêt avû l' pûjète*.  
**rate-d'yau**, s.f., campagnol aquatique nordique (*arvicola terrestris*).  
**rî**, **richot**, s.m., ruisseau : *pêchi dês spinokes dèvins l' rî*.

**rin.ne**, s.f., grenouille rousse (*rana t. temporaria*). On place une grenouille dans un bocal à demi rempli d'eau, une petite échelle permet à la grenouille d'y grimper, ce qui est un présage de beau temps; c'est signe de pluie si elle demeure sous l'eau. Quand on entend les grenouilles coasser, *tchanter*, le soir, c'est *sine dè bon temps*. Autrefois, pour guérir les angines, *maus d' gordje*, on prenait une grenouille dans la main, on la comprimait jusqu'au moment où elle ouvrirait la gueule, on l'approchait de la bouche du patient qui insufflait son haleine dans la gueule de la bête qui pérdoût l' feû. A Marche-lez-Écaussinnes [S 29], quand il tombe une pluie de courte durée, on dit : *vlâ co l' rin.ne qui piche* [urine]. Cf. *guernouye*.

**riviére**, s.f., rivière. La Haine s'appelle *él riviére* dans chaque village qu'elle traverse.

**roja**, s.m., var. de *rozô*. Ce terme est employé de préférence pour la plante et *rozô* pour la canne à pêche.

**rosse**, **rossète**, **roussète**, s.f., gardon commun (*leuciscus rutilus*). — **grosse rossète**, s.f., ide mélanotte (*idus idus*).

**roûdj'e-gordje**, s.m., épinoche [cf. (è)spinoke] en « parure de noce » : les flancs et le ventre surtout se teintent de rouge incarnat.

**rozô**, s.m., 1<sup>e</sup> canne à pêche; 2<sup>e</sup> roseau (plante). Cf. *roja*. — *monter* (dèsmonter) s' ~ emmarcher (démarcher) les bâtons formant la canne à pêche.

**rwa**, s.m., grémille ou perche goujonnière (*acerina cernua*). Cf. *chabot* 2<sup>e</sup> — ~ **d'yau**, s.m., martin-pêcheur (*alcedo atthis*) (ère prospectée et Chapelle-lez-Herlaimont, Écaussinnes-d'Enghien, Écaussinnes-Lalaing, Marche-lez-Écaussinnes [Ch 26, S 23, S 24, S 29]). Cf. *pëskia*.

**sakî**, syn. de *piqui*.

**sanseùye-dè-tch'fau**, s.f., sangsue de marais.

**sauté-loû**, s.m. (La Hestre), syn. de *co-d'avous'*. | **sautia**, s.m. (Écaussinnes-d'Enghien, Écaussinnes-Lalaing [S 23, S 24]), syn. de *co-d'avous'*.

**serpint-d'âye**, s.m. (La Hestre), syn. de *pétite coulwève*.

**sainte-Mariye-mariéye**, s.f., syn. de *biesse-à-bon-Dieu*.

**siyon**, s.m., scion, extrémité fine et flexible de la canne à pêche. Cf. *vèrdjon*.

**soye**, s.f., crin de cheval utilisé pour faire les lignes.

**sukter**, frapper d'abord l'esche avant de la saisir : c'est *bin souvint l' barbau qui vint sukter*. Sukter signifie aussi « flaire ».

**tawon**, s.m., syn. de *mouche-dè-dj'vau*.

**tchanter**, coasser. Cf. *crapô*, *rin.ne*.

tch'fène, s.m., chevesne (*squalius cephalus*). Cf. mon.nin 2°.

tchin.nète, s.f., chaînette garnissant les lignes à brochets.

tintche, s.f., tanche (*tinca tinca*). Pour guérir la jaunisse, djaunisse, on appliquait une tanche vivante sur le creux de l'estomac et on l'y laissait jusqu'à entière putréfaction.

trô, s.m., gouffre d'eau (dans une carrière).

trôwe-pid, s.m., petite lamproie (*lapetra planeri*). Cf. viér-à-sét'-trôs.

twite, s.f., truite (*salmo fario*). — blanke ~, s.f., syn. de ombe.

vaudwâse, s.f., vaudoise (*squalius leuciscus*).

vèrdjon, s.m., syn. de siyon.

vêron, s.m., vairon (*phoxinus phoxinus*).

viér-di-farène, s.m., larve du ténébrion. Cf. nwâre bièsse. | viér-dè-

grangn, s.m., larve du charençon. Cf. mouche-dè-grangn. | viér-à-

sét'-trôs, s.m., lamproie de rivière (*lampetra fluviatilis*). Cf. trôwe-

pid. | viér (-dè-tère), s.m., lombric : *i fêt' ne tièsse come ène pouye qui stran.ne avû in viér*, il a l'air étonné, ahuri; *il-est tout nu come in viér*, il est complètement nu; *pêchi au gros viér*, faire l'amour (plais<sup>t</sup>); quand on dit à quelqu'un, en plaisantant : *avez djâ vu l'langue d'in viér*, celui-ci répond : *way'*, du *d'ai djâ porté yeûne à spale!* | viér-dè-vâse, larve de l'éristale. Cf. warbô-à-keûye, flâs.

virwèle, s.f., virole fixée aux bouts d'une canne; on distingue èl virwèle male et èl virwèle fumèle. Cf. bus'lûre.

vivî, s.m., vivier : *lè rwa d'gau vole padzeûr èl vivî*.

vole-mariéye, s.f., syn. de bièsse-à-bon-Dieu.

warbô, s.m., larve de l'œstre des bovidés. Cf. mouche-à-keûye. — ~ -à-keûye, s.m., syn. de viér-dè-vâse.

wé, s.m., gué : èl wé du moulin al gau; wé signifie aussi « abreuvoir ». wèsse, s.f., guêpe. — ~ -dè-tch'fau, s.m., frelon. Cf. ordèyon.

yau, s.f., eau; en parlant de l'eau, on dit qu'elle est pikéye, trouble; yorde, sale; frêche, froide; plate, sans ride. — dèzeûr dè l' ~, s.m., surface de l'eau. — fond dè l' ~, s.m., lit du canal, d'un ruisseau : *il-a [il y a] bramint d' fond*, l'eau est profonde; *i n'a pont d' fond*, l'eau est peu profonde.

yèrnu, s.m., éphémère. Les pluies très courtes tombant en été étaient appelées des *yèrnus saint Djan* (Le Roeulx [S 32]), Marche-lez-Écaussinnes [S 29], Mignault [S 28]). Quand un novice demande à quoi on pêche, on répond : *au yèrnu!*; l'autre rétorque : *au yèrnu?*, et on répond : *way'*, seûlemint i faut lieû saki lès pates! Cf. bièsse-d'orâde, mouchète, mouch'ron.

Robert DASCOTTE

# Le Folklore et la Dialectologie du Bourdon en Wallonie

## DEUXIÈME PARTIE

### La chasse au bourdon

*Lu brouwîre poüssèle dès odeûrs du lâme : elle est plène du lametons, du wêsses et du mohes du tchèteûre* ' la bruyère répand des odeurs de miel : elle est pleine de bourdons, de guêpes et d'abeilles ', ainsi que s'exprime Alexis Bastin, de Solwaster (Sart-lez-Spa) (¹). Et la chasse aux bourdons va commencer.

A Theux, le chasseur de bourdons est appelé *maltoni* : ce qu'il cherche, c'est le miel produit par les colonies de bourdons. Le chasseur peut évidemment attraper un bourdon à la fois : c'est ce qu'il faisait à Namur vers 1875. A cette époque, les enfants saisissaient des bourdons et en mangeaient la partie postérieure, qui a un goût de miel. Car, comme le dit Louis Delattre dans *Le Pays Wallon*, p. 120 : « Le ventre du bourdon, c'est une poche de miel ». A vrai dire, que l'on mange la partie postérieure ne doit pas être tout à fait correct. Car selon Charles Beauquier pour la Franche-Comté, « les enfants pressent sur le ventre de cette mouche pour en faire sortir une goutte de liquide sucré qu'ils happent rapidement : ils prétendent qu'il faut se dépêcher, car le bourdon reprend cette goutte presque immédiatement ».

(¹) Dans BSLW, LXVII, 1942, p. 103.

ment » (¹). Eugène Rolland (²), lui, a noté dans le Doubs que si « un enfant tarde trop à extirper le miel du bourdon, celui-ci se le suce à lui-même et en prive l'enfant, mais l'insecte en meurt ». Les enfants « ont donc bien remarqué que l'insecte avait toujours la faculté d'absorber le contenu de son estomac à miel, non pour qu'on ne puisse le lui voler comme ils le croient, mais plutôt parce que cette charge déplace son centre de gravité et rend ainsi son vol moins libre et sa fuite moins rapide ».

A Robertville, l'abbé Dethier a observé qu'on trouve des *nids d' maltons avou do ré* ' des nids de bourdons avec du gâteau de miel'. Le vieux texte français cité plus haut (DW 2, p. 82) donne curieusement le même mot *ree* pour désigner le gâteau de miel du bourdon.

Ce sont ces gâteaux que les gamins convoitent. Car les chasseurs habituels sont des garçons : Henri Stas le constatait à Trembleur dès avant la première guerre mondiale. Voici quelques notations de chasses intéressantes. Mais auparavant constatons avec Joseph Médard (³) que les petits Liégeois de vers 1890 n'étaient pas en reste avec les Namurois, mais préféraient, en petits raffinés qu'ils étaient, les abeilles : *Cou qui nos mètēve co foû d' nos-autes, c'esteût l' tchësse qui nos fis ås mohes à l' lâme so lès près d' Sint-Dnih. Qwand nos apârçûvis eune di cès poyowès bièsses là rassiowe so lès fleûrs di ronhes, djondant dèl « tchaudire », nos nos ènn' aprèpis pate à pate èt nos l'apicis avou nosse picète di fier blanc qui nos fis foû dès rondjeûres qui lès fierblankis d'åtoû d' là vinit taper là djondant, èt nos sucis l' lâme, come nos d'his, foû d' si dri...*

(¹) Charles Beauquier : *Faune et Flore populaires de la Franche-Comté*, Paris, 1910, I, pp. 336-337.

(²) XIII, p. 60.

(³) *Djus d' la Moûse*. Liège, 1938, p. 12.

'Ce qui nous mettait hors de nous-mêmes, c'était la chasse que nous faisions aux abeilles sur les prés de Saint-Denis. Quand nous apercevions une de ces bestioles poilues arrêté sur les fleurs des ronces, tout près de la « chaudière », nous nous approchions lentement et nous la saisissions avec notre pincette de fer blanc que nous faisions avec des rognures que les ferblantiers des environs venaient jeter là tout près, et nous suctions le miel, comme nous disions, hors de son derrière'.

« Trouver un nid [de bourdons] n'était pas chose facile », dit un inconnu dans « La Quinzaine » d'Ensival, en son numéro du 25 juin 1973. « Il fallait le flair pour déceler l'endroit, tapis de mousse, touffe d'herbes — sous lesquels les trois quarts du temps, les bourdons, prudents, avaient édifié leur nid. Mais le flair, nous l'avions. Chacun de nous, le nez en l'air, suivait du regard les [bourdons] dans leur course vagabonde et que nous retrouvions immanquablement butinant, ça et là, les fleurs du bas côté du petit chemin de campagne que nous prospections. Dès que l'objet de notre attention avait terminé son travail, nous suivions des yeux et aussi des jambes son voyage de retour au bercail, où, toujours diligent, il allait porter son précieux butin de pollen... Nos personnages ailés ne rentraient malheureusement pas tous dans le même nid. Enfin, nous réussissions toujours, tôt ou tard, à découvrir la cachette tant convoitée, deux ou trois de nos messagers bourdonnants ayant suivi... la même direction et s'étant posés au même endroit... Un bon coup de bêche et l'affaire était dans la boîte!... Je me souviens qu'il y en avait de deux sortes : des culs blancs et des culs gris »

A Herve, quand les gamins avaient trouvé un nid de « ces lourdes bêtes » sur le bord surélevé d'une ruelle, ils déciendaient de l'aller enlever. Mais l'opération n'était pas sans danger : il fallait ne pas se laisser piquer, *ramasser ine pète* douloureuse. On s'armait d'une pelle, on prenait une caisse à cigares vide et l'on pratiquait au milieu de l'une des parois

larges une petite ouverture. On enlevait alors prudemment le nid avec les *tortés*, ces gâteaux à miel où gîtent les bourdons à naître. On logeait le nid dans la boîte, quelques bestioles restaient collées aux gâteaux, et on plaçait la caisse sur l'appui extérieur d'une fenêtre. Les bourdons s'habituent très vite à ce nouveau genre de vie<sup>(1)</sup>.

A Theux, les *maltonis* se munissaient d'une caissette contenant quelques morceaux de sucre; ils introduisaient le nid tout entier dans la boîte bien close; après trois jours ils ouvraient le petit guichet pratiqué au préalable dans la boîte, et les bourdons, habitués à leur nouveau logis, en sortaient et y rentraient « comme pigeons au colombier »<sup>(2)</sup>.

A Pepinster<sup>(3)</sup> (et à Verviers aussi, selon Joseph Meunier)<sup>(4)</sup>, les gamins allaient à la bonne saison *rascoyi dès nids d' maltons* 'ramasser des nids de bourdons'. Pour ce faire, on utilisait une boîte de cent cigares vide mais assez profonde, car il arrivait que le *torté* fut assez gros. Sur le petit côté de la boîte on pratiquait une ouverture et on posait une petite planchette pour faciliter l'entrée et la sortie des bourdons, comme pour les pigeons de concours. L'ouverture pouvait se fermer par une sorte de volet qu'on levait et abaissait sur un petit bout de corde qui passait sur une petite roulette. Les chasseurs étaient au nombre de trois à six, parfois plus nombreux, chacun avec un instrument pour fouir la terre : petite bêche, petite houe, bâton, etc. Ils cherchaient le long des haies et des sentiers, là où il y avait abondance de mousses. Ils observaient l'entrée et la sortie des insectes, et dégageaient les rayons, pendant que certains chasseurs, avec leurs bâtons, écartaient les bourdons qui

(1) « Le Courrier de Herve », n° du 6 octobre 1956.

(2) « Le Pays de Franchimont » IX, 1954, 2, p. 2.

(3) Dans F. J. Burquel : *Li p'tit Fèrnand*, ms. s. p.

(4) *Verviers la bonne ville*, p. 103.

auraient pu les piquer : non que la piqûre soit dangereuse, mais elle est douloureuse. Il fallait alors prendre tout le gâteau sans le briser et bien vite l'enserrer dans la boîte. Celui qui prenait le *torté* se gantait; dès que l'opération de transfert du gâteau dans la boîte était terminée, on en refermait le couvercle. Alors on posait la boîte où l'on avait pris le gâteau, on le recouvrait de quelques herbes et d'un peu de terre : les bourdons revenaient, et quand on avait l'impression qu'ils étaient tous dans la boîte, après le coucher du soleil, on reprenait celle-ci et on rentrait au village. Chacun portait sa boîte sous le bras. Le lendemain on allait lever le volet de la boîte, qui était posée sur une planche clouée au mur de derrière la maison. Le jeu pouvait durer de deux à trois semaines, mais les bourdons finissaient toujours par s'envoler.

A Bouny-Romsée, les gamins distinguaient les *blancs cous* et les *rodjes cous*, et allaient *racoyer lès nids d' maltons* garnis de *tortê*s; ils les mettaient dans des caisses à cigares, auxquelles ils pratiquaient une petite ouverture qui se fermait au moyen d'un morceau de carte à jouer servant de *plan-tchète di hapâ 'volet de pigeonnier'*<sup>(1)</sup>.

A Bodange-sur-Sûre, Charles Dubois<sup>(2)</sup> observe que « les gamins singent volontiers les grandes personnes. A voir le paysan manœuvrer ses ruches, il (leur pousse)... l'envie de devenir apiculteurs ». Cet auteur énumère un certain nombre de variétés de bourdons : des noirs, des rouges, des fauves, des jaune et blanc... Il affirme qu'en Europe il en existe une vingtaine de variétés. Leurs colonies comptent plus de cent individus — chiffre qui ne se vérifie pas partout.

(1) Jacques Trillet à la SLW.

(2) Charles Dubois : *Vieilles choses d' Ardenne*. Verviers, 1947<sup>2</sup>, pp. 234-235. — A remarquer que cette localité, hameau de Fauvillers, est germanophone au niveau dialectal.

Ces colonies s'installent à terre, sous la mousse, « où elles façonnent, non des alvéoles réguliers, mais des masses de cire dans lesquelles les larves se creusent des loges ». « Les bourdons ne sont point méchants... ils ne piquent que si on les retient captifs entre les doigts ». Les gamins en déterraient les nids « pour sucer le miel acre des loges. Mais les trouvailles et le butin étaient fort aléatoires. L'idée leur vint, naturellement, de les coloniser en ruches ». « Dans une cépée de coudrier, on choisit une forte bûche de 50 cm de haut, bien droite et bien gonflée de sève. Le gros couteau a tôt fait d'inciser une dizaine d'entailles sur le pourtour; de cette base se décortiquent aussitôt dix chinons qu'un nœud arrête à l'autre bout. La ruche est amorcée. Les dix chinons, écartés de la tige centrale, sont maintenus obliques par des traverses, et voici que se dessine la forme d'un parasol à demi ouvert. Vite des brins d'osier ou des chinons plus minces tissent ce bâti. Un trou d'envol est ménagé. L'appareil est plaqué de bouse et... la ruche est prête à fonctionner. A l'entrée du soir, la théorie des gosses s'achemine vers les prés. Chacun est muni d'une houe et d'une planchette. D'un coup brusque tout le nid est soulevé avec sa motte de gazon et hissé sur la planche. La ruche, trou bouché, emprisonne le gazon, le nid et les bourdons. Triomphalement la capture est emportée sur un mur en pierres sèches, au fond du jardin. Pendant 24 heures, les pauvres bourdons sont condamnés au jeûne, afin qu'ils remplissent de leurs vols leur nouvelle demeure. Puis le trou est dégagé : la colonie est domestiquée. » Les enfants prélevaient alors de bonnes « suçades » sur leurs ruches. Les voleurs de ruches étaient sévèrement châtiés par le chef de la petite jeunesse et ses subordonnés.

A Liège, on a connu aussi la technique qui consiste à enfumer un nid de bourdons pour s'en emparer, si l'on se reporte à Forir, s. v<sup>o</sup> *maltonnrie* : *sofoquer 'ne maltonerèye* ' suffoquer un nid de bourdons'.

Je ne sais si les enfants d'aujourd'hui organisent encore la chasse aux bourdons : la tendance générale est plutôt, de nos jours, à l'extermination de ces insectes en définitive assez inoffensifs. Mais signalons, cependant, qu'Eugène Polain nota le recours à une incantation à Liège :

*Bourdon, bourdon, | Dj'han Djoc Simon, | Gargâr èt Gréfon!*

On y reconnaît sans peine un fragment d'une comptine française bien connue, dite l'empro-type. Par contre il est possible que la comptine suivante, notée en 1940 par moi-même pour Wisbecq et Rebecq, soit une ancienne incantation au bourdon :

*Bourdon bourdenfér, | Si vos mourèz, vos n' dirèz ni in infér! ... — Si vous mourez, vous n'irez pas en enfer!*

Une chasse aux bourdons a été décrite pour Le Levron, en Suisse romande, par Cl. Bérard (¹). Ici les enfants distinguent deux variétés de bourdons : ceux dont l'extrémité de l'abdomen est coloré en rouge, et ceux qui l'ont coloré en blanc. En dialecte, on dit, comme en wallon, qu'ils ont le *tyu rodzo* ou *blyan* 'le cul rouge ou blanc'. « (Les enfants) accordent la préférence à ces derniers, car ils les reconnaissent meilleurs producteurs de miel. Dès qu'un nid est découvert, les enfants vont s'en emparer à la nuit tombante, car les insectes sont alors tous rassemblés. Afin d'éviter l'aiguillon, ils plient un mouchoir en quatre, saisissent avec les rayons la mousse avec laquelle le nid est fait, les bourdons, et placent le tout dans une boîte en carton préparée à l'avance. Les insectes, nourris de fleurs, de sucre et d'eau, sont gardés prisonniers pendant deux jours dans leur ruche improvisée. Lorsqu'ils ont perdu le souvenir de leur première demeure, ils sont remis en liberté. Avec quelle anxiété ces

(¹) Dans les « Archives suisses des Traditions populaires » XXVI, 1925, p. 218.

apiculteurs en herbe attendent le retour des insectes! Avec quelle sollicitude surtout ils observent la production du miel! Mais le rapport est presque toujours petit, et bien des essaims ne reviennent pas à la ruche en miniature! »

En résumé, les enfants préservent des méthodes de chasse qui furent propres à leurs ainés longtemps avant que l'apiculture cessât d'être une nécessité pour devenir un élevage rationnel. On reconnaît trois stades : la capture par incantation; la capture par enlèvement sans enfumage; et la capture avec enfumage. Les enfants ont essentiellement conservé la seconde méthode. Dans un seul cas ils ont poussé l'imitation des adultes jusqu'à la confection d'une ruchette : à Bodange-sur-Sûre. On remarquera de plus qu'il s'agit d'une ruche tressée avec recouvrement de bouse; et que la chasse à une colonie est un stade plus évolué que la capture d'individus isolés. Toutes ces observations nous replongent dans un passé sans dimension temporelle, mais étrangement ancien.

### Les emplois métaphoriques des noms du bourdon

#### 1. Emplois de 'malot'

En ancien picard le *mallot* a désigné la cornemuse : le bourdonnement de l'instrument a été comparé à celui de l'insecte. On sait que la cornemuse combine un bourdon, ou *basso ostinato*, à un flageolet, une challemelle, un hautbois ou un autre instrument à vent qui exprime la mélodie.

Appliquée à l'homme, la comparaison avec le bourdon donne lieu à des significations comme 'marmotteur' (Delmotte), 'babillard, censeur, personne qui réplique' (Sigart) à Mons; 'bougon, grognon, ronchonneur' dans le Vimeu; 'radoteur' à Ath. A Saint-Pol-sur-Ternoise, *malót* est un adjectif au sens de 'grondeur, importun'.

De ces sens dérive un verbe *maloter* qui, en vieux français, signifie 'dire du mal, faire du mal à qqn' et qui a

donc le sens fondamental de 'tourmenter'. Je note *maloter* à Zudausques au sens de 'gronder'; à Béthune avec celui de 'contrarier, tourmenter' (Corblet); à Lille avec celui de 'bourdonner, murmurer sourdement' (Vermesse); à Cambrai le mot signifie 'grommeler'; à Valenciennes : 'grommeler, murmurer' (Hécart); à Tournai et à Ath, on note le sens de 'radoter'; à Ath, *maloté* = 'gronder, grommeler' (Delzenne et Deneufbourg); à Flobecq : 'gronder, faire des remontrances'; à Mons, *maloter*, c'est 'répliquer en boudant, marmotter' (Delmotte, 1812), 'parler beaucoup, se plaindre' (Sigart), 'bougonner, parler à tort et à travers, et sans désemparer' (Letellier), 'ronchonner, grommeler' (Verquin); à Marche-lez-Ecaussinnes : 'bavarder, gronder' (Carlier); à Braine-le-Comte 'gronder, réprimander' (Tondeur); à La Louvière : 'gronder, gourmander, bougonner' (Deprêtre-Nopère); au Rœulx : 'gronder, gourmander' (Faucon). A Abbeville, le verbe a la forme réfléchie *se maloter* 'se plaindre pour peu de chose, grogner' (Grare). A Ethe, en Gaume, un verbe *s' démaloter* a été commenté par Albert Hustin, pp. 65-66 : il signifie 's'agiter en faisant du bruit ou en grommelant, souvent seul, dans une chambre'. Cependant, contrairement à ce que pense ce lexicographe, on peut rattacher ce mot à un terme de la Baraque Fraiture que mentionne « La Défense Wallonne » du 18 janvier 1931 : *d'maltoné*, lequel s'emploie à propos d'un prédicateur ou de toute autre personne qui gronde. Le mot gaumais vient de 'malot<sup>1</sup>', le mot ardennais de 'malton<sup>1</sup>'; la comparaison avec le composé 'débretonner<sup>1</sup>' (voir plus loin), mieux attesté, s'impose. L'idée est que l'on se comporte d'une manière excessive, à la manière des bourdons, soit que ceux-ci s'acharnent sur une victime (on a vu qu'ils sont parfois méchants), soit qu'ils s'agitent en vain dans une souche, une baratte, une cruche, un groseiller, etc. (ainsi qu'on l'a vu

plus haut). L'explication d'Albert Hustin, comme quoi le préfixe *dé-* exprime l'idée que l'on se débarrasse de ses *malots* ou *maltons*, comme un cheval de ses taons, ne me paraît pas correcte.

De 'maloter' dérivent des noms exprimant l'action des verbes : le *maloteù* est le 'grognon' à Guignes et à Lille, le 'ronchonneur' à Dour, le 'grondeur' à Valenciennes, le 'radoteur' à Ath et à Tournai, le 'bougon' à La Louvière; dans ce dernier sens le mot est *maloteur* à Mons. Le *malotârd* est le 'grondeur' à Valenciennes et en picard; une *maloture* est une 'gronderie' à Saint-Pol; le *malotâje* est le 'rado-tage' à Ath.

Le nom de l'insecte est parfois renforcé d'un adjectif : é *fameûs malot* est un bavard impénitent à Dour; ène *vîye malote* (ce féminin est la substantivation d'un adjectif *malot*), est, à Jamioulx, une personne bougonne.

A Cambrai, une mauvaise boisson est appelée par Charles Lamy *du brin d' malot* 'de la merde de bourdon'. Dans le Rémois, selon Prosper Tarbé dans ses *Recherches sur l'Histoire du Langage et des Patois de Champagne*, 1851, p. 86 a, la *merde à malot* est la gomme des arbres. En faisait-on une boisson?

Par antiphrase le *malin maleot* de Tournai est un 'benêt', une 'personne qui a peu d'esprit'. C'est le sens que l'on retrouve dans le flamand *malloot* 'fou', en particulier 'fille sans cervelle', 'femme qui se comporte sottement'. J. Vercoullie, dans son *Beknopt Etymologisch Woordenboek der Nederlandsche Taal*, 1925, p. 216b, a bien vu l'étymologie romane du mot. Mais il donne à *malot* les sens de 'bourdon' et de 'fille sauvage' : je n'ai pas rencontré cette seconde signification. Il me paraît que le rôle de Tournai dans l'emprunt du mot doit être pris en considération; et je pense que *malloot* a absorbé le sens de l'adjectif flamand *mal* 'fou', qui est d'ailleurs apparenté au latin *malus*. Cette conception

rencontre celle de Jan de Vries dans son *Etymologisch Woordenboek*, 1961<sup>3</sup>, p. 158b.

2. *Emplois de 'malton'*.

A Namur, *malton* est devenu un adjectif : on appelle, en effet, *tchét malton* un chat qui a trois couleurs : noir, jaune et blanc, comme certains bourdons.

Il est plus difficile de savoir ce que Martin Lejeune (1) veut exprimer en parlant de *fé l' blanc malton* :

*Et lès deûs treûs poyèdjes du bâbe*

*Lèsî fit creûre qu' èstît capâbes*

*Ci djoû-là dè fé l' blanc malton.*

'Et les deux trois poils de barbe —...— Leur faisaient croire qu'ils étaient capables — Ce jour-là de faire le blanc bourdon'

Il doit s'agir de 'faire l'important en importunant'.

A Robertville, on dit d'un lourdaud qu'il est *on loûrd malton*; et *on gros malton* est une personne qui marche lourdement.

A Liège, Arthur Xhignesse (2) évoque la balourdise d'un certain Blamant, par ailleurs désigné comme *afronté cinsi ' fermier effronté '*, en l'interpellant d'un « *ç' gros malton-là d' Blamant*  » 'ce gros bourdon de B.'

A Liège encore, Ch. du Vivier de Streel notait aussi que le lourdaud *n'a nin pus d' sins qu'on malton*  'n'a pas plus de sens qu'un bourdon'; on le dit aussi d'un étourdi ou d'un insensé.

A Dinant et à Bouvignes, c'est d'un fou que l'on dit *qu'il a sti bêtchi do rossia malton*  'il a été becqueté (mordu) du bourdon roux', le plus méchant.

De *malton* dérive un verbe *maltoné*, à Dorinne, qui se dit

(1) *Oeuvres lyriques*, p. 352.

(2) BSLW, LXVII, 1942, p. 165.

du temps qu'il fait, de la bouilloire : *l' temps s'a r'mètu à maltonè todis l' min.me plin s' tièsse* 'le temps s'est remis à bourdonner toujours la même chose plein sa tête' *li cokmâre maltonéye* 'la bouilloire chantonne' (1). Le sens de *maltonner* à Chassepierre est plus proche de son origine et se compare à *maltoneriye* cité plus haut : c'est 'faire entendre un bruit continu, en parlant et en se remuant beaucoup et bruyamment'. De ce verbe simple dérive un autre, *démaltouner*, qui signifie 'grommeler, grogner, rouspéter' et qui peut s'employer à la forme réfléchie : *su démaltoner*, c'est 'protester, se regimber, se donner beaucoup de peine, s'acharner au travail'; et comme exemple, Jules Massonnet dit qu'*i s' démaltonot coume in possède à la b'sougne* 'il s'acharnait comme un démon à la besogne'. La sémantique de ce verbe complète celle du *s' démaloter* noté par le Dr. Hustin à Ethe, et dont il a été question plus haut. Elle permet d'assurer que ce que l'on a vu d'abord c'est le travail bruyant et continu d'un nid de bourdons, plutôt que le comportement d'un bourdon isolé.

### 3. Emplois de 'malon'

De ce nom du bourdon dérive un verbe 'malonner', dont le FEW, VI, p. 426b, fournit la forme des Ardennes françaises *maloner* 'grommeler'. Dans l'ouest de la France, 'melouner' signifie 'boudonner, murmurer, causer entre les dents, chanter à demi-voix, parler à propos de rien, gronder (tonnerre), etc.'.

### 4. Emplois de 'breton'

A Sainte-Marie-Geest, on dit d'une personne au caractère méchant que c'est *on rossia bérton* 'un bourdon roux'; à Zétrud-Lumay on prononce *on rossia bérton*.

(1) Auguste Laloux : *Li P'tit Bërt*, 1969, pp. 100 et 130.

A Offagne, le *bérton* est un 'bougon', un 'grognard'. Le mot est en rapport certain avec le verbe 'bretonner' dans certaines de ses acceptations. A mon avis, c'est du sens de 'bourdon' que dérivent les significations à donner aux notations suivantes :

Bouillon *burton* 'grondeur'; — *bçertouner* 'bougonner' Offagne; — *bértoner* 'répliquer en sourdine' Tourinnes-la-Grosse; — *bértoner* 'gronder', 'réprimander' Courcelles et Souvret; 'bougonner' Flobecq, Bourlers-lez-Chimay, Amiens (Corblet); 'maugréer' : Tourcoing (notamment dans *bértoner intér sès dints*); 'gronder, murmurer' Valenciennes (Florian-Parmentier, Dauby); 'grommeler, murmurer' Tourcoing; 'grommeler, gronder' Lille; 'gronder, grommeler, rouspéter' Cambrai, Mouscron; 'radoter' Bourlers; 'bredouiller' Amiens (Corblet, David), Nord-Amiénois, Beauvois-en-Cambrésis; 'parler inintelligiblement' Amiens (David), Archon, Rozoy-sur-Serre et Parfondéval (Aisne); — *bèrteonner* : 'grommeler, ronchonner' Tournai; — *bértonné* : 'gronder tout bas, gourmander' Tournaisis? (Doutrepont); — *bértonyer* : 'parler entre les dents, bafouiller' Beauvois-en-Cambrésis; — *bérdoner* : 'grommeler' Arville; 'maugréer' Aisne; — *bérton.ner*, *berton.ner* : 'gronder, réprimander, grommeler, bougonner, murmurer entre ses dents' Aubers-en-Weppe; — *bertonnoer* : 'murmurer, gronder sans sujet' châtellenie de Lille, 1824; — *burtoner* : 'gronder, tapager' Bouillon; — *burtiner* : 'bougonner, tapager', en domaine namurois; — *burtiné* : 'bougonner, grommeler, ronchonner' Dinant; 'bredouiller' Annevoie, Bioul et Warnant; — *bërtiner* : 'bougonner' Ben-Ahin; — *bërtener* : 'bourdonner, grommeler, bougonner' Sainte-Marie-Geest; 'réprimander, gronder qqn' Chastre-Villeroux, Noduwez; — *bërténé*, *bërténé* : 'rouspéter, réprimander par beaucoup de paroles mais sans crier' Ellezelles; — *bërtuner* : 'mur-

murer' Houyet; — *bèrtouner* : ' gronder, murmurer' Basècles.

De ces verbes dérivent des noms comme *bèrtonârd* ' grognon ' à Roubaix, Lille (aussi *bértonwârd*) ' rouspéteur ' à Mouscron; *bèrténaud* ' grognard ' à Sainte-Marie-Geest, ' grondeur ' à Chastre; *bèrténâd* ' personne qui réprimande souvent ' à Ellezelles; — *bèrtoneû* ' bougon ' à Valenciennes; — *bèrtonajes* ' radotages ' à Valenciennes (Théry).

Il existe aussi des composés de ces verbes : *diburtiner* ' marmotter ' à Namur; *diburtinè* ' maltraiter qqn en paroles ' à Dinant et Denée, ' malmener, agacer ' à Ciney; *si d'burtinè* ' maugréer ' à Beauraing; ' se chamailler ' à Ciney, Dinant, Annevoie, Bioul et Warnant; *sé d'bèrténer* ' se chamailler ' à Perwez, Marilles, Noduwez; — *si k'burtiner so...* ' maugréer, exhaler sa mauvaise humeur contre...' à Villers-Sainte-Gertrude; *si k'burtinè* ' se chamailler ' à Marche-en-Famenne.

Le mot 'bretonner<sup>1</sup>' est très répandu en France; il est presque impossible de distinguer les dérivations directes de son sens initial et les significations qui ont été influencées par le sens de 'bourdon' du simple 'breton'. C'est par comparaison avec 'maloter<sup>1</sup>' et 'malonner<sup>1</sup>' que je pense que 'bretonner<sup>1</sup>', au moins dans ses significations de 'bougonner, grommeler, maugréer, rouspéter, réprimander, etc.' (sauf 'bredouiller, parler inintelligiblement, entre les dents') peut avoir été influencé par l'image du bourdon.

##### 5. *Emplois de 'bourdon'*

A Vedrin, Alphonse Sacotte (<sup>1</sup>) a employé le mot bourdon à l'adresse d'un âne : *Yû, vi bourdon!* ' hue, vieux bourdon! '. Mais le contexte ne permet pas de discerner ce

(<sup>1</sup>) Alphonse Sacotte : *On duo et deux monologues*. Namur, 1921. [p. 9].

qu'il voyait de commun entre les deux animaux : serait-ce leur acharnement? ou leur méchanceté? Car à Jamioulx, selon Willy Bal, on emploie métaphoriquement le mot *bourdon* au sens de ' personne méchante'.

Le même indique d'ailleurs que le *bourdon* peut s'entendre au sens de ' petit être', et donne en exemple la phrase : *C'it-st-in minâbe via, in p'tit bourdon qui n'aveut cu ni fesses* ' c'était un veau minable, un petit bourdon qui n'avait ni cul ni fesses' (¹).

Au pays de Charleroi, il était assez commun, au cours de la dernière guerre, de comparer les avions, notamment les bombardiers, à des bourdons. Henri Pétrez, de Fleurus, note dans sa pièce de théâtre *Vir Voltiy*, p. 14 : *Quand on-z-étin-déve d'au lon ûler lès gros boûrdons dès Américains* ' quand on entendait de loin hurler les gros bourdons des Américains'. Et Louis Sohy, de Gilly, dans ses souvenirs de guerre *Sôdârt di 40*, p. 92, indique que *Lès-Anglês aflachenu leûrs nwârs bourdons come dès mouches* ' les Anglais abatent leurs noirs bourdons comme des mouches'. Il compare de même, p. 73, certaines grosses mouches d'Allemagne à des bourdons : *Dès mouches, dji n' vos dè pâleré néen, c' it come dès bourdons* ' des mouches, je ne vous en parlerai pas, elles étaient comme des bourdons'.

A Mons, Charles Letellier recourt aussi au moins une fois, dans son « Armonaque » de 1871, p. 31, au bourdon comme point de comparaison : *In aute fwas, c'êt Madame Fanfér-luche qui f'zwat canapé au bal du Bourguémèsse à coté Madame Durméné et qu' étwat si fort couverte de dentèles qu'èle awwat l'êr d'in gros bourdon pris au cripiau dins dés twales d'aragne.*

(¹) D'après Bal, p. 220.

' une autre fois, c'était M<sup>me</sup> Fanfreluche qui faisait tapisserie au bâl du Bourgmestre à côté de M<sup>me</sup> Durmené, et qui était si fortement couverte de dentelles qu'elle avait l'air d'un gros bourdon pris au piège dans des toiles d'araignée'.

A Anderlues (<sup>1</sup>), une devinette du dé fait allusion à l'abdomen du bourdon :

*Ad'venèz ç' qu'est rond | Come in cu d' bourdon | Et qu'a autant d' fèrnièsses | Qu'au chatau d' Mon?*

' Devinez ce qui est rond — Comme un cul de bourdon — Et qui a autant de fenêtres — Qu'au château de Mons?'

Il est possible que l'allusion à la rondeur de l'abdomen du bourdon soit indirecte, via un bonbon, en français régional appelé « cuberdon » à Liège et à Braine-le-Comte, et « chapeau de curé » à Charleroi : il est de forme conique et à base de miel; il s'appelle *cu d' bourdon* à Nivelles, dans le Centre, à Braine-le-Comte, à Wasmes et à Mons.

Dans le Centre, la centaurée se dénomme *fleur d' ebourdon*; à Mons, on appelle *bourdon* diverses espèces d'ophris, dont les fleurs ressemblent à des mouches; le nom s'applique aussi à quelques orchis et à la jacée (*centaurea jacea*), laquelle porte également le nom de *bourdon* dans le Borinage. C'est peut-être la même plante, ou l'une de celles qui viennent d'être mentionnées, que l'on désigne sous le nom de *bourdon* à Marche-lez-Ecaussinnes, en la définissant ' mauvaise herbe'.

Le *bourdon* apparaît enfin dans une expression recueillie en Hainaut. A Charleroi, Félicien Barry se vante d'un beau coup : *Ça, ça pout s'apeler aflachi trwès bourdons d'in côp d' savate* 'ça, ça peut s'appeler abattre trois bourdons d'un coup de savate' (des résistants ont fait trois Allemands prisonniers, dans *Sang Walon*, 1945, p. 116). C'est à coups de casquette que l'on s'efforçait le plus souvent de chasser

(<sup>1</sup>) Oscar Colson dans « Wallonia » V, 1897, p. 53.

le bourdon importun. Joseph Faucon, dans « Les Cahiers Wallons », 1938, 20, p. 313, y fait allusion :

*C'it in coup d' casquète | Come in bourdon rascoye quand i fét trop d' boucan* 'C'était un coup de casquette — Comme un bourdon reçoit quand il fait trop de bruit'. A Mons, on se moque de quelqu'un qui est en colère, selon l'« Armonaque dé Mons » 1885, p. 66 : *On dirwat in bourdon qu'à atrapé in côp d' casquète* 'on dirait un bourdon qui a attrapé un coup de casquette'. Fernand Verquin, dans son recueil *Pou no Catiau*, de 1931, p. 21, dit de même de quelqu'un qui se montre penaud à l'égard d'autrui qu'il *est findant come in bourdon qu'a r'çu in côp d' casquète* 'il est tranchant comme un bourdon qui a reçu un coup de casquette'. Une note du même à la Société de Littérature wallonne dit que l'on exprime que l'on reste abasourdi par la phrase *Ej swis r'esté là come in bourdon qu'a r'çu in côp d' casquète*.

### Le bourdon dans les moqueries

A Antoing et dans le Tournaisis, on dit d'un niais, pour le tourmenter :

*Malin maléot | Biête come in péot!* 'Malin bourdon, — Bête comme un pot!'.

A Tournai on a aussi noté : *Malin maleot, | Malin come in seot!* qui se dit d'un imbécile.

A Seraing, Nicolas Pirson nota vers 1937 une réponse facétieuse à un enfant ou toute autre personne qui demande *Qui magne-t-on au dîner?* 'que mange-t-on au dîner?' — *Dès zizis ét dès zazas ét dès coyons d' maltons!* 'des zizis et des zazas (mots de fantaisie) et des couilles de boursdons! '.

On retrouve ces *coyons d' maltons* dans une chanson du pays de Stavelot notée vers 1895 par le curé Malchaire, de Fronville :

*Dès pâtêr, dès pîr'hètes, | Dès vêtes èt dès sètches, | Dès  
anses di crameûs, | Dès cwènes di pourcês, | Dès coyons d'  
maltons, | Dès fleûrs di djèyis : | Tot tchèrdjis nos plantchis |  
Po maryi l' fèye Cambrosil*

' Des pater, des pierrettes, — Des vertes et des sèches, — Des anses de terrines, — Des cornes de pourceaux, — Des couilles de bourdons, — Des fleurs de noyers : — Tout chargés (étaient) nos planchers — Pour marier la fille Cambrosy'.

A Braine-l'Alleud, quand on parle d'un avare, on dit qu'il mourra comme les bourdons avec la larve (= le miel) au cul. A Jodoigne l'expression est : *I mourrè l' laume au kë, come lès bértons*. Notation de Nivelles : *il èst moûrt avé du mièl à s' cu; à Huy : i moûrrè dèl laume à s' cou, come lès maltons*. L'expression jodognoise ne se dit pas que d'un avare, mais aussi d'un jeune homme qui ne courtise pas. A Ladeuze, la même chose se dit d'un célibataire endurci : *i f'rà come lès ta-ons, i moûra avè l' mièl au cu*.

A Ferrières, j'ai noté en 1972 un dicton plaisant qui se dit de quelqu'un qui n'entend guère, au propre comme au figuré : *I n'ôt nin pus po lès orèyes qu'on malton po lès roudjons* ' il n'entend pas plus par les oreilles qu'un bourdon par les grelots'.

#### Le bourdon dans le blason populaire

Les habitants de Daussois, près de Walcourt, sont appelés les *malots d' Dausseù*. Il faut comprendre 'les lourdauds de Daussois'. Mais De Raadt pense que ce sobriquet serait dû au fait que le village, terre franche sous l'ancien régime, était le rendez-vous des malfaiteurs, qui s'assuraient l'impunité en foulant son sol. Le *malot* serait donc 'l'homme du mal', et il resta par la suite aux habitants parce qu'ils favorisaient le mal. Sur place, cependant, le mot désigne le bourdon et le faux-bourdon. On se trouve donc en face

d'une explication pseudo-scientifique, reproduite par les journalistes<sup>(1)</sup>.

A Fontaine-Valmont [Th 29], les habitants sont blasonnés *lès bourdonis*. Je comprends : 'les chasseurs de bourdons'<sup>(2)</sup>.

A Theux, les gens sont des *bourdoneūs*, mot qu'il faut peut-être entendre dans le même sens que le blason précédent; mais ce n'est guère probable, puisque le chasseur de bourdons y est le *maltoni*. Faut-il dès lors comprendre 'les bougons'? Que l'on compare avec *maloteū*. Dans les deux cas, de Fontaine-Valmont et de Theux, le mot est injurieux, ainsi que dit De Raadt; mais ne vaudrait-il pas mieux dire « méprisant »<sup>(3)</sup>?

#### Le bourdon dans la toponymie

On trouve un lieu-dit 'bourdon' à Xhendremael [L 22] (*à bordon*), Marenne [Ma 27] (*bordon*), Lesve [Na 111] (Le Bourdon). En ce dernier endroit Jourdain<sup>(4)</sup> note « Bourdon d'Hiver » : le toponyme repose-t-il sur une anecdote? Et ne faut-il pas comprendre *âs bordons* aux deux autres endroits? Ou bien le toponyme dérive d'un anthroponyme : au XVIII<sup>e</sup> siècle, à Xhendremael, la carte du village due à l'avocat Brassines n'indique qu'une seule maison : « la maison du Bourdon ». Auquel cas Bourdon pourrait représen-

<sup>(1)</sup> Voir Arille Carlier dans « L' Coq d' Awous », n° du 26 février 1910; « Wallonia » XVII, 1909, p. 166; « Jadis » XVIII, 1914, 207, p. 66; « La Province de Namur », n° du 11 novembre 1935, tous d'après J.-Th. De Raadt : *Les sobriquets des communes belges (Blason populaire)*. Bruxelles, 1904, pp. 467 et 513.

<sup>(2)</sup> D'après Alfred Harou dans De Raadt, p. 340. Il notait *bourdonnai*, qui doit être une faute.

<sup>(3)</sup> Voir p. 340.

<sup>(4)</sup> Voir p. 520b.

ter un sobriquet. Mais vu la répartition de ces toponymes dans une zone où n'apparaît que peu le type 'bourdon' pour désigner l'insecte, peut-être convient-il d'y voir un tout autre mot. Je laisse donc le problème à d'autres.

Par contre le *ri mälöt* à La Bouverie [Mo 43], que note Jean Haust dans son *Enquête dialectale sur la Toponymie wallonne*, 1941, p. 125, est probablement un 'ruisseau aux bourdons', qui ont pu y trouver les plantes florifères dont ils raffolent.

### Le bourdon dans les croyances

Je n'ai noté qu'une seule croyance : à Charleroi, Namur et Liège, les enfants et parfois aussi les adultes pensent que les bourdons sont les mâles des abeilles. Ils confondent évidemment le bourdon avec le faux-bourdon, qui est le véritable mâle de l'abeille. On peut même être un homme de science éminent, correspondant du Museum d'Histoire Naturelle, et se tromper : Christophe Gaudefroy, minéralogiste il est vrai, définit le *malo* de son Beaucamps-le-Vieux : « bourdon, mâle d'abeilles »!

Et voici quelques présages. C'est un signe de pluie à Vance [Vi 24] lorsque les guêpes et les bourdons se réfugient sous terre; mais c'est un signe de beau temps lorsque, le matin, les frelons paraissent en grand nombre.

Le premier pronostic est signalé par Rolland sans localisation : « Quand les bourdons restent auprès de leurs trous, c'est signe de pluie ».

Dans la Somme, un dicton dit : « Voilà les *malous* qui bourdonnent, il est temps de s'en aller », c'est-à-dire qu'il est midi.

Le folklore des croyances n'est donc pas très riche.

### Le bourdon et la pêche

Au pays de Charleroi, dans la région de Mons et dans

celle de Liège, on se sert de bourdons, comme d'ailleurs aussi de frelons, de guêpes, d'abeilles comme appâts à la pêche. Il en est de même à Andenne et probablement ailleurs<sup>(1)</sup>.

#### Le bourdon dans un jeu enfantin

Eugène Monseur signalait en 1892 que les enfants du pays de Louveigné élevaient des bourdons dans des caisses à cigares — ce qui inclut qu'ils en faisaient la chasse. « Ils vont les lâcher à de grandes distances et décernent des prix pour les bourdons qui reviennent les premiers à leur demeure, de même que leurs pères font pour les pigeons<sup>(2)</sup>. »

Il en était de même à Spa, selon une notation de Charles-J. Comhaire. On pouvait voir sur les appuis de fenêtres du premier étage au quartier du Vieux-Spa des caissettes à cigares fermées et munies d'une ouverture carrée de 2 cm de côté. Ces boîtes contenaient des nids de bourdons. Certains jours les enfants organisaient des concours à la manière des enfants de Louveigné : mais ils mettaient une gouttelette de couleur sur le gros dos velu du bourdon pour le reconnaître à l'arrivée.

A Sprimont aussi on organisait des concours de *maltons*, et il est probable qu'il en était de même à Theux. La chose est assurée à Olne : ici c'est sur l'abdomen que l'on mettait une tache de couleur, et on les lâchait à une distance de un ou deux kilomètres<sup>(3)</sup>.

A Herve, quand les gamins avaient réuni trois ou quatre

<sup>(1)</sup> Voir Achille Jacquemin dans le BSLW, XXIX, 1891, pp. 252, 264, 265 et 266 (pour Liège); et le BDW, IV, 1909, 1, p. 27, par Louis Bragard pour Andenne.

<sup>(2)</sup> Eugène Monseur : *Le Folklore Wallon*. Bruxelles, (1892), p. 100.

<sup>(3)</sup> D'après une note d'Henri Simon à la SLW.

nids, qu'ils alignaient sur un appui de fenêtre, on organisait des concours de *pêtchons* : « on prélevait de chaque nid un sujet bien vivant, on les emportait... à quelques mètres, on les lâchait et on surveillait le moment de la rentrée sur le *hapon* [= *hapå*] ou volet de pigeonnier. On trouvait les masqués fort méchants, mais aussi les meilleurs concurrents »<sup>(1)</sup>.

A Bouny-Romsée, on marquéve *lès maltons so lès reins*, 'on marquait les bourdons sur les reins' avec de la couleur à l'eau; on les transportait à un quart d'heure de distance, soit un kilomètre. Les insectes revenaient à leur nid, mais il ne fallait pas oublier de mettre un morceau de sucre blanc dans leurs caisses.

### Conclusion

Le folklore et la dialectologie du bourdon en Wallonie sont loin d'être dépourvus d'intérêt. En eux survivent des observations, des techniques de chasse et un jeu qui témoignent d'une capacité populaire à tirer parti du milieu et nous font connaître une écologie humaine digne de considération.

Comparée à la notice de Rolland, ainsi qu'à celle de Beauquier, notre notice (qui concerne presque autant la Picardie que la Wallonie) est plus riche, plus variée et d'une plus grande portée culturelle, bien que d'autres régions apportent des compléments d'observation et de croyances fort intéressants.

Et cependant, il reste probablement encore des notations à faire en Wallonie même, qui révéleraient des faits passés jusqu'ici inaperçus. L'enquête est toujours en cours...

Roger PINON

(1) « Le Courrier de Herve », n° du 6 octobre 1956.

## SOURCES

La plus grande partie de la documentation provient de l'enquête de Jean Haust pour l'ALW. On ne reprend ici après que les points pour lesquels on a utilisé d'autres sources, à l'exception du FEW, auquel on a repris éventuellement quelques données.

- Abbeville** [Ab 1] : « Linguistique Picarde », III, 1962, 3, p. 20. || **Abée-Scry** [H 58] : une fiche de SLW. || **Agimont** [Ph 59] : Charles Bruneau : *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, 1914, p. 110. || **Aiseau** [Ch 62] : Raoul Varlet, dans « Les Cahiers Wallons », 1942, 41, p. 811. || **Aisne** : Eugène Rolland : *Faune populaire de la France...*, XIII, 1911, p. 55. || **Amay** [H 28] : DFL, p. 61. || **Amiens** [Am 1] : J. Corblet : *Glossaire étymologique et comparatif du Patois Picard ancien et moderne...*, 1851, p. 475; Edouard David : ... *Mahiette...*, Amiens, 1969, p. 164b. || **Ampsin** [H 27] : l'abbé Schoenmaeckers à la S.L.W. || **Anderlues** [Th 11] : « Wallonia », V, 1897, p. 53. || **Annevoie** [D 3] : Lucien Léonard : *Lexique namurois...*, 1969, pp. 70, 334, 335, 346, 427, 638, 640, 641. || **Ans** [L 64] : une note à la SLW. || **Arbrefontaine** [B 3] : DFL, p. 61 || **Archon** [La 24] : Marcel Cury et Georges Raillet : *Glossaire d'Archon, Rozoy-sur-Serre et Parfondeval (Aisne)...*, 1965, pp. 32 et 71. || **Ardennes belges** : Albin Body : *Vocabulaire des Agriculteurs de l'Ardenne, du Condroz, de la Hesbaye et du Pays de Herve*. BSLW, XX, 1885, p. 115; J. Feller, dans le BDW, X, 1920, p. 66. || **Ardennes françaises** : voir Bruneau, I, p. 110 et le FEW, passim. || **Argenteau** [L 29] : DL, p. 567b; DFL, p. 61. || **Arsimont** [Na 107] : L. Verhulst, dans BSLW, LX, 1926, p. 248; une note à la SLW; Edmond Wartique : *Lès dérins contes*, 1954, p. 193. || **Arville** [Ne 14] : P.-J. Dosimont : *L'Ardenne aux Câmpoms...*, Libin, 1945, p. 8. || **Assesse** [Na 128] : Alex. Bodard, dans « Les Cahiers Wallons », 1952, 10, pp. 162-165; 1968, 5, p. 82. || **Ath** [A 1] : André Delzenne, dans l'« Almanaque Polyte Criquegnotte », 1941, pp. 5, 36, 46; Alph. Deneufbourg, dans « El Bourdon d' Châlérwè », VII, 1955, 73, p. 217. || **Aubers-en-Weppes** [Li 68] : *Les parlers d'Aubers-en-Weppes*, 1971, p. 52. || **Bagimont** [Ne 65] : Roger Ghys : *Les insectes dans le folklore wallon*, dans « Le Naturaliste Amateur », V, 1948, pp. 114-115; Bruneau. || **Barvaux** [Ma 10] : une note à la SLW. || **Basècles** [A 57] : Jean Leblois : *Basècles bâti sur roc*. Péruwelz, 1972, p. 51b. || **Basse-Meuse** : Jean Dessard à la SLW; Ghys, p. 114. || **Beaucamps-le-Vieux** [Am 156] : Christophe Gaudefroy : *Lexique Picard de Beaucamps-le-Vieux et de sa Région (Canton d'Hornoy, Sud-Ouest Amiénois)...*, 1969, p. 11. ||

**Beauvois-en-Cambrésis** [Ca 73] : Daniel Bourriez, dans « Eklitra », 5, 1971, p. 22. || **Bergilers** [W 10] : FEW, X, 1962, pp. 539b-540a, qui endosse l'explication du DL, p. 567b; et DFL, p. 61 et DL, p. 713b. || **Berlaimont** [Av 76] : « Arména Berlaimontois Crasset d' l'arrondissement d'Avesnes, par E.E. Vanhées », 1867, p. 47. || **Bertrix** [Ne 44] : une note à la SLW. || **Béthune** [Bt 1] : Corblet, p. 475. || **Bihain** [B 6] : DFL, p. 61. || **Binche** [Th 9] : une note à la SLW. || **Bioul** [D 2] : voir Annevoie. || **Bodange-sur-Sûre** : voir Fauvillers. || **Bouillon** [Ne 70] : FEW, I, 1928, pp. 539a-b; VI, p. 426b; Bruneau, I, pp. 110 et 183; Ghys, p. 114; Pierre Gillet : *Le patois de Bouillon et de la Semois...*, 1967, p. 7. || **Bourlers** [Th 79] : une note à la SLW. || **Bouvignes** [D 38] : Jules Nollet à la SLW. || **Bovigny** [B 7] : DFL, p. 61. || **Brabant wallon** : Ghys, p. 114. || **Braine-l'Alleud** [Ni 38] : Rolland, XIII, p. 60; Ghys, p. 114. || **Braine-le-Comte** [S 19] : *Glossaire en wallon de Braine-le-Comte*, pp. 25b, 53b; Georges Tondeur : *Et mes petits-enfants ne me comprendront plus!...*, 1937, pp. 22, 32, 121a. || **Buzenol** [Vi 29] : une note à la SLW. || **Cambrai** [Ca 1] : Henri Carion, dans l'« Arména d' Jérôme Pleumecocq », 1840, pp. 34, 44; 1841, pp. 51, 64; Charles Lamy : *Passe-Temps Kimberlot*, III, 1893, p. 182. || **Le Centre** : Fl. Deprêtre et R. Nopère : *Dictionnaire du wallon du Centre*, 1942, pp. 39b, 178b. || **Celles-lez-Dinant** [D 72] : J. Houziaux, dans « Les Cahiers Wallons », 1952, 1, p. 7; 1954, 6-7, p. 95. || **Cerfontaine** [Ph 45] : A. Balle : *Contribution au dictionnaire du parler de Cerfontaine*, 1963, p. 62. || **Chaineux** [Ve 12] : BSLW, LII, 1909, p. 248. || **Champagne** : Corblet, p. 475; Prosper Tarbé, cité, p. 86 a || **Chapelle-lez-Herlaimont** [Ch 26] : A. Bayot à la SLW. || **Charleroi** [Ch 1] : BSLW, XXV, 1889, p. 43; XXIX, 1891, p. 252; A. Carlier, dans « L' Coq d' Awous », n° du 11-7-1908; Rolland, XIII, p. 49; notations personnelles. || **Charneux** [Ve 6] : DFL, p. 61. || **Chassepierre** [Vi 5] : J. Massonnet : *Lexique du patois de Ch.*, 1975, pp. 23, 142. || **Chastre-Villeroux-Blanmont** [Ni 94] : une note à la SLW. || **Chiny** [Vi 8] : Bruneau, I, p. 110 et BDW, VI, 1911, 1-2, p. 50. || **Ciney** [D 25] : une note à la SLW; R. Hostin, dans « Les Cahiers Wallons », 1962, 9-10, p. 156. || **Ciplet** [W 73] : une note à la SLW. || **Clermont-sur-Berwinne** [Ve 8] : le Dr Randaxhe à la SLW en 1908. || **Comblain-au-Pont** [L 116] : une note à la SLW. || **Corbion** [Ne 69] : Bruneau. || **Courcelles** [Ch 35] : O. Bastin : *Lexique Français-Wallon*, 1969, pp. 17b, 67b, 82b, 33b. || **Couvin** [Ph 78] : Paul Marchot dans une note à la SLW. || **Crehen** [W 45] : Lucien Molitor à la SLW. || **Cugnon** [Ne 72] : Bruneau. || **Cumières** : Louis Lavigne : *Le patois de Cumières et du Verdunois*, 1939-1940, p. 537. || **Dalhem** [L 32] : DFL,

p. 61. || **Dampremy** [Ch 48] : Firmin Callaert : *Dofe, mésse porion du N° 2*, 1935, p. 76. || **Démuin** [Md 10] : Alcius Ledieu : *Petit Glossaire du Patois de D.*, 1893, p. 151. || **Denain** [Va 51] : Jules Mousseron : *Fleurs d'en bas*, p. 114. || **Dinant** [D 1] : Jules Nollet à la SLW. || **Dison** [Ve 16] : BSLW, LII, 1909, p. 248; Martin Lejeune : *Oeuvres lyriques...*, Liège, 1925, p. 352 (*So l' Hougne*). || **Dorinne** [D 10] : Auguste Laloux, dans « Chîjes et Pasquées », 1036, 22-3-1966; « Les Cahiers Wallons », 1963, 10, pp. 193-196; 1969, 10, p. 211; *Li p'tit Bërt*, 1969, pp. 8, 9, 27, 100, 146; *Mi p'tit viyadje dès-ans au long*, ms., 1971, pp. 80, 95, 106. || **Doubs** : Rolland, XIII, p. 60. || **Dour** [Mo 50] : une note à la SLW. || **Dréhance** [D 52] : Gérard Burnay, dans « Les Cahiers Wallons », 1972, 5, p. 86. || **Ellezelles** [A 2] : une note à la SLW; J. Vandewattyne : *Glossaire d'Ellezelles*, 1969-1970, s.p. || **Ensival** [Ve 28] : une note à la SLW. || **Esneux** [L 106] : une note à la SLW. || **Ethe** [Vi 33] : Albert Hustin : *Parler et Coutumes de la Lorraine belge. Lexique de 350 mots commentés*, 1963, pp. 65-66. || **Fauvillers** [B 33] : Charles Dubois : *Vieilles choses d'Ardenne*, 1947, pp. 234-235; Ghys, pp. 114-115. || **Faymonville** [My 6] : Joseph Bastin : *Vocabulaire de F.*, dans BSLW, L, 1909, p. 555. ||  **Ferrières** [H 77] : Marcel Launay, dans BSLW, LX, 1926, p. 46; LXII, 1928, p. 97; A. Fagnoul à Roger Pinon en 1972. || **Fexhe-le-Haut-Clocher** [W 56] : Jules Wileur, dans le BSLW, LX, 1926, p. 144. || **Fléron** [L 80] : Le Dr Randaxhe à la SLW en 1908. || **Fleurus** [Ch 33] : Henri Pétrez, dans *Vir volty'*..., s.d., p. 14. || **Flobecq** [A 3] : une note à la SLW. || **Florenville** [Vi 6] : Bruneau. || **Floriffoux** [Na 72] : Robert Boxus : *Vocabulaire Wallon Namurois des Noms d'Animaux...*, 1938, p. 23a. || **Foisches** [G 2] : Bruneau. || **Fosses-la-Ville** [Na 109] : Auguste Lurquin, dans le BSLW, LII, 1910, p. 118; dans son glossaire inédit à la SLW, II, p. 286; R. Vi-roux, dans « Les Cahiers Wallons », 1971, 8, p. 134. || **Frahan** : voir Corbion. || **Frameries** [Mo 44] : Ghys, p. 114. || **Franche-Comté** : Corblet, p. 291; Charles Beauquier : *Faune et Flore populaires de la F.C.*, 1910, I, pp. 336-337. || **Fromelennes** : Bruneau. || **Gembloix** [Na 22] : J. Laubain à la SLW. || **Genappe** [Ni 90] : une note à la SLW. || **Gesves** [Na 119] : J. Pirot, dans « Les Cahiers Wallons », 1949, 6, p. 82. || **Gilly** [Ch 50] : G. Fay, dans « Les Cahiers Wallons », 1959, 9, p. 174; Louis Sohy : *Sôdârt di 40*. Charleroi, p. 92. || **Givet** [G 1] : J. Waslet : *Vocabulaire Wallon-Français...*, « Revue d'Ardenne et d'Argonne », XIX, 1911-1912, p. 132. || **Glain** [L 63] : une note à la SLW. || **Glons** [L 7] : une note à la SLW. || **Grand-Hallet** [W 19] : une note à la SLW. || **Grand-Leez** (pour Petit-Leez) [Na 13] : une note à la SLW. || **Gueuzaine** : voir Waimes. || **Haine-Saint-Pierre**

[Th 2] : Marcel Meulemans, dans « El Mouchon d'Aunia », LVIII, 1970, 11, p. 198. || **Ham-sur-Meuse** [L 9] : Bruneau. || **Haneffe** [W 66] : DFL, p. 61. || **Harzé** [H 68] : une note à la SLW. || **Herbeumont** [Ne 73] : Bruneau. || **Herstal** [L 51] : Jean Dessard : *D'ine cohe so l'aute*. Liège, 1939, pp. 43, 182; J. G. Delarge, dans l'ASLW, V, 1869, p. 101. || **Herve** [Ve 10] : « Le Courrier de Herve », n° du 6-10-1956; BSLW, LII, 1909, p. 248. || **Hesbaye** : DL, p. 713b. || **Hognoul** [L 35] : J. Herbillon à la SLW; DL, p. 713b; DFL, p. 61. || **Hollogne-aux-Pierres** [L 59] : J. Conrade à la SLW en 1926. || **Houdeng** [S 35-36] : une note à la SLW. || **Houyet** [D 80] : Georges Smal, dans « Les Cahiers Wallons », 1953, 1-2, p. 55; 1973, 6-7, pp. 89 et 99. || **Huy** [H 1] : H. Gaillard à la SLW; R. Boxus, dans des notes inédites; DFL, p. 61. || **Izel** [Vi 9] : Bruneau. || **Izier** [Ma 7] : Jean Lejeune à la SLW. || **Jamioulx** [Th 24] : Willy Bal : *Lexique du Parler de J.*, 1949, pp. 218, 220, 243; *Fauves dèl tâye-aus-frêjes ét contes dou tiène-al-bije*, 1956, p. 97a. || **Jemelle** [D 91] : une note à la SLW. || **Jodoigne** [Ni 28] : J. Dejardin : *Dictionnaire des Spots ou Proverbes wallons*, II, 1892, p. 100, n° 1924; Paul Moreau : *Contes d'à-prandjère...*, 1932, p. 81. || **Jumet** [Ch 43] : R. Arcq, « El Bourdon d' Châlérwé », XXI, 1969, 224, p. 43. || **Jupille** [L 66] : Jean Lejeune à la SLW. || **Kemexhe** [W 42] : DFL, p. 61. || **La Gleize** [Ve 39] : Louis Remacle, dans « Les Cahiers Wallons », 1969, 9, p. 191. || **La Louvière** [S 37] : Deprêtre-Nopère, pp. 39b, 45ab, 178b, 213a. || **Landrichamps** [G 10] : Bruneau. || **Lantin** [L 36] : une notation de Roger Pinon en 1972. || **Le Rœulx** [S 32] : Joseph Faucon : *Panorama de la Littérature dialectale du Centre*, 1972, p. 129. || **Le Roux** [Na 123] : une note à la SLW. || **Le Levron** : « Archives suisses des Traditions populaires », XXVI, 1925, p. 218. || **Les Awirs** [L 85] : Joseph Dusart à la SLW en 1926. || **Lesve** [Na 111] : Jean Haust : *Enquête dialectale sur la Toponymie wallonne*, 1940-1941, p. 75; Aug. Jourdain : *Dictionnaire encyclopédique de Géographie historique du Royaume de Belgique...* 1868-69, p. 520b. || **Liège** [L 1] : BSLW, II, 1859, p. 331; XXI, 1886, p. 146; XXII, p. 204, n° 1038; XXV, pp. 142, 241; XXVI, 1889, p. 125; XXVII, 1889, p. 84; XXIX, 1891, pp. 252, 265, 266, 274; L, p. 169; LXIV, 1932, p. 441; LXVII, 1942, p. 165; « L' Airdiè », n° du 22-1-1901; « Germinal-Liège », n° du 18-9-1955; une note d'apiculture à la SLW; M.-R. Cambresier : *Dictionnaire Walon-Français...*, 1787, p. 113a; Ch. du Vivier de Streel : *Dictionnaire wallon-français*, ms. de c. 1850, pp. 29a, 216a; Henri Forir : *Dictionnaire liégeois français*, I, 1866, p. 86a; II, 1874, pp. 256a, 297b, 390b-391a; Ch. Grandgagnage : *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*, II/1, 1840, p. 70; II/2, 1880, pp. 214, 215; *Vocabulaires des*

nom d'animaux, de plantes et de minéraux, 1857, p. 20; Ghys, p. 114; Joseph Hubert : *Dictionnaire wallon-liégeois et français...*, 1853, p. 163b; Jean Haust, DL, pp. 120b, 387a, 713ab; DFL, p. 61; Jean Lejeune à la SLW; Laurent Remacle : *Dictionnaire wallon et français...*, 1823<sup>1</sup>, pp. 37, 215 et passim; 1839-1843<sup>2</sup>, I, p. 153a; II, pp. 276a, 318a, 427b, 432b; Rolland, XIII, pp. 4 et 58 (notes de J. Feller); Eugène Polain, dans son exemplaire des *Enfantines liégeoises* (note ms.); Jules Feller, dans une note à la SLW. || **Liers** [L39] : DL, p. 562b; DFL, p. 61. || **Lille** [Li 1] : A. Desrousseaux : *Vocabulaire*, dans *Chansons et Pasquilles Lilloises*, Lille, vol. 4, 1881<sup>2</sup>, p. 284; Pierre Legrand : *Dictionnaire du Patois de L. et de ses environs*, 1853, p. 375; Louis Vermesse : *Dictionnaire du Patois de la Flandre française ou wallonne...*, 1867, p. 71. || **Lille** (châtellenie de) : Léon Deparis, dans « Linguistique Picarde », XIII, 1973, 2, p. 15. || **L'Isle** : Léon Zeliqzon : *Dictionnaire des Patois romans de la Moselle*, 1922, p. 602 (*roubârd*). || **Lorraine** : Zeliqzon, p. 420. || **Louveigné** [L 114] : Ghys, p. 114; Rolland, XIII, p. 60; Eugène Monseur : *Le Folklore wallon* (1892), p. 100. || **Luttre** [Ch 19] : « El Bourdon d' Chârlèrwè », III, 1951, 22, p. 96. || **Malmedy** [My 1] : DFL, p. 61; notes à la SLW; A. Villers : *Dictionnaire wallon-français...* (1793). Malmedy, 1957, p. 80ab; Henri Binot : *Afères du p'tite vèye*, « Publicité Idéale », n° du 8-10-1971. || **Marche-en-Famenne** [Ma 1] : note à la SLW. || **Marche-lez-Ecauvinnes** [S 29] : A. Carlier, dans le BSLW, LV, 1913, 2, p. 383. || **Marenne** [Ma 27] : Haust, *Enquête dial.*, p. 50; Jourdain, p. 613a. || **Marne** : Rolland, XIII, p. 55. || **Maubeuge** [Av 40] : Florimond Quivy, dans G. A. J. Hécart : *Dictionnaire rouchi-français*, 1834<sup>3</sup>, p. 59b. || **Mettet** [Na 131] : une note à la SLW. || **la Meuse** : Corblet, p. 475; Rolland, XIII, p. 55. || **Modave** [H 55] : une note à la SLW. || **Monceau-sur-Sambre** [Ch 46] : une note d'A. Carlier à la SLW. || **Mons** [Mo 1] : Phil. Delmotte : *Essai d'un glossaire wallon...* (1812). Mons, 1907, II, p. 420; Fernand Dessart : *Chansonnier Montois...*, Bruxelles, 1935, p. 4; Ch. Letellier, dans l'« Armonaque dé Mons », 1895, p. 87; Jean Rivart, dans « No Catiau », XLIII, 1964, 10, p. 85; J. Sigart : *Glossaire étymologique montois...*, Bruxelles-Leipzig, 1866, pp. 95, 242, 281; F. Verquin : *Pou no Catiau*, 1931, pp. 40, 42; L. Wailliez, dans « Les Cahiers Wallons », 46, 1943, p. 26. || **Mons-lez-Liège** [L 73] (Souxhon) : J. Dusart à la SLW, 1926. || **Montegnée** [L 61] : une note à la SLW. || **Montigny-sur-Meuse** [G 13] : Bruneau. || **Mouscron** [To 7] : L. Maes : *Notre Patois. Lexique*. Mouscron, s.d., p. 24; A. Meyfroit à Roger Pinon en 1971. || **Moustier-sur-Sambre** [Na 69] : E. Gilliard, dans « Les Cahiers Wallons », 1964, 5-6, p. 146; 1969, 10, p. 209; Gabrielle Bernard, *ibidem*.

1937, 6, p. 92; 1942, 39, p. 761; BSLW, LXVII, 1942, p. 84. || **Muno** [Vi 2] : Bruneau. || **Nalinnes** [Th 35] : Marcel Van Splunter : *Spigures. Mèchons d' Sésons et d' Vikérige*. Charleroi (1966), p. 30. || **Namur** [Na 1] : BSLW, XXV, 1889, p. 142; Fl. Boigelot : *Dict. namurois*, ms. à la SLW; Boxus, p. 23; Julien Colson : *Tchansons Patoises*. Namur, 1862, p. 201; Delfosse : *Dictionnaire wallon-français...*, ms. de la SLW, 1850, p. 121b; J. Defrecheux, dans BSLW, XXII, 1886, p. 169, n° 852; L. Maréchal, dans « Les Cahiers Wallons », 1965, 6-8, p. 178; Louis Loiseau, dans l' « Aurmonaque del Marmite », XI, 1895, p. 106; Léon Pirson : *Dictionnaire Wallon-Français (Dialecte namurois)...*, 1903<sup>1</sup>, I, pp. 44, 45; II, p. 14; Rolland, XIII, p. 57; Aug. Vierset, dans « La Terre Wallonne », XXXVI, 1937, p. 137; Ch. Wérotte : *Ch'ois di Ch'ansons Wallonnes et ôtres poésies*, 1860<sup>2</sup>, p. 27. || **Naninne** [Na 96] : « Les Cahiers Wallons », 1973, 5, p. 72. || **Neufchâteau** [Ne 1] : J.-B. Dasnoy : *Dictionnaire wallon-français à l'usage des habitants de la Province de Luxembourg et des contrées voisines*, 1856, pp. 8, 275, 327. || **Nivelles** [Ni 1] : Joseph Coppens : *Dictionnaire aclot wallon-français*, 1950, pp. 66a, 72a, 247a, 296b; le même, français-wallon, p. 63b; Ed. Parmentier à la SLW. || **Nord** : Rolland, XIII, p. 55. || **Nord-Amiénois** : René Debré : *Supplément au Lexique picard des parlers nord-amienois*, 1965, p. 61; *Lexique picard des parlers nord-amienois...*, 1961, pp. 40, 127. || **Oequier** [H 73] : Alph. Burette : *Spots èt vis contes d'Oquier*, ms., p. 44; *Souvenirs d'on djône gamin* (1899), ms., p. 25. || **Odeur** [W 30] : DFL, p. 61. || **Offagne** [Ne 43] : Em. Bernard à la SLW; J. Haust, dans le BDW, XIII, 1924, 1-2, pp. 40-41. || **Oleye** [W 8] : DFL, p. 61. || **Ollignies** [S 8] : Ghislain Van Houtte : *Totor. Comédie rimée...*, 1970, pp. 3, 9, 22, 39. || **Olne** [Ve 19] : Ghys, pp. 114, 115. || **Parfondeval** [La 25] : Cury-Raillet, p. 32. || **Pas-de-Calais** : Rolland, XIII, p. 55. || **Pâturage** [Mo 42] : Henri Raveline (= Valentin Van Hassel) : *Pou dire à l' Eschrienne*, p. 78; une note de la SLW. || **Pays messin** : Zeliqzon, p. 602. || **Pepinster** [Ve 30] : F. J. Burquel : *Li p'tit Fèrnand*, ms. s.p. || **Perwez-le-Marché** [Ni 98] : Louis Henrard, dans « Les Cahiers Wallons », 1952, 5, p. 84; J. P. Surkol, *ibidem*, 1973, 2, p. 35; Louis Courtois, *ibidem*, 1967, 6, p. 136. || **Philippeville** [Ph 1] : Josée Spinosa : *A l' tâye aus fréjes* (Philippeville, 1973), p. 50a. || **Picardie** : Corblet, p. 475. || **Poupehan** [Ne 68] : Ghys, p. 114. || **Pussemange** [Ne 67] : Bruneau. || **Quaregnon** [Mo 29] : une note de Constant Malva (= Alph. Bourlard) à Roger Pinon. || **Ranceennes** [G 5] : Bruneau. || **Razey** près de Xertigny (Vosges) : Rolland, XIII, p. 55. || **Rebecq-Rognon** [Ni 53] : notation de Roger Pinon en 1939. || **Remicourt** [W 39] : DFL, p. 61. || **Robertville** [My 3] : abbé Alphon-

se Dethier, Glossaire manuscrit à la SLW, I, p. 231; II, p. 48. || **Roche-haut** [Ne 51] : Bruneau. || **Romsée** [L 92] : Jacques Trillet à la SLW. || **Roubaix** [Li 19] : Ch. Bodard-Timal : *Evocations roubaisiennes...*, Roubaix, 1960, p. 117 = « Terre Wallonne », II, 1963, 13, pp. 19-20. || **Rozoy-sur-Serre** : Cury-Raillet, pp. 32, 71. || **Sainte-Marie-Geest** [Ni 18] : J. Haust, dans le BDW, XIII, 1924, 1-2, p. 41; une note de la SLW. || **Sainte-Marie-sur-Semois** [Vi 22] : une note de la SLW. || **Saint-Gérard** [Na 125] : une note de la SLW. || **Saint-Hubert** [Ne 16] : une note de Paul Marchot à la SLW. || **Saint-Nicolas-lez-Liège** [L 62] : une note à la SLW. || **Saintes** [Ni 33] : une notation de R. Pinon. || **Sart-lez-Spa** [Ve 34] : Alexis Bastin, dans le BSLW, LXVII, 1942, p. 103. || **Sedan** : Jean Lecaillon : *L' patois du S'dan (Glossaire sedanais)*, 1964<sup>2</sup>, p. 22. || **Seraing-sur-Meuse** [L 75] : une note de la SLW. || **Soignies** [S 1] : U. Fiérain, dans le *Panorama de la Littérature dialectale du Centre*, p. 133. || **Somme** (départ.) : Rolland, XIII, pp. 55, 59. || **Souvret** [Ch 34] : O. Bastin, voir Courcelles. || **Spa** [Ve 36] : D. Beaufort et L. Tilkin : *Petit glossaire de termes inédits*, 1919, p. 36. || **Sprimont** [L 113] : Henri Simon à la SLW. || **Stave** [Ph 16] : Louis Loiseau : Glossaire manusc. de St., I, pp. 76, 187; II, pp. 209, 253, 315. || **Stavelot** [Ve 40] : une note à la SLW; DFL, p. 61. || **Tavier** [H 50] (Hestreux) : DFL, p. 61. || **Theux** [Ve 33] : « Le Pays de Franchimont » (Theux), IX, 1954, 2, p. 2. || **Thimister** [Ve 7] : une note du Dr Randaxhe en 1908 à la SLW; DFL, p. 61. || **Thisnes** [W 44] : A. Forceille, dans « Les Cahiers Wallons », 1948, 1, p. 4. || **Tintigny** [Vi 19] : Edouard Liégeois, dans le BSLW, XXXVII, 1897, p. 146 du t. à p.; XLI/2, 1902, p. 11 du t. à p. || **Tournai** [To 1] : Ch. Doutrepont : *Notes de dialectologie tournaïsienne, avec un glossaire*. « Zeitschrift für französische Sprache und Literatur », XII, 1887, p. perdue; Ernest Ponceau : *Petit Glossaire Tournaïsien accompagné de quelques locutions populaires*, 1956, p. 90; Walter Ravez : *Le Folklore de Tournai et du Tournaïs*. Tournai, 1949, p. 345; « Les Etrennes tournaïsiennes », 1909, pp. 31 et 57; 1911, p. 32; Aug. Leroy : *El prumier bougeon d' l' Etuelle...*, 1893, pp. 47 et 83; Géo Libbrecht : *L' Cwuisine*, poème paru dans « Propriété terrienne », 1970, 4, p. 149; une note à la SLW. || **Tournaïs** : Ch. Duval : *Les Wihots. Recueil d'environ 1500 expressions, locutions, boutades, sentences, maximes, dictos et proverbes en patois tournaïsien*. Ms. à la SLW, p. 84. || **Tourcoing** [Li 13] : une note à la SLW; « Armanaque du Broutteux », 1919, p. 26. || **Trembleur** [L 43] : Henri Stas à la SLW; DFL, p. 61. || **Valenciennes** [Va 1] : Hécart, p. 59b; Florian-Parmentier : *Le Moulin du Rôleur...*, s.d., p. 224; Jean Dauby : *Lexique touchi-français...*, 1968, pp. 21, 47; G. Théry :

*Recueil de Chansons, Contes et Monologues en patois*, 1900, s.p. || **Vance** [Vi 24] : Robert Boxus : *La Météorologie et l'Astronomie en Wallonie...*, s.d., p. 17. || **Vedrin** [Na 59] : Alph. Sacotte : *On duo et deux monologues*. Namur, 1921, p. 91. || **Verviers** [Ve 1] : des notes à la SLW; L. Remacle, voir Liège; BSLW, XLIII, pp. 165, 166; XLVI, pp. 46, 52, 124; LII, 1909, p. 248; Martin Lejeune, dans ses *Oeuvres lyriques*, pp. 451a, 452, 456b; J. Wisimus : *Dictionnaire wallon-français en dialecte verviétois*, 1947, pp. 268, 485; Jean-François Xhoffer, dans le BDW, X, 1920, p. 66. || **Vielsalm** [B 4] : Joseph Hens, dans « Walloonia », XVII, 1909, p. 221. || **Ville-du-Bois** : voir Vielsalm. || **Villers-devant-Orval** [Vi 25] : Bruneau. || **Villers-Poterie** [Ch 70] : D. Nihoul, dans « Les Cahiers Wallons », 1951, 7, p. 141. || **Villers-Sainte-Gertrude** [Ma 12] : note à la SLW. || **Vimeu** : Gaston Vasseur : *Dictionnaire des parlers picards du Vimeu (Somme). Avec considération spéciale du dialecte de Nibas*, 1963, pp. 91, 100, 444. || **Virton** [Vi 1] : une note à la SLW. || **Visé** [L 16] : Ghys, p. 114. || **Voroux-Goreux** [L 45] : DFL, p. 61. || **Waimes** (Gueuzaine) [My 5] : une note à la SLW. || **Wanne** [Ve 44] : DFL, p. 61. || **Waremme** [W 1] : BSLW, LX, 1926, p. 244. || **Warloy-Baillon** [Am 15] : référence perdue. || **Warnant** [D 19] : voir Annevoie. || **Warsage** [L 19] : DFL, p. 61. || **Wasmes** [Mo 41] : Emmanuel Laurent : *Glossaire étymologique borain*, s.d., p. 54; Léonce Druez : *Chronique des Cosaque*, 1948, pp. 318, 339. || **Wavre** [Ni 25] : une note à la SLW; E. Heynen : *One Swérée avou Mitchi*, 1907, p. 31. || **Wisbecq** : voir Saintes. || **Xhendremael** [L 22] : une note à la SLW. || **Zudausques** [So 53] : M<sup>me</sup> G. Pestel, dans « Linguistique Picarde », XII, 1972, 3-4, p. 15.

## Notes sur d'autres mots borains

N. B. Le lecteur trouvera dans le tome 2 des *Dialectes de Wallonie*, p. 83, la bibliographie de ces notes et la liste des abréviations dont l'auteur a usé.

### bor. ala

*Ala* est une interjection qui termine fréquemment une phrase, le plus souvent interrogative, exprimant un reproche attristé, une indignation modérée ou le désappointement. *Mais pouqué s'que vous li avez respondu ainsi, ala? Est-ce qu'on n'devrot gné prinde pasyince avé les vieillès djins, ala? A vous intinde, d'aro dvu l' leyé dire sans rié li responde, ala!*

*Ala* fait toujours partie du vocabulaire courant des gens de plus de soixante ans à Pâturages, Wasmes, Quaregnon, Wasmuel et Flénu. Je ne trouve le mot dans aucun dictionnaire picard ou wallon. Il est probable, pourtant, que c'est lui qu'il faut reconnaître dans cet article de Dufr., malheureusement dépourvu de contexte : « *Alans. Interj. : Allons! Voyons!* » Dufr. s'est peut-être laissé influencer par le fr. *allons* (<sup>1</sup>). En tout état de cause, *ala* semble aujourd'hui inconnu à Frameries.

(<sup>1</sup>) Il faudrait relire les œuvres complètes de « *Bosquétia* » pour savoir si la graphie *alans* est bien de Joseph Dufrane et non de Louis Dufrane, l'auteur du *Vocabulaire*, qui a pu se tromper en récrivant les mots selon l'orthographe Feller.

Notre *ala* est l'a. fr. *alas* (écrit aussi *a las*, *ha las*, *allas*) que l'on peut traduire, assez sommairement, par « hélas » et dont le sens premier est « ah! malheureux (que je suis) ». Ailleurs que dans le Borinage, le mot ne semble s'être conservé qu'en Normandie, en Saintonge, dans le Berry et dans le Cantal (cf. *F.E.W.*, V, 196 a).

bor. **caboulée, cabouler**

Une *caboulée*, à Pâturages, c'est notamment le « fait de se laisser rouler sur une pente ». Dans ce sens, il s'agit, naturellement, surtout d'enfants, soit d'un enfant seul, soit d'un groupe plus ou moins enchevêtré d'enfants. *D'ai fait n' caboulée su l'ûrée (talus). In glichant in l' nive, on a fait n' belle caboulée.* Le mot s'emploie aussi pour désigner « ce qui se produit lorsque des personnes en groupe s'effondrent et roulent les unes sur les autres à la suite d'une panique ou d'un mouvement de foule ». *Pindant l'grève, quand les gindarmes à gvau ont avanché, il a ôyu n' fameûse caboulée.* On peut encore le dire lorsqu'un groupe d'adversaires, dans une bagarre qui tourne à la mêlée, tombe et s'agite par terre. *Il a chonq, sis inguénenses (ivrognes) qui s'ont batus : il a ôyu n' caboulée in les chaises é les tâbes dou cabaret.* L'infinitif *cabouler* « se laisser rouler » ou « rouler » est d'un emploi beaucoup plus rare. *Il ont caboulé.*

Laur. a seulement noté « *caboulée* n. f. Ruée. Action de se laisser rouler en bas d'un talus. Fée de *caboulée*. » (Lire *Fé des caboulées* « Faire des c. ».)

On lit dans le glossaire de Dufr., malheureusement sans renvoi aux passages concernés : « *Caboulée*. Ruée brutale et en groupe. — *Cabouleu, -euse*. Qui caboule. — *Caboulèy*. Se ruer brutalement et en groupe. »

Je pense que l'idée de « ruer » ou de « se ruer » n'est pas fondamentale et que ce qui est en cause, c'est le résultat de la « ruée », c'est-à-dire le fait de « rouler » ou de

« se rouler » sur le sol. Sinon, l'exemple cité au début de cet article ne s'expliquerait pas.

Je vois donc dans *cabouler* le verbe *bor.* et fr. *bouler* (dér. du lat. *bulla*, *F.E.W.*, I, 610 b) « rouler » : *inwiyé* (envoyer) *bouler*, *bouler court* « manquer d'argent ou de matière première pourachever une entreprise ») précédé du préfixe « péjoratif » *ca-*.

La phonétique interdit tout rapprochement, pour la syllabe initiale, avec le fr. *sabouler* « houssiller » (cf. *F.E.W.*, I, 613 a), qui a d'ailleurs son exact correspondant dans le *bor*, *chabouler*, de même sens.

Inversement, il n'y a que le préfixe qui soit commun à nos *cabouler*, *caboulée* et à de très nombreux mots du Nord, du Nord-Est et de l'Est, dér. de *bullare* (pic. *cabouiller* « balbutier », *cabouilleux*, -age, lorrain *käbuyçè* « balbutier », *F.E.W.*, I, 616 a) et surtout de *bullire* (liég. *cabolège*, S<sup>t</sup>-Hubert *kaboléy*, Givet *caboulège*, Rethel *caboulée*, etc., « soupe grossière, soupe de bestiaux », Namur *cabour* « bouillir », *F.E.W.*, I, 623 a). La forme *caboulie* « soupe de vache », citée pour Mons par le *F.E.W.*, vient de Sigart, qui l'avait relevée à Givry et à Harmignies, respectivement à 8 et à 12 km au sud-est de Mons. Aux formes citées par le *F.E.W.*, on joindra Nivelles (Coppens) *cabouler* « cuire la soupe du bétail », *cabour* « bouillir à l'excès », *caboulège* « soupe du bétail », Centre (Depr.-Nop.) *caboulège* « brouet pour bestiaux », Namur (Léonard) *caboure*, *racaboure* « bouillir longuement », *caboléye* « soupe épaisse », *cabolia*, *caboluè* « douche à lessiver ».

Les formes boraines qui font l'objet de cet article sont à ajouter à la liste des mots gallo-romans ayant le préfixe *ca-* dressée par C. Brunel (<sup>1</sup>).

(<sup>1</sup>) *Études romanes dédiées à Mario Roques*, Paris, Droz, 1946, pp. 126-130.

bor. (e)rlâgné, (e)rlangné

Pâturages, Wasmes, Quaregnon, Boussu (e)rlâgné, (e)rlangné « rouer de coups ». Le verbe n'est guère usité qu'au p. pa., à l'inf. et à l'imparfait : *Il a sté rlâgné. I faut ddja iète monvais pou rlâgné ainsi ên éfant. I rlâgnot s' fème.* La nasalisation du â est constante à Wasmes, fréquente à Quaregnon et à Boussu, plus rare et moins nette à Pâturages.

Je n'avais relevé ce verbe que dans le *Glossaire de Laurent* (*erlangné* v. a. Rouer de coups; frapper très fort.) Il ne figure pas parmi les mots suggérés par R. Dubois pour « assaillir, battre, rosser, etc. » dans son *Questionnaire définitif* (pour l'*Atlas linguistique picard*), n°s 895-923. Mais M. Lechanteur m'en signale l'existence dans Dufr. (*erlangni* « rouer de coups ») et dans les notes rassemblées par J. Haust pour l'*A.L.W.* : *rlāñi* (Formeries), *èrlanyœ* (Blicquy) « rosser ». Il attire aussi mon attention sur des formes dépourvues de palatalisation et sur d'autres où la voyelle du radical est non pas â ou ã, mais é ou ē : 1) Enquêtes de Haust *èrlāñœ* (Houtaing, Aubechies), *œrlāñœ* (Chapelle-à-Oie) « rosser »; Notes de M<sup>11e</sup> J. Rolland et Enquêtes de J. Haust *èrlan.neû* (Ellezelles) « repousser avec force », Cotton *Glossaire de Wodecq* (ms.), *rlan.ner* « battre avec force »; 2) Enquêtes de J. Haust *èrlēñé* (Brasse), *œrlēñœ* (Baugnies), *œrlèñœ* (Frasnes-lez-Buissenal); Léonard *r(i)lin.né* « frapper à coups redoublés ».

Tenant compte uniquement des formes palatalisées et pourvues d'un radical à voyelle â - ã, j'avais pensé à l'a. et moy. fr. *laigne* (< lat. *ignum*), qui signifie d'ordinaire « bois à brûler », mais qui, en moy. fr., a signifié « coup de bâton ».

Si les formes en -èñ- ou -ēñ- n'excluent pas cette solution, il n'en va pas de même pour les formes sans palatalisa-

tion, que la voyelle du radical soit *â*, *é*, *ã* ou *ë*. Pour celles-ci, l'étymologie par le lat. *lana* « laine », proposée par le F.E.W., V, 149 a, est pleinement satisfaisante, des formes comme le prov. *relana* « rebrousser la laine » et le liég. *rilinner* « rabrouer » éclairant, par ailleurs, la sémantique.

Mais pour les formes palatalisées? L'étymologie par *lana* reste possible. Comp., par exemple, pic. *misélaingne* « sorte d'étoffe » (F.E.W., V, 149 b, *v<sup>o</sup> lana*); a. fr. et moy. fr. *aplanier*, pic. *aplainier* « lisser » (F.E.W., IX, 28 b, *v<sup>o</sup> planus*), *aplaigner* « aplanir » (T.L., I, 450). Mais peut-être ne faut-il pas exclure entièrement l'influence de *laigne* « coup de bâton ». Celle de quelques dérivés, qui ne sont attestés qu'une fois, du lat. *laniare* « mettre en pièces » (a. pic. *lanier* « mettre en pièces », a. pic. *enlainier* « outrager » ou « frapper », F.E.W., V, 165 a) est beaucoup plus douteuse.

#### bor. (e)rlôner et bor. (e)rlôder

On ne peut s'occuper d'(e)rlâgné, (e)rlangné, sans s'intéresser en même temps à (e)rlôner, dont le sens « rouer de coups » est identique et la forme voisine.

Parmi les auteurs auxquels je me réfère habituellement, seuls Depr.-Nop. ont noté (è)r'launer, (è)r'lôner « frapper à tour de bras ». Je dois à l'extrême obligeance de M. J. Lechanteur de savoir que des formes voisines et de même sens ont été relevées jadis par J. Haust : *rloni* (Petit-Thier, Bovigny [arr. de Bastogne]), *lôner* (dans les arr. de Verviers et de Bastogne). On y ajoutera celles que fournit le F.E.W., XVII, 40 a : Stavelot *lonner*, Florent (Marne) *launer*, Argonne *launè*, Meuse *lôner* et Jamioulx *rlôner*.

Ces formes proviennent d'un francique mosellan *schlôn* « frapper » (F.E.W., loc. cit.).

Mais à côté d'(e)rlôner, Pâturages connaît une forme (e)rlôder, de même sens, d'usage moins courant sans être rare.

Il en est de même à Wasmes et à La Bouverie. À Quaregnon, (e)rlôner semble seul employé.

Le passage de *n* intervocalique à *d* (c'est-à-dire, en somme, la dénasalisation de la dentale sonore) me paraît sans exemple. Je rattacherais donc erlôder, malgré la distance, aux formes de l'Ouest (Sarthe, Normandie, Bretagne) *lauder*, *laoudé*, *laodé* « battre, frapper à coups redoublés », *laoudée*, *laodé* « correction ».

Ces formes sont des dér. de *laudes* « second office canonial, où l'on chante des psaumes à la gloire de Dieu », mot emprunté au lat. (F.E.W., V, 210 b). Il s'agit sans doute, dans tous ces cas, d'un emploi par antiphrase.

#### rouchi (e)rvernî, revernir, ravernî

Je puis attester l'existence de ce verbe à Pâturages, Élouges, Boussu (*ra-*), Wasmes et Quaregnon. S'il y est presque toujours employé au p. pa., les témoins fournissent sans difficulté des exemples avec l'infinitif. *Il l'a rverni* « Il l'a abattu par terre, étendu sur le dos ». *Il é rverni* « Il était abattu ... ». *Il a dmoré rverni sans boudjé* « Il est resté abattu ... sans bouger ». *Ed' sū capâbe de t'ervernî d'ène chafe* « Je suis capable de t'abattre, étendu sur le dos, d'une gifle ».

On peut parler d'un mot rouchi. À ma connaissance, il n'a été relevé que par Hécart, à Valenciennes (RÉVERNIR, renverser, jeter par terre. Il l'a *rêvernî* tout plat par tière; il l'a jeté à plat par terre. Le picard a *esternir*, dans le même sens.), par Delmotte, à Mons (*Revernir.* - (v. a.) Renverser plat à terre; Terrasser.) et par Laurent, à Wasmes (*ervernî*. Étendu par terre, en parlant d'une personne. « Il est 'rvernî par terre »).

Une explication par le moy. néerl. *verneeren*, *vernernen* (contraction de *vernederen*) « abaisser » (uniquement au fig.), ne peut être retenue. Il est difficile d'admettre le passage du sens abstrait au sens concret. La terminaison moy. néerl. *-ēren* aboutirait à *-erer* (comp. a. bas franc. \**skrepan* > bor. (*e*)*screper*, moy. néerl. *spreken* > a. pic. *espreker*, F.E.W., XVII, 188 a). Le p. pa. *verneert* ne saurait aboutir à \**verni*. Enfin, ainsi que me le confirme mon ami et collègue M. A. Van Loey<sup>(1)</sup>, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, le *ē* provenant de *ēe* < *ēde* ne se diptongue pas, en néerlandais, en *ie* (qui aurait pu passer à *i* en rouchi).

Malgré des difficultés d'ordre sémantique, je crois qu'il faut rattacher notre verbe à l'a. et moy. fr. *verne* « gouvernail », montois *verne* « timon »<sup>(2)</sup> (< lat. *verna* « aune », d'origine celtique)<sup>(3)</sup>.

A côté de l'a. fr. *verner* « se diriger dans une direction (d'un bateau) » et du wall. *vièrner* « conduire un bateau », le wall. de l'est a des formes de la 2<sup>e</sup> conjugaison avec des significations remarquables : Vielsalm *ag'viernî* « diriger quelqu'un », Stavelot *rad'viernî* « remettre sur le bon chemin », Faymonville *rac'viernî* « remettre en ordre, réparer »<sup>(4)</sup>.

J. Haust<sup>(5)</sup> a expliqué les formes *vièrnê*, de Liège, et *vièrna*, des environs de Liège. La première est un diminutif « verbal » du wall. *vièrner* « gouverner (un bateau) » et la seconde est dérivée du wall. *viène* (a. fr. *verne* « gouvernail ») au moyen du suff. *-a* (fr. *-ail*). Les deux ont en commun la signification « boutade, caprice, changement

(1) Lettre du 14 novembre 1973.

(2) Pour ce sens, voir J. Haust, *Étym.*, pp. 163, 265.

(3) Cf. F.E.W., XIV, 301 b.

(4) Sur ces diverses formes, cf. F.E.W., XIV., 301 a.

(5) *Étym.*, p. 265.

brusque d'idée ». Pour Haust, le passage de l'idée de « gouvernail » (que possède encore *vièrna*) à celle de « caprice » s'est effectué par étapes : « coup de gouvernail qui porte le bateau à droite ou à gauche », puis « \*petit changement de direction du bateau », enfin « changement brusque d'idée ».

Notre (*e*)*rvernī*, *revernī*, *ravernī* admettrait, il me semble, une explication analogue : \**vernī*, \**vernīr* (fr. *verner*) « diriger »<sup>(1)</sup>, (*e*)*rvernī*, *revernī* (diriger en sens inverse)<sup>(2)</sup>, d'où « repousser » et, de là, « renverser, « abattre (un ennemi) », « abattre par terre ».

L'allusion d'Hécart à *esternīr*, bor. *stiernī* (< lat. *sternere*) est sans intérêt dans le cas présent.

#### Mots rouchis et wall. dér. de *faf-*

Pâturages, Wasmes, Quaregnon *fafyé* « bafouiller, parler beaucoup et confusément », *fafyeū*, *fafyā* « bafouilleur, bavard », *fafyāje* « bafouillage, bavardage ». L'étymologie de ces mots ne pose aucun problème, ce sont des dér. de la racine onomatopéique *faf-* (cf. F.E.W., III, 366 a).

Si nous les signalons ici, c'est que l'aire, en Wallonie, des dér. de *faf-* ayant un sens analogue à celui des mots bor. est beaucoup plus étendue que ne le laisserait supposer la lecture du F.E.W. Cet ouvrage, en effet, ne signale que les mots liég. (qui viennent du D.L.) *fafouyi* « parler en catimini » et *fafouye* « minaudière, flatteuse ». Mais voici d'autres témoignages : rouchi *fafayeux* (Héc. Maubeuge), *fafiou* (Héc. Valenciennes), *fafiā*, *fafieu* (Laur. Wasmes),

(<sup>1</sup>) Le montois *verne* « timon » et les formes wallonnes *ag'viernī*, *rad'viernī*, *rac'vièrnī* montrent que le complément peut être tout autre chose qu'un bateau.

(<sup>2</sup>) Comp. *pousser* — *repousser*, *agir* — *réagir*, *fouler* — *refouler*, *jeter* — *rejeter*.

*fafiar* (Sig. Mons); ouest-wallon *fafiau*, *-te*, *fafieû*, *-se*, *fafouyeû*, *-se* (Copp. Nivelles); centre-wallon *fafiau*, *fa(r)fouyau*, *fa(r)fouyeû* (Léonard Namur) « bafouilleur, bavard ».- rouchi *fafayer* (Héc. Maubeuge), *faflier* (Héc. Valenciennes), *fafié* (Laur. Wasmes), *fafyi* (Dufr. Frameries), *fafellier*, *fafelier* (Delm. Mons), *fafier*, *farfeyer* (Sig. Mons); ouest-wallon *fafouyi*, *fafiyi*, *fafyi* (Copp. Nivelles); centre-wallon *fafouyi*, *fafyi* (Léonard Namur) « bafouiller, bavarder ».- ouest-wallon *fafiâdje*, *fafouyâdje* (Copp. Nivelles); centre-wallon *fafiadje*, *fafouyadje*, *faflute* (Léonard Namur) « bafouillage, bavardage ».- rouchi, ouest-wallon, centre-wallon *fafouye* (Sig. Mons, Copp. Nivelles, Léonard Namur) « minaudière ».

Les formes *fafouyeû*, *-se* (Copp.), *fa(r)fouyau*, *fa(r)fouyeû* (Léonard), *farfeyer* (Sig.), *fafouyi* (Copp.), *fafouyi* (Léonard), *fafouyâdje* (Copp.), *fafouyadje* (Léonard), *fafouye* (Sig., Copp., Léonard, D.L.) révèlent, par la présence de *-r-* ou de *-ou-* ou des deux phonèmes, une contamination par *farfouiller* « fouiller de manière désordonnée » et ses formes dialectales (cf. *F.E.W.*, III, 668, 669 a, *vº \*fodiculare*) <sup>(1)</sup>. On notera, du reste, que ces formes elles-mêmes peuvent avoir pris le sens exclusif de « bredouiller », qui est proprement celui des dér. de *faf-*, (cf. *ibid.* 668 b) et que cette double confusion, phonétique et sémantique, a amené le *F.E.W.* à ranger notre *fafouye* <sup>(2)</sup> à la fois sous *faf-* et sous *\*fodiculare*.

(<sup>1</sup>) Pour le *F.E.W.*, la syllabe initiale *far-* ne viendrait ni du lat. *foris* (Feller) ni du préfixe germ. *fer-* (Barbier). Elle ne serait qu'une sorte de réduplication tendant à renforcer le sens et pourrait avoir été empruntée à la famille issus du lat. *farcire*.

(<sup>2</sup>) La forme *farfouille* est attestée en Artois avec le sens de « personne affairée » (*F.E.W.*, III, 668 b), tandis que *fafouye* peut signifier « femme, fille qui farfouille volontiers, qui dérange tout » (Sig.).

bor. gnâc

Le bor. distingue *gnâc*, masc., « trace d'un coup ayant emporté une partie de la matière, dans un objet dur mais non cassant, en bois, en cuir, en métal ... », de *skârd*, masc., « brèche dans un objet cassant, en verre, en faïence, en marbre ... », et de *poke*, fém., « plaie contuse ». Les confusions sont rares et peuvent presque toujours s'expliquer par un souci d'expressivité. *Skârd*, sous ses formes françaises, picardes et wallonnes, a été étudié par M. A. Henry dans un article magistral<sup>(1)</sup>. *Poke* est largement répandu en pays picard (ainsi que le verbe *pokyé*, *pokier* « faire une *poke* ») avec un sens proche du nôtre<sup>(2)</sup>. Mais *gnâc*, d'une famille pourtant largement répandue, me paraît être limité au Borinage, du moins avec la signification indiquée ci-dessus.

*In broûtant les bidons* (en déménageant), il ont fait én fameûs *gnâc* in l'garde-rôbe. T'as fait én *gnâc* in l' debout de t' botine in tapant vins (dans) les cayaus. Laur. « *gnanc* n. m. Entame. Coup ou cassure à un ustensile. » (N. B. La nasalisation de *a* long est fréquente dans le parler de Wasmes.) Dufr. « *gnâke*. Entame. »

*Gnâc* est un dér. de la racine onomatopéique *nak-* d'où sont sortis de nombreux mots répandus en pays d'oïl et d'oc et dont le sens évoque plus ou moins directement l'idée de « mordre » : moy. fr. *naquer* « mordre », bressan *niaque* « coup de dent rapide », morvandiau *nâgueiller* « mâchonner », etc. (cf. F.E.W., VII, 2-4). En Wallonie, les représentants de cette famille sont en très petit nombre. Deux

(1) Ancien français esc(h)art, picard écard, wallon chôrd, hârd. (Dans *Études de lexicologie française et gallo-romane. Travaux de la Fac. de Philos. et lettres de l'Un. libre de Bruxelles*, t. XVIII, pp. 72-109).

(2) F.E.W., XVI, 643 a, v° *pokken*.

ne se rencontrent qu'en gaumais : *naquir* ou *natchir* « mor-diller », *nâtchiâ* « qui ne mange que du bout des dents » (*ibid.*, 3 a). Mais un troisième a connu une large diffusion : *nic nac* « bonbon sec » (¹).

Le *F.E.W.*, VII, 2 b, signale, en langue d'oc, *niaque*, *gnac*, *gniac*, *gnaque*, *naque*... avec le sens de « dent », mais aussi avec ceux de « coup de dent sur quelque chose de dur », « morsure », « morceau coupé avec les dents ». Il y ajoute notamment, en normand, *gniacquée*, *gnaquée* « morsure » (*ibid.*, 3 a). Ces acceptations se rapprochent de celle du mot *bor*.

#### bor. goûlées

Voici une liste de localités du Borinage et des environs où « les oreillons » sont appelés *les goûlées* : Baisieux, Boussu, La Bouverie, Élouges, Flénu, Frameries, Pâturages,

(¹) Le *F.E.W.* ne mentionne ce mot que pour Liège et La Louvière, mais cf. aussi Coppens et Léonard 532. En fait, il est d'un usage courant dans toute la Wallonie et en Flandre. On ne peut s'en étonner : l'appellation *nic-nac* figure sur l'emballage de ce produit (un biscuit sec fait avec de la fleur de farine, d'environ 2 cm de long et de large et de 4 ou 5 mm d'épaisseur, et affectant la forme d'une lettre de l'alphabet) distribué sous différentes marques commerciales et vendu dans toutes les épiceries de Belgique. Étranger aux dictionnaires de la langue française, *nic-nac* (nous mettons le trait d'union comme sur les emballages ...) n'a été repris ni par M. Piron (*Les belgicismes lexicaux : essai d'un inventaire*, dans les *Mélanges Paul Imbs*, pp. 295-304), ni par J. Hanse, A. Doppagne, H. Bourgeois-Gielen (*Chasse aux belgicismes*, Bruxelles, 1971). Sans doute ces auteurs auront-ils considéré, à juste titre, que le mot et la chose étaient des « spécialités » belges et que *nic-nac* n'était pas plus à proscrire que *gueuze*, *faro* ou *lambic*. Constatons pourtant que M. Piron a relevé *spéculation* ou *spéculaus*, noms d'une autre sorte de biscuit belge. Notons enfin, pour l'histoire de *nic-nac*, que le mot, ainsi qu'on me l'assure de divers côtés, s'employait déjà couramment en Wallonie et en Flandre vers 1920 et sans doute même avant 1914.

Quaregnon, Wasmes, Wasmuel. Cette liste n'est assurément pas limitative (¹).

A part Laur., à Wasmes (*goûlée* n. m. touj. pl. Oreillons.), aucun auteur de dictionnaire dialectal n'a, que je sache, relevé le mot dans cet emploi. Le riche *Questionnaire définitif* (de l'*Atlas linguistique picard*) de Raymond Dubois, n° 674, ne mentionne pour « les oreillons » que les *lornes* et les *leudes*. Laur. croit que notre substantif est du masc. et je dois dire que mon sentiment linguistique et celui de mes témoins de Pâtureages sont d'accord avec le sien. Cependant, le mot, toujours au pl., n'apparaît jamais que dans un contexte où le genre est indiscernable : *il a les goûlées*, *i va ao les g.*, c'est *les g.* Il ne peut faire de doute que le mot soit du fém. : quant à la forme, c'est le fr. *goulée*, qui, lui, ne signifie guère que « bouchée, gorgée ». On notera que ce dernier sens est celui du bor. *gueûlée*, du fém. : ène *vake qui brait pièrd es' gueûlée*. Comment expliquer que *goûlées* soit senti comme étant du masc.? Influence des noms masc. en -ait? Le bor. n'en connaît vraiment que deux : *lait*, *trait*. Si cette influence a joué, elle n'a pu être décisive. Tendance, plutôt, à considérer comme du masc. les substantifs de genre indéterminé? Cette dernière explication me paraît corroborée par le fait que les usagers n'établissent aucun rapport de signification entre *goûlées* et *gueûle - gueûlée*, pas plus qu'ils ne sentent la communauté de suffixe entre *goûlées* et *palée* « pelletée », *kertée* « charretée », *brouttée* « brouettée », *platée* « platée ».

Notons ici la seule forme signalée par le *F.E.W.*, IV,

(¹) Mon ami M. F. Culot, professeur à l'École Normale Moyenne de Mons, que je remercie vivement ici, a bien voulu se livrer à une enquête auprès de ses étudiants. Outre *les goûlées*, l'enquête a aussi permis de recueillir *les mouflètes* (Haulchin, Ressaix, cf. aussi Depr.-Nop., Copp., D.L. [moflètes]) et *les baloufes* (Flobecq; le mot est largement répandu avec le sens de « grosses joues »).

308 a, *sub v<sup>o</sup> gula*, où nous ayons trouvé une parenté sémantique avec notre *goûlées* : « Morvan *gôlee*, bourouflure à la gorge, symptôme de cachexie chez les moutons. »

De toute manière, *goûlées* est un dér. de l'a. fr. *goule* (mod. *gueule*, bor. *gueûle*) « gorge, gosier », du lat. *gula*.

L'emploi constant au plur. s'explique par le gonflement inégal des glandes salivaires. Comp. d'ailleurs *les oreillons*, *les lornes*, *les leudes*, *les baloufes*, *les mouflètes*.

bor. **luré**

A Pâturages, à Wasmes et à Quaregnon, on dit de quelqu'un qui se trouve, de manière durable, dans une situation pénible, soit qu'il soit mal marié, soit que ses affaires aillent mal, soit que sa santé soit mauvaise ..., *il est mau luré*. *Il est mau luré* : *s' fème est pus monvaise que l'diâpe. Em' fème est malâde eyé mi d' sù sans ouvrâje : nous stons mau lurés.* Mais on dira tout aussi bien, dans les mêmes circonstances, *il est bié luré*, *nous stons bié lurés*. Enfin, plus rarement, on dira, sans que *luré* soit accompagné d'un adverbe, *mès ravisez* (regardez) *come ed sù luré!*

Laur., *v<sup>o</sup> luré*, traduit *mau luré* par « de mauvaise humeur », ce qui ne rend pas exactement le sens de l'expression, et *bié luré* par « de bonne humeur », ce qui est inexact<sup>(1)</sup>. Dufr. a relevé *lurèy* « leurrer ». Mais l'absence de

(1) Je n'ai jamais entendu employer, à Pâturages, *luré*, *mau luré*, *bié luré*, avec une autre acceptation que celle que j'ai donnée au début de cet article. Mon frère, 72 ans, qui habite toujours Pâturages, me la confirme après une enquête auprès de ses voisins. Elle m'est confirmée aussi par M. Gérard Dumortier pour Wasmes. Pour Quaregnon, les choses sont moins simples. M. Marius Cornez, qui habite cette localité, y a interrogé 16 patoisants (personnel et pensionnaires d'un home pour personnes âgées) de 46 à 85 ans. Voici les résultats : *mau luré* « de mauvaise humeur » et *bié luré* « de bonne humeur » pour 8 personnes, *mau luré* « en mauvaise santé » et *bié luré* « en

contexte ne permet pas de préciser l'emploi du mot.

On reconnaîtra dans le bor. *luré* le p. pa. fr. *leurré*, du vb. *leurrer*. *Lurer* (à côté du fr. mod. *leurrer*, a. fr. *loitier*) est courant en pic. et dans d'autres dialectes (cf. F.E.W., XVI, 485 a, v<sup>o</sup> \**loþr* « leurre », et O. Bloch-W. von Wartburg, *Dict. étym. de la langue française*, éd. 1968, v<sup>o</sup> *déluré*). Si les expressions boraines citées ci-dessus ne semblent pas connues dans les régions voisines du Borinage, elles ne sont cependant pas isolées : gaumais *bin lurèye* « en bonne (ou mauvaise) posture », Rethel être *luré* « avoir bonne façon de faire quelque chose », Vendôme *luré* « qui a de la malchance ».

Au propre, être *luré*, c'est bien être « leurré », si l'on entend par là « pris comme l'oiseau qui s'est laissé attirer par le leurre ». Dans *mau luré*, *mau* ne fait que renforcer l'idée de désagrément déjà contenue dans *luré* : cf. a. fr. *male gote* (une certaine espèce de maladie), *male honte*, *mal tyran*, *engin* et *mal engin* « ruse », *adirer* et *maladirer* « perdre ». On ne peut pas dire que, dans *bié luré*, *bié* soit employé par ironie ou par antiphrase. Cet adverbe a ici son sens banal de « très » (cf. *bien attrapé*, *bien malade*, *bien malheureux*). Il me semble qu'on peut mettre en parallèle bor. *luré* - *mau luré* - *bié luré* et fr. *arrangé* « maltraité » - *mal arrangé* - *bien arrangé*.

#### bor. *nangreûs*

*Nangreûs* « chétif, maladif (d'un enfant ou d'un jeune animal) ». Ce n'est, bien entendu, qu'une forme de *langreûs*,

bonne santé » pour 2 personnes, *mau luré* et *bié luré* « frappé par le destin » pour 2 personnes, 4 personnes ne savent pas. Mais M. Cornez me signale que les 8 premiers témoins confondent, ainsi qu'il ressort de leurs commentaires, *luré* et *luné*, mot qui appartient aussi à leur vocabulaire patois.

mot picard largement répandu, de même sens (cf. *F.E.W.*, V. 163 a). Mais le *F.E.W.* ne mentionne aucune forme avec *n* à l'initiale parmi les dér. du lat. *languor*. *Nangreūs* est la forme courante à Pâturages, c'est la seule que j'y aie jamais entendue. Toutefois, quelques témoins de cette localité connaissent la forme *langreūs*, qu'ils disent ne jamais employer. Laur. ne cite ni *langreūs* ni *nangreūs* et M. G. Dumortier me confirme que les deux formes sont inconnues à Wasmes. Pour Quaregnon, M. M. Cornez a interrogé 16 personnes (¹) : 12 emploient couramment *langreūs*, 4 emploient couramment *nangreūs*. Le *n* initial pourrait s'expliquer par une dissimilation dans l'énoncé *il est langreūs*. Mais, dans ce cas, on peut penser que *nangreūs* se retrouverait dans d'autres endroits. Il s'agit plutôt d'une influence de *nâreūs* (cf. *F.E.W.*, VII, 15 b), mot qui a, dans les trois localités citées ci-dessus, le même sens que *langreūs-nangreūs*.

bor. *ravésca*, a. fr. *ravescot*

Pâturages, Quaregnon, Wasmes, Frameries *ravésca* « repas fin, régal ». Ce qui caractérise le *ravésca*, c'est la qualité plus que l'abondance des mets. *Quand m'garçon rvêra d'saudart* (aura terminé son service militaire), nous frons én bon ptit *ravésca*. *Pou m' fyète, em' fême a fait én bon ravésca*.

A ma connaissance, le mot n'a été relevé que par deux auteurs. Laur. « *ravesca* n. m. Bon repas. On a fait é bon ravesca. » Sig. « *Ravisca*. s. m. fête, banquet, régal. *Rafya* est en liégeois un mot très-expressif par lequel on traduit les plus hauts degrés de plaisir et de joie. Ça f'ra ain si bon *ravisca* Qu'vos ain pourite bie mier vos doigts. (Chanson

(¹) Sur les conditions de cette enquête, voir p. 61, n. 1.

de Quintin.) En terme d'argot, ravescot, atto venereo<sup>(1)</sup>; employé en v. fr. : et li prestres est montez sus, tost li a fet le ravescot (li fabel d'Aloul). »

Le *D.L.* traduit *rafiya* par « attente d'une joie prochaine » et renvoie, pour l'étymologie, à l'a. fr. *s'afier* « se fier à, compter sur ». Du double point de vue de la phonétique et de la sémantique, le rapprochement avec *rafyā* suggéré par Sig. est donc à négliger. Nous reviendrons sur *ravescot* à la fin de cet article.

L'a. fr. *ravesquir*, mot surtout lorrain, wallon et « flandrien » (*F.E.W.*, X, 361 a), ne semble attesté qu'au sens de « revivre ». Mais, à côté de *ravesquir*, l'a. fr. possédait une forme *reviskier* « faire revivre », plus tardive, que l'on retrouve dans le pic. mod. *reviquer* « faire passer une étoffe par la foulerie » (ce qui est une manière de la « faire revivre »). Outre *ravesquir* et *reviskier* existent de nombreuses formes qui participent de l'une et de l'autre. Bornons-nous à citer, avec celle de l'a. et du moy. fr., celles du pic. et du wall. modernes : Mouzon (Ardennes fr.) *reviquer*, Cerfontaine *èrviker* « revivre » — a. et moy. fr. *revesquier* « revivre » — Malmedy *raviski*, Nivelles *raviki* « revivre » — Liège, Namur, Neufchâteau *raviquer* « revivre » — Guignicourt (Ardennes fr.) *ravisquer* « ravigoter » (c'est-à-dire, en quelque manière, « faire revivre »). Pour ces formes, cf. le *F.E.W.*, loc. cit.

(1) Quelques auteurs du XIX<sup>e</sup> et même du XX<sup>e</sup> s. ont, en effet, accueilli *ravescot* « coït » dans leurs recueils de termes argotiques. C'est le cas de Francisque Michel (*Études de philologie comparée sur l'argot*, 1885), de H. France (*Dictionnaire de la langue verte*, 1898-1910) et de A. Bruant-L. de Bergy (*L'argot au XX<sup>e</sup> s.*, 1901). Je n'ai pu voir le *Dictionnaire du bas-langage*, de D'Hautel, auquel se référat sans doute Sigart. Sainéan (*Les sources de l'argot ancien*, t. II, Paris, Champion, 1912, p. 59) faisait déjà remarquer que *ravescot* « acte vénérien, dans un fabliau » avait été arbitrairement considéré comme argotique.

Compte tenu de ces formes mixtes et de la tendance du rouchi à employer le préfixe *ra-* parallèlement au préfixe (*e*)*r-* (= *re-*), il est raisonnable d'admettre que ce dialecte a possédé des formes *ravesquir* ou *raveskier*, *ravisquir* ou *raviskier*, auxquelles on rattacherait le bor. *ravésca*, mon-tois *ravisca*.

Je m'avancerai donc, maintenant, jusqu'à considérer que le *ravésca* est, *stricto sensu*, sinon un « moyen de faire revivre », du moins un « moyen de restaurer, de sustenter, de soutenir la vie, de (se) refaire ».

Mais il reste à expliquer le suffixe *-a*, et l'explication est malaisée. A moins d'admettre qu'il ne s'agit pas d'un mot « populaire », ce que rien n'autorise, *-at* (< lat. *-atum*), et non *-é*, est exclu. Le suffixe diminutif *-at* (< lat. *-attum*) a toujours été peu répandu en fr. et ne semble pas attesté tel quel en rouchi et en wall. (cf. fr. *verrat*, bor. *verô*, liég. *vérât*). Ce n'est guère qu'ajouté à des thèmes nominaux, avec lesquels il forme surtout des collectifs plus ou moins péjoratifs, que l'on trouve *-as* (< lat. *-aceum*). Quant au suffixe *-a* (fr. *-ail*, < lat. *-aculum*) qui se rencontre en wall. de l'est (cf. *D.L. couvra, cova, pougna, pouna ...*), je n'en trouve aucune trace en rouchi.

Alors, substitution d'un suffixe *-a*, quelle que soit son origine, au suffixe diminutif *-ot* de *ravescot*? C'est la solution que je proposerai en désespoir de cause.

Pour *ravescot*, que l'on trouvera dans *God.*, VI, 625 c, et dans *T.L.*, VIII, 344, illustré par un seul exemple, celui qui figurait déjà dans *Sig.*, et avec la signification proposée par ce dernier ouvrage, il n'a, pas plus que notre *ravésca* ou *ravisca*, été retenu par le *F.E.W.*, X, 361, *sub v° revivere*. Si tenu que soit le lien sémantique (assouvissement? régal?), c'est pourtant à *ravesquir* ou *raveskier* que nous croyons devoir aussi le rattacher.

bor. **verzégn**

La seule raison d'être de cette brève note est le sens particulier (« frisson de fièvre »), non signalé jusqu'à présent, que prend à Pâturages ce mot par ailleurs bien connu.  
*Il a des verzégn.*

Les mots wall. et pic. issus du néerl. *verzinnen* « imaginer » ont assez fréquemment gardé un sens « psychologique », proche de celui qu'avait l'étymon : « idée folle », « folie subite et de courte durée » (Laur.), « caprice », « lubie », « colère ». D'autres expriment l'agitation résultant d'un état d'esprit anormal : « agitation », « fièvre subite », « s'agiter sans but », « se remuer beaucoup ». On peut rattacher à ces derniers Depr.-Nop. *vèrzin* « vigueur, mordant, puissance » et Copp. *verzin* « jet spermatique ».

*Verzégn* « frisson de fièvre » découle directement, pour le sens, de *verzin* (Dufr.) « fièvre subite » et de *vèrzin* (*il a l'*) (St-Hubert) « il est agité, enfiévré ». Sur toute la famille, voir le *F.E.W.*, XVII, 426 a.

Pierre RUELLE

## L'origine du toponyme *Hemrikette* (\*)

La commune de Les Waleffes [H 2], avant d'être incorporée à Faimes, était issue de la réunion de trois agglomérations : Waleffe-Saint-Pierre, Waleffe-Saint-Georges ou Waleffe-le-Château et son hameau de *rèmikète*. Ces trois agglomérations connurent au cours des temps des fortunes diverses, dont il reste encore des traces dans la mentalité sociale, quelque peu ségrégationniste, du village (notamment à propos des *djins d'al rèmikète*, comme disent les *Sint-Pirwès*).

Hemrikette fut une grange cistercienne. « Le premier indice de cette grange est assez tardif. C'est seulement à partir de 1297 que ce lieu est fréquemment cité comme centre de livraison des redevances. Brûlée en 1303 au cours du conflit des Awans et des Waroux, la grange de Hemrikette fut reconstruite et resta la propriété du Val-Notre-Dame jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle » (¹). Elle fut vendue comme

(\*) La présente étude, qui est un remaniement d'un chapitre de notre mémoire de licence : *Toponymie de Les Waleffes, Vieux-Waleffe et Vaux-et-Borset*, Liège, 1970-71, pp. 89-99, était prête pour l'impression lorsqu'a paru la nouvelle série des précieux *Toponymes hesbignons* (R-), BTD 47 (1973), pp. 31-56. Cette série contient un article *Remikette*, pp. 34-35, dans lequel M. HERBILLON se réfère à notre mémoire. Nous croyons qu'il ne sera pas inutile de publier notre article, où l'on trouvera, avec certaines mises au point, la liste des attestations du toponyme en cause. Nous remercions vivement MM. L. Remacle et J. Lechanteur pour toutes les améliorations qu'ils nous ont suggérées.

(¹) M. DONNET, *L'abbaye du Val-Notre-Dame depuis les origines jusqu'en 1316*, Louvain, Mémoire, 1956, pp. 211-213.

bien national le 28 floréal an V (2 avril 1797). Le bien est décrit comme contenant cent treize bonniers de terres et sept de prairies<sup>(1)</sup>.

L'identification de notre *Hemrikette* a donné lieu à quelques difficultés. En effet, les formes anciennes du ld. sont en *-court*. Or, il existe, non loin de là, un autre *Hemricourt* > l'actuel *Remicourt* [W 59]. Les deux *Hemricourt* étaient distants de 8 km, séparés par les villages de Bovenistier, Viemme et le hameau de Faimes (qui a donné son nom à notre commune). S'agit-il d'une homonymie ou d'un transfert? Nous nous posons la question avec J. Herbillon<sup>(2)</sup>. Ce que l'on peut dire avec certitude, c'est que *Hemricourt* > *Remicourt* est antérieur à notre *Hemricourt* (> *Hemrikette*). Le premier est attesté en 1171 « *Helmericurt* »<sup>(3)</sup>, le second en 1297 « *Hemmericuer*, *Hammericurt* » (voir infra).

Ed. Poncelet n'a pas su les différencier. Dans *Le Livre des Fiefs et Les Feudataires de la principauté de Liège*, il identifie le *Hemricourt* de Les Waleffes (*in territorio de Hemmericourt juxta Waleve, in territorio de Hemericourt prope Waleve*) avec *Remicourt*<sup>(4)</sup>. Ch. Grandgagnage commet la même erreur dans son *Vocabulaire des anciens noms de la Belgique orientale*, 1859, p. 131. F. Tihon, par contre, dans *l'Histoire du château et du comté de Moha*,

(1) P. CLERX, *Liste générale des églises et des couvents de la province actuelle de Liège et de quelques biens qui en dépendaient, vendus comme propriétés nationales du 1<sup>er</sup> Ventôse an V (22 février 1797) de la République française au 1<sup>er</sup> juillet 1808*, BIAL 16 (1881), p. 502.

(2) J. HERBILLON, *Toponymes hesbignons*, BTD 38 (1964), p. 85.

(3) Id., BTD 47 (1973), p. 34.

(4) Ed. PONCELET, *Le Livre des Fiefs de l'église de Liège sous Adolphe de la Marck*, Bruxelles, Hayez, 1898, pp. 30, 154; *Les Feudataires de la principauté de Liège sous Englebert de la Marck*, Bruxelles, Palais des Académies, 1949, pp. 189, 273, 555.

ne se méprend pas et reconnaît *Hemricourt* comme dépendance de Les Waleffes. Au cours de son étude, il examine une liste de redevances dues par les manants des villages formant l'ancien comté de Moha à la ville de Huy (pour les « Grands Malades »). Les villages y figurent par ordre géographique : « Waleve le Chastiaul, Hamericourt, Hosdent, Latines... »<sup>(1)</sup>. Dans cette énumération, dit l'auteur, « notre Hamericourt vient avec Waleffe où il existe encore un lieu-dit Hemrikette, et il nous souvient d'un document où il était dit *entre Hemricourt et Waleffe* ». Nous avons relevé des mentions identiques<sup>(2)</sup> qui indiquent clairement que, déjà à cette époque, on voulait éviter toute confusion.

Dès lors, quand l'endroit n'est pas précisément localisé par des prépositions telles que « prope », « *juxta* », la prudence s'imposera : il faudra éventuellement s'attacher aux personnages mis en cause dans les documents, mais surtout voir les « joindants ».

#### Les formes anciennes de \**Hém'ricoûrt* - \**Hém'rîkète* <sup>(3)</sup>

D'après la Mère Donnet, la grange de *Hemrikette* est fréquemment citée à partir de 1297<sup>(4)</sup>. Notons immédiatement que les formes mentionnées à cette époque sont en *-court* et non en *-ette*.

<sup>(1)</sup> F. TIHON, *Histoire du château et du comté de Moha*, Annales du Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts 16, p. 152.

<sup>(2)</sup> Voir le tableau des formes anciennes et 1317 *inter Geneffe et Hemmericourt, prope Hemericourt, Fiefs*, p. 182.

<sup>(3)</sup> Explication des sigles employés :

*Fiefs* = Ed. PONCELET, *Le Livre des Fiefs de l'église de Liège sous Adolphe de la Marck*, Bruxelles, 1898.

*Feud.* = Ed. PONCELET, *Les Feudataires de la principauté de Liège sous Englebert de la Marck*, Bruxelles, 1949.

<sup>(4)</sup> M. DONNET, *op. cit.*

A. - Formes en *-court*

- 1297 Hemmericuer, Hammericurt ND 49, 11v et 12.  
1301 Hammericur ND 49, 12.  
1314 Hemmericourt juxta Waleve; Hemericourt prope  
Waleve *Fiefs*, pp. 30 et 154.  
1344 Hemmericourt ND 53, 1.  
1345 Heymericur *Feud.*, p. 189.  
1348 entre Walleve le Castiau et Hemericourt *Feud.*,  
p. 273.  
± 1350 Waleyve le Chasteal et Hamericourt ND 50, 10.  
1356 ou terroit de Walleive le Castiau... la meisme assés  
pries a le Croisette, vers Hemericourt *Feud.*, p. 555.  
1367 deseure le ville de Hamricourt ND 51, 3.  
1369 Hammericours ND (charte originale).  
Écriture xv<sup>e</sup> s. Hamerercourt WOW 4.  
1498 Hamencourt SM 594 (cop. XVIII<sup>e</sup> s.) (¹).

B. - Formes en *-et* et *-ette* (²)

- 1344 Hemericket ND 50, 73; 53, 1v, 2, 2v, 3, 9, 11.  
1344 Hemricette ND 53, 2.  
± 1350 Waleve le Cestea et Hemericket ND 50, 9v.  
1357 Hemericket ND 50, 32v.  
1372 Hemricket ND 53, 33, 34.  
1387 Hemericket ND 50, 28; 53, 36v.  
1431 Hemericket ND 53, 43.  
1498 Hemricquette DB 246 (copie contemporaine).  
1545 Hemprikette ND 36, 103v.

(¹) Nous n'avons pas relevé de formes ultérieures en *-court*, nom de lieu.

(²) La forme en *-ette* est seulement connue de J. HERBILLON, BTD 38, p. 85, par une graphie de 1570, mais, très judicieusement, il fait remarquer que l'usage oral a dû précéder les trop rares textes consultés.

- 1548 Remikette, Hemrikette ND 56, 11.  
1595 Remickette ND 39, 21v.  
1669 Hanrikette JW 127, 188v.  
1702 Remikette JW 130, 60v.  
1769 Le sieur Joseph Kepenne censier à la grosse Hemrikette Nt D, 170.  
1782 à la grande Remikette Nt F, 219.  
1791 à la petite Remikette Nt d, 118.

ARCHIVES DE L'ÉTAT À HUY.

JW Cour de justice de Wanze. Visitations 127, 1664-1680; 130  
1706-1723.

ND Abbaye du Val-Notre-Dame

Registres aux stuits 36, 1548-1558; 39, 1593-1622.

Registres aux spécifications des terres, cens et rentes 49, 1298;  
50, 1344-1367; 51, 1344-1367.

Registres aux spécifications des terres 53, 1344-1545.

Registres aux dimes 56, 1548, 1567, 1746.

DB Dames Blanches 246. Biens à Waleffe.

Nt Notaires : Nt D Destockay W., 1764-1786; Nt d Durbuy  
J. P., 1787-1795; Nt F Farcy J. G. M., 1761-1795.

ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE.

SM Saint-Martin, 594. Liasse de pièces relatives à des biens situés  
à Waleffe... (xv<sup>e</sup> s.).

ARCHIVES DE LA FAMILLE D'OUTREMONT À WARFUSÉE.  
WOW O. Warnant : dossier 4.

La comparaison des deux tableaux nous apprend que :

1. La forme primitive, attestée par les graphies des  
xiii<sup>e</sup>, xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles, est \* *Hèm'ricoûrt*.

2. \* *Hèm'ricoûrt* est devenu \* *Hèm'rikète* vers le milieu  
du xiv<sup>e</sup> siècle (cf. formes anciennes).

Dans une première version — celle que J. Herbillon a  
utilisée —, j'avais cru devoir supposer une étape \* *Hèm'rikèt*.  
En effet, un siècle et demi séparait les formes en -et (1344  
*Hemericket* ND 50 et 53) et la première apparition de la

forme féminine en *-ette* (1498 *Hemricquette* DB 246). De nouvelles recherches m'ont fait découvrir, dans le même registre 53 du Val-Notre-Dame, un féminin *Hemricette* contemporain du masculin *Hemericket* (1344, même fol. 2). Le *-et* paraît donc n'être qu'une simple graphie. Comparez les attestations de *Momelette*, dépendance de *Momalle* [W 41] : *Momelet, Momelette* (ND 53, 89v, 90, 91).

3. \**Hèm'rikète* a été concurrencé aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles par *Rèmikète* (<sup>1</sup>).

La coexistence à la même page du même registre 50 du Val-Notre-Dame de : mil. 14<sup>e</sup> s. *Waleve le Chestal et Hemeriket* ND 50, 9v et *Walleyve le Chasteal et Hamericourt* ND 50, 10 pourrait laisser croire que les deux formes ci-dessus désignent deux endroits différents, mais le texte lui-même infirme cette hypothèse : il s'agit d'un registre aux spécifications de terres et le texte au haut du folio 10 continue celui du folio précédent par un « item ». Les deux formes sont parallèles, elles désignent un même lieu.

Les formes en *-court* n'offrent aucune difficulté. Le *-p-* de *Hemprikette* (1545, 1561) est graphique et sert à indiquer que *em* n'est pas une voyelle nasale. « Pareille graphie est courante à Liège, ainsi dans les anthroponymes Jampsin, Lampsin, Lampsoul, etc. (w. *Djam'sin, Lam'sin, Lam'soûle*) et le nom de lieu Ampsin (w. *Am'sin*) » (<sup>2</sup>).

(<sup>1</sup>) \**Hèm'ri-* est sans doute devenu *Rèmi-* par métathèse, mais la chute du *h-* est rare (L. REMACLE, *Les variations de l'h secondaire*, 1944, p. 64); on pourrait peut-être supposer un écrasement du *h-* dans une expression comme \**è Hèm'rikète*, puis la métathèse. *Rèmi-*, dans \**Hèm'ricourt > Rèmicou*, est seulement attesté en 1775 (A. LEUNEN, *Histoire de Remicourt*, 1955, p. 19).

(<sup>2</sup>) J. HERBILLON, *Toponymes hesbignons*, BTD 28 (1954), p. 218.

*Grosse Hemriquette, grande Remikette, petite Remikette* (1769, 1782, 1792) font allusion à une dislocation que le bien a subie au XVIII<sup>e</sup> siècle.

1. J. Herbillon, dans son premier article de 1964, n'écarte pas tout à fait l'idée que \*Hèm'rikète pourrait s'expliquer à partir de \*Hèmric(our)ête, puisque, après avoir dit : « Il est peu probable qu'il faille partir de \*Hemric(our)-ette formé après chute du -t de -court et par dissimilation du -r », il ajoute : « cf. peut-être Marcourt [Ma 33] et son diminutif Marcouray, w. macré, si du moins il s'agit ici de lat. *curtis* » (<sup>1</sup>).

C'est là d'un phénomène courant, bien étudié par A. Vincent (<sup>2</sup>) ; on accolé un diminutif à la localité la moins importante pour éviter une confusion avec son homonyme. L'altération en -ikète (\*Hèm'rikète) de \*Hèm'ricoûrt a donc eu comme but de le différencier de Remicourt

(<sup>1</sup>) Certains philologues ont vu dans *Marcourt* une formation du type *Mercuri (locus)*, analogue à celle proposée pour les *Mercœur* de France ; on y aurait ajouté un -t final sous l'influence des noms en -court (Voir A. CARNY, *Origines des noms de communes de Belgique*, Louvain, 1949, II, p. 438). Cette explication n'est évidemment pas fondée.

(<sup>2</sup>) A. VINCENT, *Quelques diminutifs de noms de lieux*, Mélanges C. Borman, 1919, pp. 549-558; *Les déterminatifs de noms propres de lieux semblables*, Bull. philologique et historique 1 (1920), pp. 17-20; *Les diminutifs des noms propres de lieux*, RBPhH 1 (1922), pp. 247-264; *Diminutifs français de noms propres de lieux en Angleterre*, RBPhH 2 (1924), pp. 584-589; *Les diminutifs des noms propres de cours d'eau, particulièrement dans le domaine français*, RBPhH 4 (1925), pp. 35-76; *Noms de lieux de la Belgique : Noms semblables affectés d'un déterminatif*, 1927, pp. 13-33; *Les noms de cours d'eau diminutifs de noms de lieux, spécialement dans le domaine français*, RBPhH 7 (1928), pp. 21-47; *Propos de toponymie française*, BTD 7 (1933), pp. 129-130; *Toponymie de la France : Diminutifs des noms propres de lieux*, 1937, pp. 43-49.

(> \**Hèm'ricoûrt*) « qui était plus important et mieux connu à cause de la famille noble » (J. Herbillon, 1973).

On admettra facilement, sur le plan phonétique, que *Marcourt*, après la chute du *-t* final, ait pu donner \**Marc(ou)rē* (la chute de la protonique est fréquente en wallon), puis *macré* par amuïssement du *-r-* en position faible. Pour \**Hèm'ricoûrt*, on attendrait dans le même cas : \**Hèm'ric(ou)rète*, \**Hèm'rikrète*; mais, ici, le passage de \**Hèm'rikrète* à \**Hèm'rikète* ne se justifie que si l'on suppose une dissimilation du *-r-* (*-krète*), celui-ci n'ayant aucune raison de tomber en position forte au début de la syllabe tonique. En outre, aucune attestation ne contient le *-r-*.

2. \**Hèm'rikète* a-t-il pu être formé à partir d'un thème réduit *Hemrik-*, comme le suggère aussi J. Herbillon (¹)? Que représente ce *Hemrik-*? Il fait songer à l'anthroponyme germanique *Hilmarik* (Gyss., *Top. Woord.*, p. 834) (²), mais il paraît vraisemblable que la consonne finale (*-k*) était tombée au XIV<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire avant que le suffixe ait pu s'accorder à l'anthroponyme.

Quand J. Herbillon dit : « La formation [\**Hèm'rikète*] paraît reposer sur un thème réduit *Hemrik-* ... », ne veut-il pas dire que \**Hèm'ric/oûrt* a pu produire un thème *Hemrik-*, comme si *-oûr(t)* dans \**Hèm'ricoûrt* avait été abusivement senti comme un suffixe (³)? Il est facile d'imaginer, dans ce cas, que le thème réduit *Hemrik-* ait pu produire \**Hèmrikète*.

(¹) BTD 38 (1964), pp. 85-86.

(²) *Hilmarik* semble mieux convenir que *Haimrich* (FÖRST. I, p. 733), à cause du maintien du *-m-*.

(³) D'autant plus que l'on prononçait peut-être déjà \**Hèm'ricoû*, ou \**Hèm'ricou*, et cela malgré la persistance du *-r* final dans les graphies jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> s.; comp. les formes recueillies par Edg. RENARD, *Toponymie de Vottem et de Rocour-lez-Liège*, Liège, 1934, p. 144.

Mais le phénomène de l'apocope, fréquent dans les anthroponymes<sup>(1)</sup>, est beaucoup plus rare dans les noms communs dérivés<sup>(2)</sup>. Or, les composés du type *Avricourt*, comme \**Hèm'ricoûrt*, sont bien originellement des noms communs — déterminés par des noms de personnes —, non des anthroponymes.

Comment, dès lors, expliquer le toponyme? Les deux hypothèses avancées par J. Herbillon ne satisfont pas entièrement. Mais les lois de la phonétique ont-elles joué avec la même rigueur dans tous les cas? « On ne perdra jamais de vue, dit P. LEBEL, *Principes et méthodes d'hydronymie française*, Paris, 1956, p. 4, que la transmission orale d'un nom géographique a eu pour conséquence, à toutes les époques, de le modifier soit insensiblement par usure inconsciente de tous ses éléments phoniques, soit par des accidents dus à de fausses perceptions (troncatures, adaptations paronymiques), soit par des allongements intentionnels ».

C'est peut-être une transformation arbitraire qui explique le passage de \**Hèm'ricoûrt* à \**Hèm'rikète* > *Rèmikète*. Dans une première version, reprise par J. Herbillon (BTD, 1973), j'alléguais l'influence possible du w. *rikète* (DL 549). Mais les plus anciennes attestations du mot ne semblent pas remonter au-delà du milieu du XVIII<sup>e</sup> s. (1787 Cambresier, 1793 Villers).

Dans mon mémoire, j'avais aussi avancé une seconde hypothèse : celle du jeu de mots. Notre ld. ne peut-il être

(<sup>1</sup>) J. FELLER, *Notes d'anthroponymie*, BTD 4 (1930), p. 255 — J. HERBILLON, *Prénoms archaïques*, VLg 3 (1947-1950), pp. 201-202, 236, 249-252, 322-324, 387-389, 463 — M. PIROU, *Etude sur les noms wallons du singe*, BTD 18 (1944), p. 348.

(<sup>2</sup>) Kr. NYROP, *Grammaire historique de la langue française*, t. 3, 2; *Formation des mots - Sort du mot primitif*, Copenhague, 1936, pp. 42, 54.

le résultat d'une interprétation gauloise du primitif \*Hèm'-ricoū(*rt*) > \*Hèm'rikète (cf. DL *kète*, verge d'homme)?

La persistance du *-r-* dans les graphies (du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> s.) ne correspond pas nécessairement à une persistance du *-r-* dans les formes orales. Le passage de \*Hèm'ricoū(*rt*) à \*Hèm'rikète a pu être facilité par un intermédiaire \*Hèm'ricou, avec *-ou* bref, où la dernière syllabe était comprise *-cou* (fr. 'cul'). Comparez DL, w. *Hacou*, *Hacourt*; w. *Rôcou*, *Rocourt*; w. *Rémicou*, *Remicourt*<sup>(1)</sup>. Il existe d'ailleurs dans la toponymie de Fize-Fontaine [H 21], un ld. analogue au nôtre : « *Lohincourt*, *Lohinkeu*, *Lohinko...* »<sup>(2)</sup>. La forme orale s'est maintenue, *Lohincou* avec *-ou* bref, et lorsque le curé annonce le trajet de la procession annuelle, les fidèles, à l'esprit caustique, sourient au fond de l'église. Les surnoms scatologiques sont nombreux dans la région, surtout dans mon village où les vieilles personnes appellent encore les habitants *d'al rèmikète* : les *Rémicos* (*-ou* bref), sur un ton plutôt méprisant. Et « en 1963, l'administration communale [elle-même], jugeant peu convenable le nom de la 'rue Hemrikette' a proposé de le changer en rue 'Saint-Georges' »<sup>(3)</sup>. Voilà une preuve, me semble-t-il, que l'on a toujours eu conscience de l'aspect facétieux du lieu-dit.

L'histoire du toponyme est très difficile à reconstituer. Quel facteur a été déterminant dans l'évolution du mot? Il est naturellement difficile de décider.

Régine TOUSSAINT

<sup>(1)</sup> J. HERBILLON, BTD 47 (1973), p. 34 donne *rémicoû* comme prononciation locale. A Les Waleffes, on dit *rémicou*.

<sup>(2)</sup> G. MAHY, *Histoire du village et de la paroisse de Fize-Fontaine*, 1958-1959, p. 73. Malheureusement, l'auteur ne donne pas de références suffisantes.

<sup>(3)</sup> J. HERBILLON, 1964.

Notes sur un fascicule  
du tome XXIV  
du *Französisches Etymologisches Wörterbuch*

Band XXIV, 1. Teil, fascicule 137 (1973)  
acer - adventus

Les présentes notes sont analogues aux *Notes sur un fascicule du tome XXIII du FEW* que nous avons publiées, avec le regretté Él. Legros, dans DBR, 25, 1968, pp. 33-68; ici aussi, dans chaque article, le passage reproduit du *FEW* est suivi, entre crochets droits, de nos propres remarques. Pour l'uniformité, les abréviations employées sont celles du *FEW*.

Le tome XXIV fait partie de la nouvelle rédaction des premiers volumes vieillis; c'est une œuvre admirable tant pour la structure des articles que pour la quantité des matériaux; les publications les plus récentes ont aussi été dépouillées. Dans cet océan de documents devaient fatalement se glisser quelques méprises, surtout pour un domaine périphérique comme celui du wallon. Empressons-nous d'ajouter que ces erreurs sont très rares et qu'il est normal qu'elles n'apparaissent qu'à celui qui est familiarisé avec la lexicologie wallonne.

Nam. *adierci* [lire : *adièrci*] « toucher le but, réussir »; p. 139 b, v<sup>o</sup> *adhaerere*. — [A classer 3, 84 b, v<sup>o</sup> *\*directiare*, avec wallon. *adiersi* « adresser; toucher droit au but, réussir », etc].

Wallon. *adoûler* « flatter, cajoler », *andoûler* (B Wall. 2, 90; 5, 148; 6, 40; 20, 24), *mouz, adôler*; p. 184 b, v<sup>o</sup>

*adulari*. — [Ce seraient les seuls représentants dialectaux de lat. *adulari*. La glose néglige les multiples formes variées inconciliables avec cet étymon; cf. la note de P. Ruelle, dans Dial. Belg., 21, p. 40, à propos de *bor. indourdeler* « circonvenir »].

Sainte-Marie-Geest *ad'venaf* adv. « au petit bonheur » B Wall 12, 9; p. 191 b, v<sup>o</sup> *advenire*. — [La source glose, avec raison : néerl. *half en half*, altéré sous l'influence de *à l'advenant*. A classer 16, 129 a, v<sup>o</sup> *half en half*].

Guign. *agires* f. pl. « rameilles, menues branches » Pt Arden 28.2.1927; Vauch); p. 158 a, v<sup>o</sup> *adjacere*. — [Sans justification sémantique; le terme est identique à w. (Awenne) *\*adjires*, w. (Ucimont, Alle, Corbion, etc.) *adjires* f. pl. branchages qu'on recouvre de gazon pour brûler toute la végétation »; au fig. *adjire* « bicoque bonne tout au plus à brûler » J. HAUST, *Enquête dialectale topograph.*, pp. XIII-XIV, qui glose : « La forme première est *\*hatchire*, litt<sup>t</sup> *\*hachièrē*, *\*hachèrē* », et qui note (p. XIII, n. 4) : « L'étym. du BD 8, 26, déjà condamnée dans BD 13, 62, a passé dans FEW (supprimer l'art. *agger*) et dans REW<sup>a</sup> (supprimer l'art. *\*aggeries*) »].

Waimes, Vielsalm *ahay* « agréer, plaire » B Wall 6, 82, verv. *ahayi*, lütt. *ahāyi*; p. 148 a, v<sup>o</sup> *adjacens*. — lütt. *ahāyance* « agrément, charme, » p. 157 a, v<sup>o</sup> *adjacentia*. — lütt. *ahāyant* « attrayant » B Wall 6, 82; p. 148 b, v<sup>o</sup> *adjacens*. — lütt. *ahāye* f. « agrément, utilité, aisance » B Wall 6, 82; p. 147 a, v<sup>o</sup> *adjacens*. — Malm. *ahayète* f. « chose plaisante, qui agréee »; B Wall 6, 82; p. 147 a, v<sup>o</sup> *adjacens*. — [Sans justification phonétique; à classer 16, 113 a, v<sup>o</sup> *hagen* (d.), avec Malm. *ahayī*, v. n. « agréer, plaire », etc.].

afr. *a(h)erdre* v.n. « s'attacher, se fixer (à qch.) », etc.; p. 139 a, v<sup>o</sup> *adhaerere*. [Noter que cet article corrige, avec justification, l'article *adērigēre* 1, 30].

boul. *aïe* « aide »; p. 162 b, v<sup>o</sup> *adjūtare*, avec la note 13 : Ancien mot conservé dans la locution : *je n'en peux plus aïe* « je ne puis plus rien faire (en étant épuisé de force ou rompu de fatigue) » Haillant. — [Interjection *haïe*; à classer 4, 361 a, v<sup>o</sup> *ha*, avec la même expression en w. liég. (*DL*, p. 314), etc.].

Marche E. *amordi* v.a. « adoucir (la taille d'une faux) » B Wall 12, 30; p. 170 b, v<sup>o</sup> *admōrdēre*. — [La source porte : *amordi* « adoucir (le taillant d'une faux, l'arête d'une pierre) » et renvoie à *amwèrti*. A classer p. 174 a, v<sup>o</sup> \**admortire*, où n'est pas repris : Ellezelles *amorti* B Wall 12, 36].

alütt. *aourner* « assigner un rang à qn » (16.jh. Haust Port); p. 178 a, v<sup>o</sup> *adordinare*. [Ajouter : alütt. *foing ... fené* et *aourné de forche et de restea* (1663 Dial Belg 10, 33); cf. anc. w. *commourner* « mettre à point » DW, 2, 1973, pp. 115-119].

LLouv. *avanmint* « convenablement »; p. 190 b, v<sup>o</sup> *advenire*. — [Dans DEPRÊTRE et NOPÈRE, p. 291 : *I travaye t'-aussi avanmint què s' pére*. Ce représentant dialectal de afr. *avenantment* est isolé et la forme attendue serait \**ad'venanmint*. Le classement est douteux].

verv. lütt. nam. *edi* « aider »; p. 161 b, v<sup>o</sup> *adjūtare*. — [En fait : verv. lütt. *ēdi* *DL*, nam. *ēdi*].

lütt. nam. *èri* « arrière »; p. 180 b, v<sup>o</sup> \**ad retro*. — [En fait : lütt. *èri* *DL*, nam. *èri*].

awallon. *raute* « somme qu'on versait au métier pour s'y inscrire » (1439, Mass F), *raete* (16. jh., Mass F; Mass Br); p. 135 a, v<sup>o</sup> *adaugēre*. — [A classer 10, 127 b, v<sup>o</sup> *ratus*, avec lütt. *rate* « id. »; *raute* représente w. \**rāte*].

Charleroi *rûjile* adj. « difficile, boudeur »; p. 127 b, v<sup>o</sup> \**acūtiare*. [Bien classé, mais séparé de : Nivelles, LLouv. *rûjile* adj. « difficile, incommoder, insupportable », celui-ci mal classé 15, II, 192 b, v<sup>o</sup> *ruse* (mndl.)].

Jules HERBILLON



## Le wallon du nord-est a-t-il connu le type «marcher»?

Le type 'marcher' intervient dans une des *Notes sur quelques termes dialectaux* publiées par Jean Haust dans la Festschrift Jud. Romanica Helvetica 20, au n° 19, dont voici la première partie :

19. liég. **wârtchî** 'se traîner' est surtout connu par deux articles de Grandg. II, 480, où l'étymologie donnée (lat. *varicare*) ne fait aucun doute. Archaique à Liège, il subsiste en ardennais; par exemple, à Grand-Halleux, *wârtcher oute d'eune basse* 'traverser une fondrière en zig-zag et comme à tâtons, en cherchant l'endroit où poser un pied, puis l'autre'. — Ce mot pittoresque figure dans un de nos vieux Noëls; mais trois éditeurs successifs ont traité de mal en pis le passage en question. Une vieille veut se rendre à la crèche avec ses voisins; ayant peine à marcher dans la nuit, elle dit à une de ses compagnes : *aide-mu ô pô wârtchî* 'aide-moi un peu à me traîner cahin-caha'. Le premier éditeur, ne comprenant pas la leçon de son manuscrit où *w* était sans doute mal formé, a très correctement averti de son embarras en imprimant (*mârcbî*) en italique et entre parenthèses. — Le second supprime toute parenthèse et insère *martchî* dans le texte. Une note avertit que la première édition ainsi qu'un autre manuscrit portent *mâr(t)chî* et que deux transcriptions de J. Feller ont *aide-m(u) o(n) pauc à ma(u)rtchî*; elle ajoute : « Cette forme est bien suspecte, le vrai terme étant *roter* ». Malgré cette réserve, on peut lire au glossaire, p. 269 : « *martchî* marcher ». — Le troisième éditeur y met encore moins de façons; il admet carrément *martchî*, p. 139; dans les variantes, p. 144, il signale une troisième copie portant la mauvaise leçon ... à *maurtchî*; enfin, le glossaire note aussi « *martchî* marcher ». — L'histoire de ce contresens n'est pas inutile. On doit crier casse-cou aux philologues de l'étranger qui croiraient que le type «marcher» existe en liégeois. D'autre part, il vaut la peine de rétablir le texte du vieux Noël, où *wârtchî* a tant de force expressive.

Inutile de transcrire le dernier paragraphe, où Haust cite des composés : *kivårtchi*, *int'vårtchi*, *trèvaurtchi*, etc. Laissons aussi de côté les six notes : trois d'entre elles donnent des références; une autre indique une menue correction; une autre encore concerne la tournure wallonne « aider + inf. sans prép. »; la dernière se rapporte à l'onomasiologie de « marcher » en Belgique romane. De ces deux dernières, nous aurons l'occasion de reparler.

Le début de la note 19 vise principalement l'édition et les éditeurs de ce passage des Noëls, 6, strophe 12 :

—  
O, ça don, djans-il  
N'e va nin sins mi :  
Aide-mu ô pô martchi!

TRAD. : Oh! ça donc, allons-y! Ne t'en va pas sans moi : aide-moi un peu [à] *martchi*!

Selon toute vraisemblance, aucun des éditeurs successifs du Noël (Bailleux et Dejardin, *Choix de chansons et poésies wallonnes*, 1844, p. 90; A. Doutrepont, *Noëls*, p. 167...; M. Delbouille, *Noëls*, p. 139...) n'avait imaginé que *martchi* pût signifier autre chose que 'marcher'. Haust considère que ces éditeurs « ont traité de mal en pis le passage en question », et il propose, comme une solution indiscutable, sans aucune hésitation, la correction de *martchi* en *wårtchi*.

Pour justifier cette façon de faire, il allègue deux raisons : 1° le type 'marcher' n'existe pas en liégeois, où l'on dit *roter*; 2° *wårtchi* est plus expressif que *martchi*. Il suppose aussi une circonstance graphique favorable à une mauvaise lecture : dans le manuscrit utilisé par le premier éditeur, le *w* était sans doute mal formé.

Je ne sache pas qu'on ait jamais mis en doute l'interprétation de Haust, et j'hésite moi-même à la critiquer. Je crois

pourtant, après avoir revu et complété le dossier, qu'il convient de la mettre à l'épreuve.

La première chose à faire est de retourner aux sources, et notamment de vérifier si le mot commençait ou non par *m-*. Parmi les diverses copies connues du Noël 6, il en est une qui est particulièrement vénérable et précieuse : c'est celle de St<sup>1</sup>, datée du 22 août 1784. Grâce à l'amabilité de Roger Pinon, j'ai pu voir ce manuscrit : le vers 6 de la strophe 12 se lit nettement *aid mo ponk a maurchy*, et la première lettre du dernier mot est indiscutablement un *m*; mon ami Maurice Piron possède une photocopie du même document et lit de même. Tous les éditeurs du noël ont d'ailleurs lu de la même façon les diverses copies sur lesquelles ils se fondaient, sans suspecter jamais la consonne initiale du mot. Si le premier éditeur a mis (*mârchi*) en italique et entre parenthèses, ce ne doit pas être parce que « *w* était sans doute mal formé », mais parce que la forme *maurchy* « est bien suspecte, le vrai terme étant *roter* » (Aug. Doutrepont, Noëls<sub>1</sub>, 167, note). Dans ces conditions, le plus sûr n'est-il pas de conserver la forme que devaient donner tous les manuscrits utilisés, c'est-à-dire *maurchy* (ou une variante), avec *m-* initial?

On peut se demander ensuite si, au point de vue stylistique, la substitution de *wârtchi* à 'marcher' est vraiment heureuse : autant « aide-moi à marcher » me semble naturel, autant « aide-moi à me traîner cahin-caha » me paraît forcé; on aide quelqu'un à marcher, on ne l'aide pas à trébucher, à chanceler, — ou à biaiser; car, au fond, c'est bien cela, biaiser, que signifie *wârtchi*.

Sur l'observation précédente, il s'en greffe, en effet, une autre, d'ordre sémantique celle-là, et beaucoup plus grave. Au début de sa note 19, Haust écrit : « liég. *wârtchi* 'se traîner' est surtout connu par deux articles de Grandg. (...). Archaïque à Liège, il subsiste en ardennais... » Or ces

affirmations sont discutables, sinon franchement erronées.

A Grand-Halleux, d'après ce que Haust lui-même dit ensuite, *wârtcher oute d'eune basse*, c'est 'traverser une fondrière en zigzag', ce qui est autre chose que 'se traîner'. Quant aux deux articles de Grandg. 2, 480, les voici :

1. **Warchî** (Simonon 2 : « li cherête fait w. l' broûli foû dèz ourbiz » — : jaillir? Plutôt : sortir en se tordant; voy. le verbe suiv.).

2. **Wârchi**, si w. (1. se contourner, se tordre; li bouhëie di cise plante-là s' wârchi : se courbe en se traînant à terre; ile esteût si frêhe, sez cotez warchihi [se tordaient?]; 2. s'affaisser, succomber, retomber) Simonon 2. De *varicare*. — Kivârchi (traîner, se traîner). — Intevârchi (cartayer, éviter les ornières) Lobet suppl. [indvauchi].

Faut-il identifier ces deux mots? Il est difficile de ne pas voir dans le premier une altération d'un \**watchi*, avec a bref, qui aurait signifié 'éclabousser, jaillir': cp. *watch'ler*, fé *witch-watch* DL 707 'patauger'. Quant au second, c'est bien notre *wârchi*; mais on lui cherche en vain le sens 'se traîner' qu'on voudrait introduire dans les Noëls. Nous trouvons bien *kivârchi* 'traîner, se traîner', mais c'est un verbe transitif, et il a *v* au lieu de *w*. Bref, on comprend mal que le lg. *wârchi* 'se traîner' soit « surtout connu » par les deux articles de Grandg. 2, 480.

Du reste, l'affirmation de Haust en tête de la note 19 est en contradiction avec les données du DL et du DFL. Le DL 707 donnait en 1933, c.-à-d. une dizaine d'années avant la Festschrift Jud, l'article suivant :

**wârchi** (Grandg.), v. réfl. ou intr., se contourner, se tordre; s'affaisser, succomber, retomber. [Latin *varicare*. Voy. *kivârchi*.]

Et voici l'article auquel Haust nous renvoie, DL 357 :

**k(i)vârchi** Remacle, Grandg., Forir), traîner en zig-zag : ~ 'ne sètchège di hoye; i s' kivârchihi, 1. il se traîne péniblement, en zigzag; 2. il traîne une vie indigente; — *kuvârchi* (Trembleur), éparpillé, qu'on a laissé traîner ça et là; emmêlé : vos dj'ves sont tot k'vârchis. — Voy. *wârchi*.

Le DFL 462, v° *traîner*, ne donne nullement *wârtchî*, mais il reprend *kivârtchî*, lequel, ainsi que je l'ai déjà souligné, est un verbe transitif, avec *v* au lieu de *w*.

Dans *wârtchî*, enfin, comme dans les composés cités dans le dernier paragraphe de la note 19, *kivaurtchè lès warbires On* [Ma 36], *ad wârtcher Bra* [Ve 45], *d'wârtchî* Sprimont [L 113], etc., la notion prédominante semble être, non pas « faire un mouvement lent, pénible », mais « faire un mouvement de biais, biaiser »; et tel est assurément le sens du mot à Grand-Halleux, dans l'expression mise en avant par Haust, *wârtcher oute d'eune basse*.

Dans ces conditions, étant donné que *wârtchî* 'se traîner' paraît ne pas exister ailleurs, n'est-il pas téméraire de le conjecturer dans le Noël 6?

Mais, ainsi que le remarquait Aug. Doutrepont (v. ci-dessus), 'marcher' ne se dit pas *maurtchi* en wallon, il se dit *roter!* Certes, Haust a raison de préciser, à la note 3 de la p. 398, que « le type 'router' (roter DL 566, avec ses variantes *rotè*, *router*, -è) caractérise le w. proprement dit », le gaumais et le sud-chestrolais ayant *martchi*, -è, et Mons, Tournai, etc., usant du fr. *marcher*. Telle est bien, en effet, la répartition géographique des deux types d'après l'enquête de l'ALW, question 2054 « j'ai marché trois heures sans m'arrêter ».

Gardons-nous pourtant de simplifier l'histoire, et surtout de la nier, en raisonnant comme si la situation de nos patois avait toujours été ce qu'elle est aujourd'hui, comme s'il n'y avait pas eu d'évolution dans leur lexique. Le français dit aujourd'hui *marcher* (FEW 16, 530 b *markōn*, marquer; sens 'se mouvoir avec les pieds' depuis 1230 env., Vie de S. Eustache); mais il a connu aussi, dans le sens de 'marcher' ou dans un sens voisin, le type 'router' (FEW 10, 570 b; au sens 'marcher' depuis 1581; au sens

'patrouiller' 1382). Qui sait si, à côté de *roter*, le w. n'a pas connu jadis 'marcher'? Entre le lat. *gradi* et notre *roter*, il y a place pour un \**martchi*.

L'existence du type 'marcher' dans le domaine wallon, et plus précisément dans la zone liégeoise, est assurée, au moins dans des emplois particuliers, par des documents indiscutables.

Dans les archives des greffes scabinaux de Roanne (La Gleize) et de Stoumont, on rencontre un verbe *marchy*, -ir, qui paraît bien signifier 'marcher', notamment dans l'expression *marchy a chiefz et maistres* 'aller en appel devant une instance supérieure' :

— (Roanne : cf. Documents lexicaux -- de Roanne, 1967, pp. 269 et 433) 1550 Henry -- maintient que troppe [tard] venent a *marchy*, car illont [: il ont, ils ont] lassier passé toutz terme de loix pour appellé 26.6; 1555 at requeroux led. Henry le mayeur lequel les [: leur] assiast journé lymitté de *marchy a chieffz et mestres* 27.73; 1559 requier avoir assignation du jour pour *marchir* suivant l'appellation 27.802; — 1557 en vertu que led. Colla estoit *marchan* et participant à cest cause -- qu'il ne fuissent *marchan* l'ung avesques l'autre 27.659; -- 1553 at requeroux -- que justice *marchissat* plus avant jusques a bout de la ville 27.328 (il s'agit d'un cerquemanage; noter -iss- qui indique prob. une contamination avec *marchir* 'confiner à; empiéter', Doc. -- Roanne 269 et FEW 16, 523 a).

— (Stoumont : cf. Documents lexicaux -- de Stoumont --, 1972, pp. 107-8) 1573 pour *marchier a chiefz et maistres* 8a.93; — 1570 avec la pluspart des massuyr dud. Xstoumont qui -- estoient adjourné sur lad. visitation et chierquemesnaigne, et ayant *marchy*, suyvant la coustume de chier[que]masner, jusques à la voye dit le passeau du mollin --, le trouvant au reg[ard] de tous les massuyr

fort astreint et opprescé, -- 8a.47; 1571 le maire at semonus justice et les massuyr pour *marchir* sur led. lieu 8a.60v; 1619 avant *marchier* à ladite visitation -- cause pourquoy avons *marchy* à lad. visitation -- at esté *marcheit* oultre -- 8b.318; — 1588 commandement à tous massuirs de se tenir prest avec leurs armes pour incontinent *marchir* vers Stavelot 1.64-5.

Dans les Documents -- de Roanne, p. 269, j'inclinais d'abord à ramener "marchir (en appel) à *marchir* 'empiéter' (verbe de forme « inchoative »); mais p. 433, je changeais d'avis : « on comprendrait mieux, écrivais-je, qu'on applique à la procédure en question un terme signifiant 'marcher' ». Je notais que, dans l'exemple de 1553, qui concerne un cerquemanage, "marchir, malgré sa forme inchoative en -iss-, paraît bien signifier 'marcher'. Or, à cet exemple de 1553, il faut maintenant ajouter des exemples de Stoumont : la série de 1570 à 1619, qui concerne aussi des cerquemanages et celui de 1588 qui se rapporte à des masuirs en armes qui doivent *marchir* vers Stavelot. Dans ce dernier, le sens 'marcher' me paraît tout à fait sûr. Il faut ajouter que certaines formes s'écartent nettement de *marchir* 'empiéter' inchoatif et se rattachent indubitablement à un type 'marchier' : ainsi *marchan* 1577 et *marcheit* 1619.

Nos textes d'archives s'échelonnent de 1550 à 1619; mais le type 'marcher' est attesté beaucoup plus tard dans le domaine liégeois où règne actuellement *roter*. Le dictionnaire malmédien de Villers, qui date de 1793, atteste naturellement *roter* 'marcher, aller'; mais il donne aussi l'article suivant, qu'on ne semble pas avoir remarqué : « *marchi* : v. n., marcher, cheminer » (p. 81). En outre, dans son mémoire de licence inédit *La gilde des arbalétriers visétois : étude historique, folklorique et dialectologique*, Univ. de Liège, 1972, p. 84, Daniel Hubert signale que, pour désigner

l'action de « défiler dans une compagnie d'arbalétriers », qui se rend couramment aujourd'hui par *roter*, on disait autrefois et on dit encore maintenant, mais moins fréquemment, *mårtchi* : *i mårtchih divins lès Bleûs ou divins lès Rodjes*. Ce verbe, dont l'existence est assurée par plusieurs témoins, constitue, sauf erreur, une précieuse survivance. Il doit être altéré, puisqu'il est devenu « inchoatif » (-ih); mais ce caractère, qui le dissocie du fr. *marcher*, ne montre-t-il pas précisément qu'il appartient à une tradition proprement wallonne?

Bien que cette documentation soit fort lacunaire et qu'elle s'échelonne dans le temps d'une façon très irrégulière, il semble bien que « *maurchy* » du Noël 6 s'inscrit dans une tradition.

Selon toute vraisemblance, les deux types 'router' (w. *roter*) et 'marcher' ont dû coexister un peu partout, comme ils le font encore plus ou moins à Visé. On a *roter* dans le *Voyèdje di Tchaufontin.ne*, et, d'après Wartburg, FEW 10, 570 b, le fr *router* 'marcher' a vécu depuis le 14<sup>e</sup> siècle (Gillon le Muisit) jusqu'en 1581. Cela ne signifie pas que les deux types étaient synonymes. D'après nos documents, 'marcher' s'employait pour les soldats, les arbalétriers, les échevins en train de faire un cerquemanage, et, au figuré, pour les plaideurs qui allaient en appel. Ces emplois suggèrent, les premiers tout au moins, une marche particulière, selon un certain cérémonial, même dans un certain uniforme (notamment s'il s'agit d'un défilé). A côté de 'marcher', 'router' signifiait peut-être 'marcher' en général.

Quand on retourne au Noël 6, une objection se présente : ce « *maurchy* » qui a si bien le sens ordinaire du fr. *marcher*, n'est-il pas un gallicisme? On sait que le gallicisme est un peu chez lui dans des pièces comme les Noëls, qui sont souvent adaptés du français. Dans le Noël 6, qui est très

long, puisqu'il comprend 16 strophes de 12 vers, on compte, à vrai dire, peu de gallicismes, mais on en relève pourtant de bien caractérisés : ô d'mé *qwaut'ron d'oûs novêts*, str. 9 ' un demi-quarteron d'œufs nouveaux ', au lieu de *du novêts-oûs*; ô n'a *rin vèyou d' si djoli*, str. 15 ' on n'a rien vu de si joli ' (en w., *djouli* signifiait déjà au 18<sup>e</sup> s. 'bigarré'; on en a des ex. depuis le milieu du 17<sup>e</sup> s. chez les notaires malmédiens). Au surplus, il est particulièrement frappant de constater que le vers du noël « *aid mo ponk a maurchy* » (en orthographe Feller : *êde m'ô pôk a mårtchi*) contient un gallicisme indiscutable, l'emploi de la prép. à devant l'infinitif après le verbe 'aider'; le wallon dit 'aider monter<sup>1</sup> sans à, alors que le français dit [aider à monter] (cf. Synt. La Gleize 2, 307-8). Les éditeurs n'ont pas manqué de remarquer ce gallicisme; ils l'ont éliminé en omettant le à et en rétablissant -mu : *êde-mu ô pô martchi* (Noëls<sub>1</sub> et Noëls<sub>2</sub>). On peut se demander si l'auteur du Noël 6 n'avait pas « gallicisé » toute la fin du vers, en employant indûment la prép. à et en la faisant suivre d'un correspondant littéral du fr. *marcher*. N'oubliions pas, toutefois, que le « *martchi* » de Villers date peut-être de la même époque, ni, non plus, que la graphie « au » correspond curieusement au à du *mårtchi* de Visé...

Pour conclure, il convient d'envisager ce petit problème : laissera-t-on *martchi* dans le glossaire final des Noëls?

A mon avis, oui, et il ne peut être question d'y introduire, comme l'aurait assurément voulu Haust, *wårtchi* 'se traîner'. En tenant compte de la graphie « au », qui note probablement un à verviétois, et aussi des dernières considérations ci-dessus, on pourrait adopter la formule suivante : « *mårtchi* (ou -i?). 6, 12, v. n., marcher. (Gallicisme?) ».

Louis REMACLE



## Remarques sur arboré,-isé planté d'arbres (\*)

1. Il m'a paru intéressant de réexaminer ce mot dont pourtant le sens est parfaitement clair, la formation, limpide, et dont le statut paraît indiscutable : c'est un belgicisme bien étiqueté et bien connu depuis longtemps. De nombreux auteurs en ont traité, de façon souvent normative et succincte, mais la réunion de leurs divers témoignages constitue un ensemble relativement considérable. Ce qui m'a déterminé à m'en occuper à mon tour, ce sont des informations nouvelles que j'ai recueillies, abondantes pour une époque et un endroit précis (Liège, 17<sup>e</sup> s.) (<sup>1</sup>). On verra, me semble-t-il, par cet apport limité mais dense, combien la documentation à première vue importante dont nous pensions disposer est, en réalité, fragmentaire, et même insuffisante. Si j'avais pu recourir pour d'autres domaines (les écrits des géographes, p. ex.), d'autres époques (le 16<sup>e</sup> s. surtout) et d'autres régions (en France notamment) à des relevés aussi copieux que celui que je possédais pour Liège au 17<sup>e</sup> s., bien des lacunes auraient été comblées, des difficultés, résolues, et

(\*) Bien des personnes m'ont aidé à enrichir la documentation rassemblée ici. J'adresse mes remerciements les plus vifs à toutes, particulièrement à M<sup>me</sup> R. Toussaint, à MM. A. Goosse, L. Léonard, M. Piron, J. Polh, L. Remacle.

(<sup>1</sup>) Elles proviennent pour l'essentiel, et sauf indication contraire, du fonds des notaires liégeois du 17<sup>e</sup> s. (Archives de l'Etat, Liège) dont je termine le dépouillement (qui porte actuellement sur quelque 500 liasses ou registres).

sans doute, des jugements, rectifiés.

C'est à ce titre aussi que l'exemple d'*arboré* me paraît éclairant. En effet, à propos de ce mot « sans problème », les points d'interrogation restent finalement bien nombreux : sa naissance, son extension géographique, son statut réel, aujourd'hui encore, en Belgique et en France, son histoire comme terme technique..., tout cela, dont on a, certes, une image approximative, comporte encore bien des zones d'ombre. Et ne parlons pas des problèmes plus généraux ou plus théoriques, comme celui des rapports entre les langues (latin, français, français régional, français technique, patois) ou celui de la détermination de l'étendue du corpus capable d'assurer quelque solidité aux travaux de la linguistique tant synchronique que diachronique. En l'occurrence, ce que nous savons — et nous savons sur *arboré* beaucoup plus que sur beaucoup d'autres mots — est, pour reprendre une image traditionnelle, comparable à la minime partie émergée de l'iceberg... La collecte documentaire n'est pas une basse besogne, mais le fondement de toute recherche. Elle est loin d'être achevée; elle est aussi urgente et aussi indispensable que jamais.

2. Pour clarifier l'exposé, ma démarche ira en gros du général au particulier et du bien connu à l'inédit : j'examinerai le mot successivement en français, en wallon, en français de Belgique et spécialement de Liège, en remontant, pour cette dernière partie du 20<sup>e</sup> s. jusqu'aux premières attestations.

3. En français « correct », *arborer* ne signifie pas 'planter des arbres' ni *arboré*, 'planté d'arbres'. Comme le dit J. Hanse, *Dict. des difficultés*, p. 93 : « On arbore, au sens propre, un mât (²), un drapeau; au sens figuré, avec une

(²) En fait, il est vieilli avec *mât* (noté jusqu'au Larousse de 1898 par FEW 25, 90a).

idée d'ostentation, des lunettes, des bijoux, une décoration, des opinions, etc. Mais on n'arbore pas un jardin ou une colline (belgicisme) »...

On n'entrera pas dans le détail des sens du mot français. Disons simplement que le verbe apparaît vers la fin du 15<sup>e</sup> ou au 16<sup>e</sup> s. (v. FEW 25/2, 90 a). Quant à l'adj. *arboré*, von Wartburg, l.c., ne signale que le mfr. 'garni d'une enseigne' (ca 1600); il faut ajouter, d'après de nombreux dictionnaires (à partir du 19<sup>e</sup> s.) (<sup>3</sup>) des sens techniques : (botanique) tige *arborée* 'ligneuse, dépourvue de feuilles'; (zoologie) animaux *arborés* (<sup>4</sup>) 'vivant sur les arbres'.

Au sens qui nous occupe, *arboré* n'a pas été, à ma connaissance, noté une seule fois en fr. de France avant le 20<sup>e</sup> s. Cependant, un article de Huguet pourrait nous faire hésiter : *Arborée*, où il y a beaucoup d'arbres, avec l'exemple suivant : Ceste région se nommoit jadis *Arboree*, à cause des Forests qui y estoient. Thevet, Cosmogr. XVI, 25. En fait, la glose de Huguet doit être fautive : dans l'ex. qu'il cite, *Arboree* n'est pas, à mon avis, un adj., mais un nom propre correspondant, sous une forme latinisée, au subst. afr. (ca 1350) *arbree*, f. 'lieu planté d'arbres', afr., mfr. *arbreie* 'id.' (FEW, l. c.) et aux nombreux toponymes *arbrée*, *arbroi(e)*, dans lesquels on verra avec A. Vincent, Topon. de la France § 610, p. 249, le suffixe *-eta* (<sup>5</sup>). Il faut mentionner encore, pour

(<sup>3</sup>) N. Landais, *Diction. général et grammatical*, 1834; Boiste, *Diction. universel*, 1836; Delanneau, *Diction. de poche*, 1846; M. Bescherelle, *Diction. national*, 2<sup>e</sup> éd., 1854; *Grand Larousse universel du 19<sup>e</sup> s.* ('peu employé'); TLF...

(<sup>4</sup>) Bescherelle; TLF... On dit aussi *arboricoles*.

(<sup>5</sup>) Quant à la véhémente discussion qui s'est élevée au 17<sup>e</sup> s. à propos du vers 543 (acte II, scène 5) du *Cid* (*Au milieu de l'Afrique arborer ses lauriers*), on ne sait trop qu'en penser. Les justifications

être complet, un synonyme de notre *arboré*, en mfr. (ca 1500), avec suff. *-osus* celui-ci : *arboreux* 'peuplé d'arbres'; (...) (FEW, 1.c.).

On peut s'étonner, dès lors, des affirmations de certains auteurs qui n'hésitent pas à faire du belgicisme *arboré* un archaïsme fr. C'est le cas d'A. Thérive qui note, mais sans indiquer aucune source, en marge de l'article *arboré* d'O. Englebert (*Ne dites pas ... Dites*, p. 14) : « archaïsme (xvi<sup>e</sup> s.) ». La même affirmation est reprise, non sans un certain mépris pour nos concitoyens, par J. Deharveng (*Corrigeons-nous!*, 1<sup>e</sup> série, p. 107) au Comte de Caix de Saint-

aussi bien que les condamnations de l'expression nous paraissent étonnantes, à nous lecteurs du 20<sup>e</sup> s., et nous donnent l'impression de se fonder sur les règles immuables d'une langue abstraite plutôt que sur l'observation concrète de la langue telle qu'elle était parlée.

Scudéry fut le premier à critiquer le vers sous prétexte qu'on n'arbre pas des lauriers, mais qu'on plante des arbres; l'Académie l'approuva, « parce qu'on ne peut pas arborer un arbre, etc. », et, pour le même motif, Ménage. Les défenseurs du vers — Louis Alemand au 17<sup>e</sup> s., Voltaire au 18<sup>e</sup> — rétorquent, sans songer jamais à prendre *lauriers* au sens figuré, qu'on met des branches de laurier dans un lieu élevé ou qu'on les porte pour les montrer de loin comme si c'étaient des arbres véritables, et non qu'on les plante « pour prendre racine ». En 1660, Corneille substitua au vers contesté celui-ci : *Du sang des Africains arroser ses lauriers*.

Cette querelle est un bel exemple de la relativité du goût et des critères d'appréciation du style. Mais pour l'histoire du mot *arborer*, elle ne nous est pas d'une grande utilité. Si Corneille, certainement, n'a pas voulu dire « planter des lauriers », il reste pourtant que de bons esprits de son époque ont compris cela. Cette méprise se fondait-elle sur un usage réel condamné comme vulgaire? il semble bien que non.

Sur cette affaire, voir M. Ch. Marty-Laveaux, *Lexique de la langue de Corneille*, Paris, 1862, p. 71, et Fr. Godefroy, *Lexique comparé de la langue de Corneille et de la langue du XVII<sup>e</sup> s. en général*, t. 1, Paris, 1862, p. 53.

Aymour : « Arborer, planter d'arbres, encore usité au propre en Belgique, comme dans cette phrase : « jardin bien arboré » n'est plus employé chez nous (en France), au moins depuis le seizième siècle et dans la langue littéraire, qu'au sens figuré d'élever comme un arbre : arborer une bannière, etc. »<sup>(6)</sup>. « A Schaerbeek, ajoute J. Deharveng, on retarde un peu : trois siècles. » C'est un domaine où, soit dit en passant, il n'y a pas de honte à « retarder »; mais j'ai plutôt l'impression qu'à Schaerbeek comme ailleurs en Belgique, cette fois, au contraire, on était en avance<sup>(7)</sup>.

3.1. C'est dans le courant du 20<sup>e</sup> s., en effet, qu'*arboré* au sens belge, paraît faire son apparition en France. On peut distinguer deux étapes. La première est l'introduction, aujourd'hui consacrée, du mot comme terme technique de géographie, généralement pour qualifier un type de savane. Le *Grand Larousse Encyclopédique* (1960) est, à ma connaissance, le premier à consigner cette acception nouvelle : « se dit d'un paysage de savane, coupé de boquet[e]aux ou d'arbres isolés »; définition reprise par Robert, Suppl., p. 37 *arboré* 1<sup>o</sup> (<sup>8</sup>). Le *Diction. de la géographie*, publié aux P.U.F. en 1970, sous la direction de P. George, distingue, quant à lui, la savane *arborée* 'parse-

(6) Pour la même datation, v. encore Robert, Suppl., p. 37 : « XVI<sup>e</sup>; du lat. *arbor* arbre ». — En fait, le Comte de Caix de Saint-Aymour (*Annales Acad. roy. d'Archéol.*, Anvers, t. 43, 1911, p. 450) se contente de dire que depuis son apparition en fr. au 16<sup>e</sup> s., *arborer* n'a jamais (et non pas « n'a plus ») en France que le sens d' 'élever comme un arbre'.

(7) M. Paquot et M. Wilmotte, dans leur article *Nos langues nationales. Le français*, de l'Encyclopédie belge, 1933, p. 427, classent plus justement *arboré* parmi les « néologismes » (qu'il faut entendre « créations propres à notre fr. »).

(8) Curieusement, le TLF ne mentionne pas ce sens, alors que sa bibliographie renvoie à des articles (George, Hanse) qui l'attestent.

mée d'arbres isolés<sup>9</sup> des savanes *arbustive*, *buissonnante*, etc. (p. 380) (9).

Au témoignage des dictionnaires, on peut ajouter celui des auteurs : Edgar Aubert de La Rue, in *Tropiques*, Paris, Horizons de France, 1954, p. 83 On en [des savanes simples ou monophytes] trouve également au Brésil. Ce sont les *campos limpos* ou *campinas*, qu'il est d'usage d'opposer aux savanes arborées (*campos cerrados*) de l'Amazonie... »; A.S. Balachowsky (chef de service à l'Institut Pasteur de Paris), in *La Nature*, n° 3229, mai 1954, p. 167... les essences à feuilles caduques (*deciduous forest*) n'apparaissent que plus au nord dans la savane arborée ou « guinéenne » (commun. J. Pohl); *Vocabulaire géographique. Les formations végétales*, La documentation française, Paris : *Mangrove* : association arborée des eaux saumâtres et envahies... (commun. J. Pohl); Roger Heim (directeur du Museum, né à Paris), in *Le Figaro littéraire* du 16-4-1955 Il y a un siècle, les montagnes se paraient encore d'un maquis arboré (commun. A. Goosse); M. Bedel, d'après M. Grevisse, *Le français correct*, 1973, p. 13, la savane arborée du Katanga... Dans le n° 137, août 1963, de *Vie et Langage*, J. Hanse signale la légende « savane arborée dans le nord-est du Brésil » sous une photographie dans « un vieux manuel de géographie dont les auteurs sont professeurs à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de

(9) Le vocabulaire semble varier fort d'un auteur à l'autre. A. Bernard, dans le tome 11 (*Afrique septentrionale et occidentale*) de la *Géogr. universelle* de Vidal de la Blache, Paris, 1937, parle de la « savane (...) tantôt herbeuse, tantôt buissonnante, tantôt même forestière... »; G. Troupin, dans sa thèse d'agrégation à l'Univ. de Liège (*Etude phytocénologique du Parc National de l'Akagera et du Rwanda oriental*, 1966), distingue, à la p. 97, les savanes arbustive, arborescente, arborescente et arbustive et la sav. boisée... V. encore n. 10.

Toulouse» (il aurait été plus utile de dire les noms, le titre et la date)...

Je n'ai pas entrepris sur le sujet d'enquête approfondie, mais les quelques sondages que j'ai faits me conduisent à la conclusion inattendue, évidemment provisoire, que les géographes français emploient *arboré* plus volontiers que les belges<sup>(10)</sup>. Il est possible, en tout cas, que le terme soit, dans cet emploi, une création originale, d'ailleurs tout à fait naturelle, des géographes fr., indépendante de l'influence des géographes belges à laquelle on est tenté de songer a priori.

3.2. Il n'en va pas de même pour la deuxième étape de l'introduction du mot en fr. : c'est bien du belgicisme qu'il s'agit ici. Mais, alors qu'en géographie, le terme est parfaitement installé et admis, ses apparitions en dehors de ce

(<sup>10</sup>) Dans leur manuel scolaire, F. Kraentzel et l'Abbé Mahy (*Géogr. de la Belgique et du Congo*, Bruxelles, 9<sup>e</sup> éd., 1939, p. 277) distinguent les savanes herbeuse et boisée; de même, M.A. Lefèvre (directeur de l'Institut de Géogr. P. Michotte), dans *La Belgique et le Congo*, La Procure, 1957, p. 191. M. Goossens, G. Verfaillie et E. Wagemans, dans leur manuel de *Géographie générale*, Anvers, 1965, p. 133 distinguent, pour leur part, la sav. boisée et la sav. à buissons ou à herbes. On lit dans le t. 2 *La Belgique — Le Congo du Cours de géogr.* de J. Tilmont et E. Duchesne, Wesmael-Charlier, 2<sup>e</sup> éd., 1942 : «tantôt elle ressemble à un immense verger ou savane boisée du Katanga, du Bas Congo; tantôt elle ne comporte que des arbres isolés ou en bouquets, c'est le parc.» V. encore A. Michiels et N. Lande, *Notre Colonie*, 14<sup>e</sup> éd., 1948, Bruxelles, Ed. Universelle, p. 53 : « la savane tantôt herbeuse, tantôt parc ou verger, tantôt boisée... »...

Mais, par ailleurs, *arboré* se rencontre évidemment aussi, rarement semble-t-il, sous la plume de Belges : R. Bouillenne (Prof. de Botanique à l'Univ. de Liège) Elles font place à des formations ouvertes du type des savanes plus ou moins arborées, puis du type des brousses ou des steppes» (Ne compromettons pas l'équilibre des forces naturelles, Liège, Vaillant-Carmanne, 1943, p. 5).

domaine, très récentes, restent encore fort timides. Le processus est en cours et il est impossible d'en prévoir l'issue.

Dans le *Supplément de Robert*, après le sens, qualifié *Géogr.*, dont on vient de parler, on trouve : « 2<sup>e</sup> Techn. [sic, en rom.] *Jardin, parc arboré* : planté d'arbres ». L'important est que nous avons ici le sens belge, mais sans restriction géographique (belgicisme, régionalisme). Cependant, on ne peut s'empêcher de regretter l'excessive concision du rédacteur à propos d'un fait qu'il est le premier à consigner, et on se méfiera peut-être de son affirmation, à la fois péremptoire et imprécise, finalement pas très convaincante. Quelle est la source de cet article? Qu'en-tend-on au juste par « techn. »? Le sens « *géogr.* » n'est-il pas *techn.* lui aussi (<sup>11</sup>)?

Dans son *Dictionnaire des mots nouveaux* (Tchou, 1971), Gilbert accueille également *arboré* et, en outre, son synonyme *arborisé*, et il fournit, quant à lui, un exemple pour chacun des deux mots : « Quartier résidentiel le plus *arborisé* de Genève » (*Gazette de Lausanne* 19-8-1961); « Villa provençale. Parc *arboré* » (*Le Monde* 5-8-1965). *Arborisé* est un helvétisme bien connu, et sa présence dans un journal suisse n'a rien d'étonnant, ni de probant. L'ex. d'*arboré* est le seul dans cet emploi dont je dispose pour la France. Encore faut-il noter que, bien que venant d'un journal parisien et concernant une villa provençale, son origine n'est pas connue : qui sait si l'auteur de l'annonce n'est pas belge?

Les autres diction. récents ou bien ignorent le sens qui nous occupe (*Grand Larousse de la langue fr.*; *Diction.*

(<sup>11</sup>) La note hist. est, elle aussi, imprécise et contestable : v. ci-dessus n. 6.

du fr. contemporain) ou bien le mentionnent, mais comme belgicisme.

3.3. Pour conclure ce rapide survol de l'histoire du mot en fr. commun, on dira que *arboré* 'planté d'arbres' n'est pas attesté à l'époque ancienne; que ses premières apparitions sûres, dans le vocabulaire de la géographie, où il peut être une création indépendante du belgicisme, datent du début du 20<sup>e</sup> s.; enfin, que le belgicisme lui-même paraît, au cours des toutes dernières années, de façon encore extrêmement discrète et douteuse, forcer les portes de quelques dictionnaires. On notera encore qu'il n'est jamais question que de l'adjectif et que le verbe *arborer* n'a pas été rencontré une seule fois jusqu'ici au cours de notre recherche.

Le belgicisme n'est donc pas un archaïsme fr. du 16<sup>e</sup> s., comme plusieurs auteurs (dont Robert) le disent, mais une formation originale, qui remonte peut-être, chez nous, au 16<sup>e</sup> s. (nous en reparlerons tout à l'heure). En fr. de France, c'est un néologisme.

4. En wallon, *arboré* est à peine mieux représenté qu'en fr. Quelques diction. du siècle passé ont, il est vrai, accueilli le mot : pour Verviers, M. Lobet (1854), p. 49 « *arboré* », arborer une bannière; — un pré; pour Liège, L. Remacle (2<sup>e</sup> éd., 1839) « *ârboré*, v. *ârborer* », planter un lieu d'arbres; Forir (1866) « *ârboré*, -aie [*ârboré*, -êye] », pourvu d'arbres : *on cot'hê bin ârboré*, un closeau bien fourni d'arbres; et I. Dory, *Wallonismes*, 1878, p. 31 (avec reprise de l'ex. de Forir). Il faut encore ajouter à ces quelques mentions les suivantes, qui ont été transmises à la S.L.L.W. par des collaborateurs au Dictionnaire général et qui ont été publiées dans BDW 22, p. 24 : *arboré* (Stambruges A 60, Virton Vi 1) et *ârburer on tèrin, on pré* (Jupille L 66), le planter d'arbres. L'éditeur de cette documentation, J. Warland, note que c'est un « terme plutôt du fr. régional que du wallon », et se demande s'il ne faut pas lire *ar-* plutôt

que *år-* pour les formes liégeoises. Je ne pense pas qu'on doive s'avancer jusque là, car les graphies *år-* sont sans équivoque, mais le premier point, lui, paraît sûr : il est significatif que ni Haust ni Wisimus ni aucun auteur de diction. du 20<sup>e</sup> s. n'aient repris le mot. Il ne faut pas oublier qu'un des soucis majeurs des lexicographes wallons du 19<sup>e</sup> s. était de grossir à tout prix leur récolte. Le deuxième exemple cité par Forir a l'air si artificiel qu'on peut le croire forgé de toutes pièces par l'auteur : « *On va vinde ine wêde k' èst djolèyemint årborêye* ».

Le questionnaire de l'ALW ne contient malheureusement pas de question où le mot soit susceptible d'apparaître. Je ne l'ai, pour ma part, jamais entendu spontanément dans une phrase wall. : pour « une prairie arborée », on dit d'ordinaire *ine wêde ås-åbes* (ou *ås frût'*), expression que l'on rencontre aussi, à côté de celles avec *arboré*, dans les textes anciens (le petit *iardin aux arbres* devant la maison, P.-J. Wasseige 11-2-1684, 20 v<sup>o</sup>) et en toponymie (*pré ås-åbes*, L. Remacle, Top. de Stoumont, BTD 47, p. 143).

Le mot est donc mal représenté en wallon, où il n'est sans doute pas traditionnel ni courant; mais il a pu être emprunté<sup>(12)</sup>, comme d'autres mots fr. ou étrangers, et, sous une forme wallonisée (*år-*) ou non, faire des apparitions sporadiques (dans l'espace et dans le temps) dans l'un ou l'autre de nos patois.

##### 5. Dans le fr. régional de Belgique, par contre, *arboré*

(12) Cet emprunt peut être parfois assez ancien. Le hasard vient de me faire découvrir le texte suivant : « ... d'enfoncer ou rouvrir dans un pré... dit communement le *bonnier arboré* situé en la haulteur de Fraignée au lieu dit la fleur de lys un burre pour y tirer houilles et charbons » (P.-J. Wasseige 2-5-1693, 130). L'adv. *communément* paraît désigner la langue vulg., mais la syntaxe de l'expr. (adj. postposé) est plutôt française que wallonne.

présente une vitalité, une extension et une continuité remarquables. Encore relevé, sans commentaire péjoratif, dans les dernières listes publiées de belgicismes — celle de M. Piron dans les *Mélanges Imbs*, Strasbourg, 1973, p. 297 et celle du *Diction. du fr. vivant*, Bordas, 1972 — il est épingle et condamné depuis plus d'un siècle par les défenseurs du « bon langage » de notre pays (<sup>13</sup>) : Abbé N.-J. Carpentier (<sup>14</sup>), *Diction. du bon langage*, 2<sup>e</sup> édit. Liège, 1860; *Les omnibus wallons*, Namur, 1864; I. Dory, *Wallonismes*, 1878; O. Englebert et A. Thérive, *Ne dites pas... Dites (Belgicismes)*, Ed. Labor, s.d.; Roty-Rigot, *Le langage de l'oncle Jean*, s.d., p. 31; J. Demarteau, *Voyage à travers le dictionnaire*, Liège, s.d., p. 29; G.-O. D'Harvè, *Parlons bien! Rectifications*, 1914, p. 11, n. 2; J. Deharveng, *Corrigeons-nous*, 1<sup>e</sup> série, Bruxelles, 1922, pp. 102 et 107; M. Paquot et M. Wilmotte, in L'*Encyclopédie belge*, 1933, p. 42; A. Bottequin, *Difficultés et finesse de langage*, 1945, pp. 59-60; J. Derwael, *Comment les écrivains belges s'expriment en fr.*, 1946, pp. 127-8; J. Hanse, *Diction. des difficultés de la langue fr.*, 1949, p. 93... Le mot est encore repris dans *Le fr. régional de Bruxelles*, P.U.B., 1971, p. 378. Quant à Dupré, dans l'*Encyclopédie du bon fr.* dans

(<sup>13</sup>) Ils rapportent parfois l'impression de Français : Retté (in Deharveng et Demarteau), Comte de Caix de Saint-Aymour.

(<sup>14</sup>) Signalons en passant que, dans sa 2<sup>e</sup> éd., l'Abbé Carpentier condamne aussi *applanter*, qu'il considère comme un syn. de *arborer*. Je n'avais pas rencontré d'emplois de ce mot, mais le tout récent glossaire toponymique d'Arquennes de Rob. Cotyle (1975) m'en fournit trois : 28-6-1679 un demy bonnier de pasturâge *applanté* d'arbres fruitiers (p. 98); 24-7-1680 un bonnier de paturage *applanté* d'arbres à fruits (p. 152); 26-3-1681 le jardin et vergers... *applanté* d'arbres à fruits (pp. 167-8). L'expression fr. *planté d'arbres* est employée aussi à Arquennes, en 1629, 1634 et 1789 (pp. 312, 131, 157); mais *arboré* semble y être inconnu à cette époque.

*l'usage contemporain*, Paris, Trévise, 1972, I, pp. 151-2, il conclut : « *Arboré* est donc un belgicisme, mais il est charmant ». Voilà un autre son de cloche, plus sympathique, mais tout aussi déplacé que les condamnations habituelles.

5.1. A partir de tous ces articles, dont certains sont très courts, on peut faire trois remarques :

a) Même quand ils mettent en tête d'article le verbe, tous ne traitent en réalité que de l'adjectif. Pour l'époque contemporaine, je n'ai pu trouver chez eux ni ailleurs aucun emploi de l'infinitif. L'exemple le plus proche de nous que je connaisse est de 1801 et m'a été signalé par J. Polh : « En 1801, une souscription fut ouverte afin de recueillir les fonds nécessaires 'pour arborer en forme de promenade publique la place devant l'ex-monastère, de manière à servir à l'agrément et à l'embellissement de la ville' » (Arch. commun. de Malmedy), in Abbé J. Bastin, *Les Plantes...*, § 20.

b) A l'exception de Dory, aucun auteur ne met le terme en rapport avec un mot wallon.

c) Presque tous les exemples cités par ces auteurs appartiennent à la langue des notaires et des agents immobiliers, et proviennent des petites annonces des journaux ou d'affiches de ventes. Tous les exemples que j'ai notés personnellement pour le 17<sup>e</sup> s. ont aussi une origine notariale. C'est bien là le domaine privilégié du mot, et sans doute son lieu d'origine; sa concision, sa clarté, sa facilité d'emploi ont dû contribuer à son succès. Accessoirement, *arboré* fait quelques incursions dans des domaines connexes : urbanisme et architecture (<sup>15</sup>), descriptions touristiques, même à

(<sup>15</sup>) Dans sa thèse ms., J. Pohl cite les trois ex. suivants : P. L. Flouquet (Parisien ayant vécu à Bruxelles), in Reconstruction du 6 mai 1941, p. 23 « L'architecture industrielle et la beauté... des façades harmonieuses précédées de jardinets ou de parties *arborées* »; G. Masson

prétentions littéraires (<sup>16</sup>), et littérature régionale (<sup>17</sup>). Mais il ne paraît pas s'être introduit, par exemple, dans la langue de l'agriculture et du jardinage. Bien que son sens soit absolument clair et ne fasse difficulté pour personne, et que sa vitalité reste grande, dans certains secteurs limités, et sous la forme adjective seulement, *arboré* doit être considéré comme un terme technique.

5.2. Sur son extension géographique, on n'a que des indications, mais qui permettent d'affirmer que toute la partie francophone du pays aujourd'hui connaît et emploie le terme dans les limites que l'on vient de décrire. J. Pohl l'a relevé sur des affiches de notaires à Bruxelles, Wemmel, Ath, Les Awirs, Saint-Léger... On trouve dans les ouvrages

de Fernig, in La Nation Belge du 4 juillet 1945 « C'est un parc *arboré* dont la dernière pelouse finit abruptement dans la mer »; un architecte fr. habitant la Belgique depuis longtemps, dans une conférence en 1945 : « Un des plus beaux éléments qu'Ath possède, c'est sa couronne d'eau et de verdure... Mais il y a malheureusement encore certaines parties qui ne sont pas *arborées* ». Et M. Piron a noté dans un article d'A. Closset consacré au Domaine du Bois d'Avroy, à Liège, dans Le Monde du Travail des 10-11 nov. 1966 « Accès facile, bonne exposition, site *arboré*. »

(<sup>16</sup>) Bull. du Touring-Club, 1-2-1938 « Ce beau bâtiment, de style espagnol, se dresse du côté est de la place, face à la promenade *arborée* appelée Warande » (d'après J. Pohl); L. Delattre, *Le Pays wallon*, p. 149 « De cette colline *arborée*, ce qu'on remarque aussi, c'est l'absence de verdure et de jardins... »; M.L. COMELIAU, *Blancs et Noirs* « ... une jolie presqu'île *arborée* s'avance dans le lac où elle se mire » (d'après Derwael, o.c., où on trouvera un autre ex. du même auteur); F. Leuridan, *La Bibliothèque du château de Belœil*, 1923, p. 18 « ... avec des croquis de paysages *arborés*, de l'église sainte-Gudule... ».

(<sup>17</sup>) R. Hénoumont, *Un oiseau pour le chat*, Bruxelles, Ed. du Pourquoi pas?, 1974, p. 77 « Une grande bâtie de style militaire du siècle dernier commande un vaste parc *arboré* ».

cités plus haut (5) plusieurs extraits d'annonces notariales où il figure, provenant des grands quotidiens belges (*Le Soir*, *La Libre Belgique*, *Le Peuple...*). Je l'ai noté tout récemment encore (1974) dans *Le Soir* et dans *La Meuse*; M. L. Léonard me le signale plusieurs fois dans *Vers l'Avenir...* Il ne serait pas sans intérêt de préciser davantage ce point, et de tâcher de savoir où le terme s'arrête, s'il déborde, et dans quelle mesure, la frontière, tant au sud, en France, qu'au nord, dans la partie néerlandophone du pays. Mais je n'ai pas entrepris cette enquête (18).

5.3. Mon information quant à l'aspect historique de la question est beaucoup plus étendue, mais elle est disproportionnée : très abondante, comme je l'ai dit, pour Liège au 17<sup>e</sup> s., elle est extrêmement réduite pour les autres époques et presque inexistante pour les autres régions. Voici, en remontant dans le temps, les attestations anciennes dont je dispose (les ex. avec l'infinitif sont groupés en fin de paragraphes) :

— 19<sup>e</sup> s. : Dans les beaux vergers du pays d'Outre Meuse et ceux qui environnent les fermes et habitations dans le vallon de la Meuse et la plaine de Hesbaye, nommés par les habitants *praieres arborées* [souligné dans le texte], on y compte ordinairement 120 pieds d'arbres par hectare... L.-F. Thomassin, *Mémoire statistique du département de l'Ourthe*, Liège, 1879, p. 367; — un très beau jardin emmuraille très bien *arboré* (annonce de mise en location) Mathieu Laensbergh 9-1-1828; le jardin *arboré* S. Cornesse 21-5-1804 (commun. L. Remacle); — *arborer* Malmedy, 1801 (v. 5.1. a).

— 18<sup>e</sup> s. : la prise, assise, jardin potager et *arboré*, s.d. préc. (J. Herbillon, *Topon. Hesb. lièg.*, p. 253, n° 965); Belle et commode maison de campagne située au bord de la rivière, à Angleur, avec 19 1/2 verges grandes de prairie *arborée* Gazette de Liège 16, 23 et 30-7-1787 (commun. M. Piron); une maison, jardin, *praieres arborées* (...) le tout

(18) Un sondage entrepris par M. P. Ruelle, que je remercie vivement, montre que le mot est inconnu de notaires de Maubeuge, ainsi que de M. Berger, assistant à l'Université de Lille.

situé à Grifnée et environs Gazette de Liège 8 et 15-12-1760 (commun. M. Piron); une prairie *arborée* Verviers B. Drèze 5-8-1758, 94; la grande Hessaye *arborée*, joignant à la rue du meunier 1741, in J.-S. Renier, *Hist. d'Andrimont...*, Verviers, 1886, p. 491 (commun. R. Toussaint); 1737 une piece de pré ou cortil *arboré* extant en lieu dit au Rieux, in G. Philippot, *Hist. de Tilleur. Aperçu sur le passé des rues et lieux-dits de Tilleur* p. 53; un petit jardin *arborez* Verviers, not. J.-N. Servaty, 4-3-1737 (commun. L. Remacle); environ deux bouniers d'heritages bon fond en partie *arboré* Cour Just. Fléron reg. 314. 1724; une ahaniere et jardin *arboré* G. de Bléret 21-2-1703; sur un jardin *arboré* scitué proche ledit Fiese [lez Huy] J.-R. de Caverenne 23-1-1700.

— 17<sup>e</sup> s. : trente verges grandes... de prairie *arborée* scituée à Hartenge J. Sauveur 14-11-1699, 172; la court, maison, cortil *arboré*, jardin potager et ahaniere P.-J. Wasseige 13-2-1699, 9; huict verges grandes de jardin *arboré* [à Lantin] J.-R. de Caverenne 2-6-1697; deux verges grandes de prairie *arborée* M. Moreau 19-12-1696; une piece de preit *arboré* de quatre à cincque arbres P.-J. Gilman 11-5-1696; une prairie *arborée* J.-R. de Caverenne 19-3-1696; un jardin *arboré* N. Ph. Malpais 1-5-1693; (à Ans et Mollin) un iardin et un preit *arboré* appellé le preit au foing A. Mouilhet 8-12-1692, 181; toutes terres arables, iardin pottager, prairies et paturages *arborés* et aultres en dependans P.-J. Wasseige 24-3-1692, 77v<sup>r</sup>; ses beau jardins *arborez* J. Pompony 22-7-1691; la derniere prairie *arborée* M. Pinsart 7-11-1690, 205; un jardin *arboré* et xhawé L. Cornelis 12-5-1688; ung iardin en partie potager et l'autre *arborez* G. Hollants 20-3-1688, 162; jardin pottager et *arboré* Fexhe-le-Haut-Clocher 1687 (J. Herbillon, *Topon. Hesb. liég.* p. 393, n° 1397); le pourpris et jardin *arborré* de la cense J. Bourguignon 22-3-1686, 108; un grand pré *arboré* A. Dujardin 23-2-1686, 341; iardin *arboré* et potager P.-C. Tignée 21-5-1685; quattro prairies *arborées* F. Gouverneur 28-1-1684, 3; jardins pottagers et *arborez* G. de Bléret 9-4-1682, 18; un petit jardin *arboré* J.-J. de Borsuto 9-4-1681; jardins pottagers et *arborés* 1681, d'après les abbés Clausset et Mauclet, *Auvelais et Arsimont*, Namur, 1905-6, p. 218, n. 1 (commun. J. Herbillon); un jardin *arboré* J. Heugheurs 19-3-1678; deux prairies *arborées* G. Dumont 18-2-1678; quinze meulle de vingne et vingt cincq verges grandes de jardin *arboré* appellées les vignobles de Hermalle scituées audit lieu de Chockier M. Herck 22-6-1676, 320; un beau jardin partie potager et partie *arboré* M.-L. Jadot 1674; une piece de jardin *arboré* N. Tomsin

26-2-1672; un jardin *arboré*... extant en lieux condist les jardins Grigoire le gallant soub la haulteur de Theux A. Thonnart 20-11-1671, 95; un jardin *arborez* J. Pompony 1-9-1671; une prairie *arborée*... scituée audit Heneffe L. de Halloy 26-6-1670, 272; (à Heure-le-Romain) ung jardin *arborez* appelez comunement le jardin ou thier brockette J. Pompony 21-9-1668; un iournal de jardin *arboré* V. Donnea 19-8-1668, 160; un jardin *arboré*... scitué alle preale de Ruyre haulteur de Hollogne aux piers J. Woot de Trixhe 14-6-1668; cincque iournalz de prairie *arborée* H. Detignée 21-11-1666; ung fieff extant sur le hé, *arboré* avecque le paxhis de dessoubz le bois... aussy *arboré* G.-F. Pauwea 17-11-1665; un demy bounier de jardin *arboré* F. Gouverneur 19-7-1665, 43; ung jardin *arboré* J. Léonard 2-3-1664; deux jardins *arborez* scitués audit lieu de Waleffe J. Woot de Trixhe 24-2-1663; une pièce de preit ou jardin *arboré*... extante entre deux eaves audit Theux J.-G. Rochart 15-3-1658; une pièce de jardin *arboré* ... extante audit Alleur en lieudit elle vaux Id. 27-11-1657; un iardin *arboré* avecque un cottelage G. de Roufosse 7-12-1653; un iardin *arboré* A. Etten 1651, 126; une piece de jardin *arboez* [sic] Fexhe-le-Haut-Clocher 1648 (J. Herbillon, *Topon. Hesb. liég.*, p. 394, n° 1401); unne piece de terre... *arborée* de poiriers et pomiers J. Sauveur 23-8-1646, 129; la troisième parte du jardin *arboré* A. Etten 1646, 281; waides, jardins *arborez* Ch. Frérart 1627, 46; un journal de pré *arboré* appellé le sarteau 1613, Val-Saint-Lambert reg. 35, 28r (J.-P. Delincé, *Topon. des communes de Neuville-en-Condroy et Ehein*, mém. de lic. ms. Univ. de Liège, 1970, p. 148, n° 296); — (à Waleffe) promettant par ledit prennieur de *arborer* ledit trixhe au plus tost N.-Ph. Malpais 27-11-1699; de planter des ieunes arbres et bien *arborer* la prairie et iardins J.-R. de Caverenne 8-1-1697; Item les mieux vailles qu'elle pourra avoir fait tant allentour de la prairie pour l'*arborer* et meliorer la partie d'en haut qui se treuve en mauvais estat L. Ogier 3-12-1685; ledit prenneur serat obligé de reduire laditte piece à prairie, l'*arborer* suffisament et l'engraisser F. Gouverneur 20-10-1671, 73; que ludit Thomas debverat *arborer* dans ledit trixhe quelques arbres fruitiers H. Etten 1665, 89b; bien et leallement cultiver, marler et engraisser lesdit biens et *arborer* ledict iardin A. Etten 1647, 301.

L'examen de ces nombreux exemples démontre la vitalité et la continuité du mot depuis le 17<sup>e</sup> s. jusqu'à nos jours. La première mention connue est de 1613, mais il est très vraisemblable que des recherches ultérieures permettront

de remonter jusqu'au 16<sup>e</sup> s. (19). Il serait surprenant, en effet, que le 16<sup>e</sup> s. ait ignoré ce latinisme, adaptation du bas latin *arboratus* dont Du Cange 1, 362 a, donne l'exemple suivant : *Oportet quod locus, in quo est exercitus, sit circumdatus a ripis aut flumine ac sit arboratus causa quoquendi et aquandi* (Tract. Ms. de Re milit. et mach. bell., cap. 1) et qu'il traduit « *arboribus consitus* ».

Pour l'emploi, on aura remarqué que l'infinitif est relativement rare (6 ex. au 17<sup>e</sup> s., 1 au 19<sup>e</sup>); toujours trans. direct, il a d'ordinaire pour complément *jardin, prairie...*, mais dans l'ex. de 1665, curieusement, ce sont des *arbres* qu'on « *arbore* » dans un *trihe* (terre en friche). Si l'adjectif est, dès l'époque ancienne, beaucoup plus fréquent que l'infinitif, il arrive cependant qu'il garde encore assez nettement sa valeur verbale (v. ex. de Gilman 1696 et de Sauveur 1646 dans lesquels il a un complément, et ex. de Cornelis 1688 où il est sur le même pied que *xhawé 'houé'*), mais, en général, c'est un pur adjectif, comme le montre clairement le couple d'opposition qu'il forme souvent avec *potager*.

5.4. La vitalité du mot au 17<sup>e</sup> s. à Liège est prouvée par sa fréquence dans les documents anciens. Elle ressort aussi du fait qu'*arboré* a servi autrefois à former des composés : *"desarborez*, dont on a enlevé les arbres (20) : J. Pompony 15-3-1673 que le fond d'icelles estoit remply de bonne et sollide arzille, lequelle estant au present en partie wuydez par bricques faites de la parte

(19) La *Toponymie de Limbourg* (mém. lic. Liège, 1975) de D. Vandermeulen m'a révélé l'extrait suivant de la Cour de Justice de Limbourg, 3, f° 74, que je reproduis exactement comme il se présente dans l'original, d'une écriture parfaite : 22-5-1587 la moitye part d'une cortil 'arbé' avecque ung petit cortil al jotte iondant au chemin de Dalhem. Que signifie l'apostrophe qui flanque *arbé* au début et à la fin?

(20) Le fr. n'a connu que *désarborer* 'abattre un mât' (de du Bellay à Lar. 1948, d'après FEW 25/2, 90a).

dudit Doupeye et tout à fait *desarborez* et remis à cottillage et jeansne houblonage...

*"enarboré*, syn. de *arboré* : J. de Parfondry 29-4-1649 un jardin *enarboré* avec un petit encloz à Cachuy haulteure d'Amay.

5.5. Ce dernier m'amène à dire un mot, pour en finir, des autres synonymes de *arboré* que j'ai rencontrés chez les notaires liégeois du 17<sup>e</sup> s. (<sup>21</sup>) :

*"enarbré* : A. Etten 1650, 152 une maison avec iardin *enarbré* et cotellaige; Id. 1657, 93 ung iardin *enarbré*.

Il est possible que ce mot, relevé deux fois seulement et chez le même notaire, qui n'ignore pas par ailleurs *arboré*, soit une création individuelle. En tout cas, ce concurrent très momentané, formé sur le fr. et non repris au latin, est d'excellente frappe. Ce type s'est implanté dans certains patois (Clos *ānèbré*, planter d'arbres FEW 25/2, 90 a); et, sans préfixe, *arbrier* 'planter des arbres' a été connu de l'afr. (FEW 25, 89 b), de même que, sous diverses formes, *arbrer* continue à vivre dans des patois de la Suisse Romande (*Gloss. des patois de la Suisse Rom.* 9, p. 568).

*"arborisé, -er* : J. de Parfondry 14-3-1644 unne pieze de jardin *arborisé*; Id. 11-11-1645 ung jardin *arborisé*... hauteur dudit St Severin; Id. 11-3-1648 ung cortil *arborisé* [à Fexhe-le Haut-Clocher]; Id. 26-5-1654 une piece de preit *arborisé* scitué dans le bois d'Avroy; G. Ser vadon 1658, 70 un preit ou cortil *arborisé*; Œuvres Tilleur n° 23, 12-7-1659, 342 (G. Philippet, *Aperçu sur le passé des rues et lieux-dits de*

(<sup>21</sup>) Je ne m'attache ici qu'aux syn. formés sur le même radical. Mais on rencontre encore d'autres types, comme *fruitier* ou *empli d'arbres* : des jardins potagers et *fruitiers* G. Hardy 1-11-1687, 97 (à côté de « jardin arboré » sur le même f°); reduitte... en jardin *fruitiere* P.-J. Wasseige 30-5-1695, 104; — une piece d'héritage consistant en deux *jardins aux arbres* avec une ahanniere J.-G. Rochart 10-1-1658; une piece de prairie... scituée audit Hodage dit communement le *prez aux arbres* A. Thonart 14-4-1698, 127; — (à Mont-sur Marchienne) un bonnier *emplis d'arbres* (plusieurs fois) P.-J. Wasseige 15-8-1680, 132; (même localis.) trois bonniers ou environ *emplis d'arbres* Id. 13-1-1698, 75v°.

Tilleur, p. 83) un preit *arborisé*; A. Dujardin 25-5-1662, 149 une piece de pré *arborisée*; Id. 15-12-1663, 285 certain heritaige *arborisé*; G. Hardy 12-12-1671, 48 sa parte du jardin *arborisé*; Id. 9-1-1675, 84 huict verges grandes de jardin *arborisé*; Id. 9-5-1679, 85 une piece de jardin *arborisé*; Id. 20-3-1681, 56v<sup>a</sup> des terres labourables et jardins *arborisés*; Id. 15-11-1685, 71 un iournal de waide *arborisé*; Id. 2-4-1687, 15 avec un cortiseau et un petit jardin *arborisé* gisants au lieu d'Ayauaille; G. de Bléret 24-2-1691, 9 un prez que l'on dit le haut cortil *arborisé* ioindant audit Seraing; — Pauwea 8-3-1666, 63 Item serat tenu et obligé d'*arboriser* la waide du costé d'Avroit à droicte lingne ens lieux et places des vieux arbres.

Sans être, de loin, aussi courant que *arboré*, ce synonyme a eu une vitalité certaine. Il apparaît un peu après *arboré*, et je n'ai aucune indication sur la date de sa disparition. Si je l'ai noté surtout chez des notaires qui n'utilisent pas *arboré*, il arrive aussi que les deux mots coexistent sous la même plume (Dujardin, Bléret, Pauwea). On n'a aucune raison de supposer qu'il s'agisse d'une variante locale; l'usage était sans doute indifférent.

Aujourd'hui, *arboriser* est un helvétisme<sup>(22)</sup>. On a vu plus haut (3.2) que Gilbert le signalait dans une petite annonce de *La Gazette de Lausanne*; M. M. Piron m'a communiqué d'autres notations qu'il destinait aux rédacteurs du TLF et dont ceux-ci, malheureusement, n'ont pas tenu compte : Bar à café. Grande terrasse *arborisée*. Quinzaine du Léman, n° 380, Lausanne, 10-25 août 1966; Maison de campagne avec grand parc *arborisé*. Feuille d'avis de Lausanne du 26 mai 1971; A vendre (...) beau terrain 2000 m<sup>2</sup> environ, *arborisé* et équipé. Ibid. Le *Gloss. des patois de la Suisse rom.* 9, 569 relève ce type (inf. et part. adj.) dans un patois, ainsi que le dér. ancien *arborisage* (Awaadt. 1682) 'ensemble des arbres de rapport croissant

(22) Il manque à la liste des helvétismes du *Diction. du fr. vivant*, Bordas.

sur une pièce de terre'. Ce dernier est classé sous *arbor*, comme le *wall*. (il vaudrait mieux dire le fr. de Belg.) *arboré* par le FEW 25, 90 a, qui, bizarrement, ignore le verbe *arboriser* (<sup>23</sup>). Le *Grand Larousse Universel du 19<sup>e</sup> s.*, pourtant, mentionne *arboriser* 'cultiver des arbres' et les rédacteurs du GPSR considèrent que leur mot *patois* est l'adaptation de ce verbe fr. Cette explication paraît peu vraisemblable pour le mot *wall*, qu'il n'est pas possible de séparer de son syn. *arboré*, dont il n'est sans doute qu'une variante.

6. Ce que nous savons aujourd'hui du mot peut se résumer en quelques lignes :

**arboré** 'planté d'arbres' : 1. Belgicisme (depuis 1613), employé dans des domaines techn. (langue des notaires, surtout, des architectes, du tourisme...). Tendance récente et encore peu affirmée de l'admettre en français commun. Etym. : bas latin *arboratus*.

2. T. de géogr. (en France, à partir du début du 20<sup>e</sup> s.). Création p.-ê. indépendante de 1.

**arborer** 'planter des arbres' : Belgicisme (1647-1801).

L'examen global auquel je me suis livré et qui apporte de nombreuses attestations nouvelles a permis de corriger un certain nombre d'idées fausses ou imprécises qui circulaient sur le mot, et surtout de déterminer plus exactement les points sur lesquels des compléments d'information seraient le plus utiles. On aimerait, par exemple, pouvoir préciser l'aire actuelle du mot, son aire ancienne — l'absence de *arboré* à Arquennes (v. n. 14), p. ex., n'est peut-être

(<sup>23</sup>) *arboriser* dans ce sens n'est pas non plus sous *herba* (FEW 4, 408).

pas due seulement à l'insuffisance des documents d'archives —, la date et les conditions de son apparition en France dans le vocabulaire de la géographie, la date de disparition des synonymes *enarbré*, *arborisé*... Qui sait si des dépouillements approfondis ne révéleraient pas en Suisse, où *arborisé* est le terme courant, un ancien concurrent *arboré*, tout comme nos dépouillements ont mis à jour à Liège, où c'est *arboré* qui est courant, un *arborisé* inattendu?

Il n'a été possible ici que de faire le tour de la question, de la façon la plus complète possible, mais compte tenu des lacunes de la documentation. Si des lecteurs pouvaient nous aider à les combler, si peu que ce soit, nous leur en saurions gré.

Jean LECHANTEUR

**Note tardive :** Je dois à une aimable note de M. M. Piron de pouvoir préciser qu'*arboré* apparaît dès les premiers ouvrages normatifs condamnant le fr. régional : s'il est ignoré du recueil *Flandricismes, wallonismes...* d'A. Poyart (à partir de 1806), on le trouve, par contre, en 1807 dans le *Recueil des quelques barbarismes que l'on fait assez souvent dans les Départements réunis* du Liégeois Eugène Loneux, et en 1829, dans les *Omnibus liégeois...* de Hennequin. — Par ailleurs, on ajoutera encore aux ex. de la p. 106 : et serat tenus d'*arborer* ... ladite prairie L. Ogier 4-1-1696; à ceux de la p. 103 : celui de la cité du Grand-Hornu ( $\pm$  1820-1835) avec ses 400 maisons, ses deux vastes places *arborées...* Marinette Bruwier (Prof. à l'Univ. de Mons), in Bull. trim. Crédit Communal de Belgique, n° 114, oct. 1975, p. 235; à la p. 100, un toponyme à Jemeppe : ung certain heritaige appellez la *terre aux arbres* J. Léonard 13-6-1683: 87. — On signalera enfin au chapitre des synonymes l'anc. picard, d'orig. inc., *aoger* : De planter et *aoger* contre les *wareskaix*, *Chartes et Coutumes de Valenciennes pour Escanaffles*, 1506; v. Dupire, *Mots picards et wallons difficiles et rares*, Neuphilologische Mitteilungen 50, 1949, pp. 130-144.

## MÉLANGES

### Anc. w. et anc. champ. *sachiere*, terme de pêcherie

Le terme *sachiere*, qui ne paraît pas figurer dans le *FEW*, est fréquent, depuis 1234, dans des textes, surtout liégeois, relatifs à des affaires de pêcherie. Nous avons réuni les attestations suivantes :

a° 1234 « ke del besten ki estoit entre le glise de Flone d'une part et le damme de Clermont... endroit de le pesserie entre le riv d'Unbrai et Huon Falise, dont l'abbes dist que nu n'at droit de fermeir sachiere se la glise non de Flone, et ke la sachiere dont il est bestens est fermee sor le sin... » *charte de Flône* [H 29], éditée par M. WILMOTTE, *Études de philol. wall.*, p. 108; reproduite par Alb. HENRY, *Testi valloni*, p. 30, qui glose *sachiere* par « congegno per la pesca o specie di serrata? » — Le texte a d'abord été édité par EVRARD, dans *Analectes Hist. Ecclés. Belg.*, 23, 1892, p. 350, qui cite un texte latin de 1234 : « firmavit saceriam » et glose *sachiere* : « terme de pêche : chausse, sac à passer l'eau et à retenir le poisson, d'où : droit de pêche. Dérivé de *soccus* et de *saccare* (Martial) : couler, passer par la chausse ». Sur *chausse* « filet en forme de sac », cf. *FEW*, 2, p. 71. — Dans notre texte, *fermeir* a le sens de : « installer, fixer ».

a° 1260 « ... ilz disoient que ilz avoient aisances en mes yaues en la riviere de Meuse, si comme de saichieres, de vannes », M.-Th. MORLET, *Le vocabulaire de la Champagne*

*septentr. au moyen âge*, Paris, 1969, p. 28, qui glose par : « barrage ».

a° 1278 « ... Et dist qu'ilh [= le témoin] ne vit onkes sechiere ne venne encontre Flemale le Basse [= Flémalle-Grande : L 86] là où cilh de Flemale reclaiment le pesserie de par ceas delle Vaz Sain Lambert ne de par ceas de Flemale », D. VAN DERVEEGHDE, *Procédure d'enquête relative à un droit de pêche au pays de Liège*, dans *Bull. Comm. Anc. Lois et Ordonn. Belg.*, 19, fasc. II, 1957, p. 251; comme le terme figure dans une des questions posées aux témoins, il revient (avec la variante *sachiere*) aux pp. 253, 255, 256, 258, 259, 261, 263, 265, 267, 268, toujours accolé à *venne* (w. *vène*, *vanne*), ainsi p. 259 : « Et requis s'ilh vit onkes sechiere ne venne firmer en l'eiwe dont bestens est de par ceas delle Vaz Sain Lambert ne par ceas de Flemale, ilh dist qu'ilh ne vit onkes nulle ».

a° 1289 « Encore doivent... por les sachires ki furent Piffort... par manire ke quant ilh voront ces sachires laissier aller, faire le puellent, mais paient le cens delle année et les 25 liv., et li sires porat retraire à ses sachires si comme à son yretage », D.-D. BROUWERS, *Cens et Rentes du Comté de Namur au XIII<sup>e</sup> siècle*, II, 2<sup>e</sup> p., p. 181, qui glose, à tort : « *sachyres*, jachères? »; concerne Namêche [Na 63].

a° 1314 « ... item XII virgas terre entre les sechieres d'Amechin [= Ampsin : H 27] », Éd. PONCELET, *Le livre des fiefs de l'Église de Liège sous Ad. de la Marck*, p. 157; a° 1314 « au Cessier, inter Amanium [= Amay : H 28] et Amechin », *ibid.*, p. 143 [mais *cessier* n'est-il pas une forme de *cerisier*?].

a° 1365 (à Liège) « tous ysleaux doivent avoir une sachierre bien entretenue », *Bull. Institut archéol. liégi.*, 7, 1865, p. 19.

a° 1371 (à Namur) « pour le staul d'une sachire en Moise », *Ann. Soc. archéol. Namur*, 52, 1964, p. 206.

xv<sup>e</sup> s. (à Liège) « une pesserie séante en la rivière de Meuse, assavoir... item ung stau de sechier et accry d'eawe », BORMANS et BODY, *Gloss. roman-liégeois*, dans BSLW, 13, 1869, v<sup>o</sup> *accry*.

a<sup>o</sup> 1434 (à Amay) « stauz de secchyers et tous palins sont ouhynes et aurfes des grosses pexheryes et nynt des menuewes », *Cartul. Saint-Lambert*, 6, p. 173. — Sur anc. w. *arfès*, cf. DBR, 17, 1960, pp. 123-133.

a<sup>o</sup> 1444 (à Amay) ... relève la moitié de l'une des quatre nacelles de grosse pêcherie « à toutes les sechier, vennes, palliens », *Cartul. Saint-Lambert*, 6, p. 178.

a<sup>o</sup> 1455. Relief d'une nacelle et 1/5<sup>e</sup> des menues pêcheries, à Amay, avec toutes rentes, « sechiers » et îlots en dépendant, *Cartul. Saint-Lambert*, 5, p. 153.

a<sup>o</sup> 1702 (en Thiérache) « doivent faire despescher les rivières de tous pieux, pangons, grilles, hayons, cessières et de tous autres empeschemens fais et mis sur ladite rivière », *Rev. internat. Onomastique*, 20, 1968, p. 97.

\*

De ces textes il ressort que la *sachiere* est une installation fixe, un « *staul* », formée de pieux, disposée dans le cours d'une rivière et contre la rive pour canaliser les poissons et les amener aux nasses; on peut se la représenter comme une rangée de pieux, placés obliquement dans le courant; ceux-ci formeraient avec la rive un canal, allant se rétrécissant vers l'aval, pour se terminer en un bec où seraient installées les nasses.

La forme orale de w. liég. correspondant aux mentions anciennes a dû être *sètchire*; celui-ci s'explique bien comme un dérivé en w. *-ire* (lat. *-aria*) de w. *sètch* « sac », mais quel sens a pu avoir ce dérivé? On songe tout d'abord à un collectif; dans cette hypothèse, la *sachiere* serait l'ensemble des sacs, des nasses fixées au bec du dispositif, mais fr. *sac*

« petit filet de pêche » n'est attesté que depuis 1752 (*FEW*, 11, p. 21 a) et il ne semble pas que toute l'installation ait pu être désignée par une de ses parties, même importante.

On supposera plus volontiers que tout le dispositif a été appelé *sachiere* parce qu'il présentait la forme d'un sac, plus exactement d'un sachet pointu, évasé à son ouverture vers l'amont et se terminant en forme de bec vers l'aval.

Jules HERBILLON

Anc. w. *celeit*, w. *cèle* « *entrevous* »

Il faut d'abord classer à part un mot qui, tant pour la forme que pour le sens, a pu interférer avec w. *cèle*, à savoir : 1311 (Huy) « Item qu'il ne soit orfevrez ne cangiers qui ait forge en cambre, en cellier ne en *sollier*, mais qui forgier vora, si ait forge en lieu ouvert », Ém. FAIRON, *Chartes confisquées... après la bataille d'Othée*, p. 202, que J. Haust, *ibid.*, p. 496 glose par : « étage, chambre haute ». — Le terme représente le lat. *solarium* qui a été largement productif en roman avec des sens divers, cf. *FEW*, 12, pp. 36-37.

Lat. *solarium* a aussi été productif en toponymie wallonne; citons : 1<sup>o</sup>) à Ben-Ahin [H 38], *Solières* (w. *solire*), 1174 « Solires », 1183 « Solieres », M. GYSELING, *Topon. Woord.*, p. 924, forme féminisée; — 2<sup>o</sup>) à Bouillon : 1318 « item feodum de Soliers apud Bullonem » Éd. PONCELET, *Les fiefs... sous Ad. de la Marck*, p. 33; — 3<sup>o</sup>) à Liège, une famille patricienne porte ce nom aux 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècles : 1242 « Lambin de Solier », Ém. FAIRON, *Régestes de la Cité de Liège*, I, p. 34, etc.; 1333 « Stephanus de Solario », *Cartul. Saint-Lambert*, III, p. 421; 1333 « Henri dou Solier », *ibid.*, p. 415, etc.

\*

Voici les attestations de w. célé :  
1379 (Herve) « quant au selarium que l'on demande sous le toit de cette nef, ils croient n'être pas obligés à le construire » *Bull. Comm. Roy. Hist.*, 14, 1872, p. 144.

1382 (Herve) : le chapitre de Saint-Denis n'est pas obligé de construire le « celeit » de l'église de Herve, qui n'est pas nécessaire : *ibid.*, p. 145.

1515 (Huy) « mettre jus le selleit anchien de boix » (travaux de reconstruction de l'église Saint-Germain), *Annales Cercle hutois Sciences et Beaux-Arts*, 25, fasc. 3, 1957, p. 179.

1587 (Ferrières [H 77]) : un « serviteur... tombat de hault en bas de selier de nostre egliese estant del haultesse de 20 pied sains qu'il se rompist aulcuns membres », *Le Pays de saint Remacle*, 10, 1971-1972 (paru en 1974), pp. 9-10; selier y est glosé, à tort, par fr. cellier.

1593 (Statte-lez-Huy) « fut fait le sellez de la nef de l'église », *Ann. Cercle hutois...*, 28, fasc. 3, 1972, p. 20.

Le terme apparaît souvent dans les protocoles de notaires liégeois du XVII<sup>e</sup> siècle (aux Archives de l'Etat, à Liège), dépouillés par J. Lechanteur :

Jacoby Sauveur, 26-5-1651, f° 48 : et qu'au defaut de l'entretien desdits pavements et planchers de laditte halle [située sur la dite maison] (: vieux, caducquez et pourys :) l'on ayet enfoncé dans les cellez de la cuisine dudit Louys et y faict des trous par quels est tombé et tombe... ordures, escorces, terres...

R. Castro, 1656, f° 255 : reparer la maison [= cuisine?] dudit Etten en la forme suivante, scavoir premier devant sur la rue la reblanchir avec la palette [et faire des nouveaux parilloux qu'il en sera nécessaire : texte barré], voir que s'il y en at qui soyent encore bons, serat tenu les reblanchir a spongroux come aussy sur et du costé de la schaillie et derier du costé de la riviere bien et leallement

a dire de cognisseurs, et vouler et blanchir les *cellez* d'icelle.  
J. Ruffin, ca 1660, f° 29 ter : l'entretenance de la neffe,  
des murailles d'icelle, des toicts, du pavé et du *celé* depuis  
embas iusques en hault.

J.-Ch. Nassette, 1-3-1668 : de blanchir toutes les places  
qui seront dans les deux estaches et faire des *plats celleiz*  
où il sera nécessaire à la réserve tousiours de la charpenterie.  
A. Dujardin, 23-10-1669, f° 135 v° : ... reparer... les *celliers*  
de desseur les formes des lictz.

P.-J. Wasseige, 6-6-1678, fol. 182 v° : Item reblanchir au  
spongeroux la petite cuisine y raccomodant quelques *cellez*  
qui sont crevassez et detachez et ou l'on at collé du papier.  
P.-J. Wasseige, 16-1-1683, fol. 63 : ... de reparer tous les  
pavez tant de iettes que planches comme ossy de replastrir  
et reblanchir toutes les parois et *celleis* [ou -ers : pas de  
point] desdites places...

J.-R. de Caverenne, 17-5-1685 : ... d'avoir laissé à sa  
sortiese dans la cave derier une charée et demy de chaux  
collée pour faire les *sellez* des planchez desseur la cuisine.

J.-R. de Caverenne, 5-3-1687 : Item de faire le *plat sellé*  
de la salle d'embas et celuy de la chambre au dessus d'icelle.  
H. Léonard 13-1-1691 : ... at treuvé une grande partie  
des *cellez* tombés et le res[t] pouris.

N.-Ph. Malpais, 15-3-1703 : les planché, *cellé*, toits, et les  
paroisse de nulle valeur.

G. Gravea, 5-1-1711 : apres quoy elles [les eaux du toit]  
ont penetré les planchers, gasté les vouttes ou *sellez* qui sont  
en grand danger de tomber.

Le terme était encore vivant en 1867 : J.-J. MATHÉLOT,  
*Vocabulaire de l'artisan maçon*, dans BSW, XI, 1867, p. 70,  
a un article : *celé* s.m. Entrevoûs. Intervalle entre deux soli-  
ves d'un plancher où l'on fait un plafond concave.

Ch. GRANGAGNAGE, *Dictionn. étymol.*, II, p. 354, note  
également : *sélé* « travée, intervalle entre les poutres ».

Le sens du terme ressort bien de la définition de Mathelot. Dans les anciennes constructions, les solives restaient appartenantes au plafond, l'intervalle entre celles-ci, l'entrevois, était pourvu d'un plafonnage non plat, mais concave; ce sont nos *voûssètes* (*FEW*, 14, p. 620 a), si appréciées par les amateurs de vieilles fermettes et qui donnent du cachet à une pièce. Le plafond plat est sans doute postérieur; le mot lui-même ne date que de 1559 (moy. fr. *platfond*: *FEW*, 3, p. 875 b) et la chose correspond à ce que nos textes (1668, 1687) appellent un *plat cellé*.

Quelle est l'origine du terme? Ch. Grandgagnage, *loc. cit.*, suggérait que *sélé* serait une autre forme de fr. *solin* « intervalle entre les solives, pic. *seulin* « poutre de solive », mais le -è- de *sélé* serait inattendu.

De son côté, le *FEW*, 11, p. 422 a (dans un second classement) rattache w. *sélé* à lat. *sellā*; comme nous l'écrivions avec Él. Legros dans notre compte rendu du BTD, 38, 1964, p. 264, on comprend mal ce classement<sup>(1)</sup>.

Le *REW* et Tobler-Lommatsch rattachent anc. fr. *celé* à lat. *caelum*, mais le *REW* remarque que le terme pourrait aussi se rattacher à lat. *caelare*, anc. fr. *celer* « sculpter », s'agissant d'un plafond de planches sculptées. Le *FEW*, 2, p. 33 b, préfère lat. *caelare* avec influence possible de lat. *caelum*. — Alb. HENRY, *Les Œuvres d'Adenet le Roi*, V, pp. 752-753, traduit *celé* (du vers 3085 de *Cléomadés*) par « plafond de planches sculptées » et le range aussi sous *caelatum* avec les formes wallonnes de notre compte rendu cité plus haut.

L'étymologie est en tout point satisfaisante pour la phonétique wallonne; sémantiquement, on peut supposer que « sculpture sur bois » (sans doute le sens primitif) s'est,

(1) Dans ce compte rendu, corriger *Wavre* en *Herve* et 1555 en 1515.

par généralisation, appliqué à l'entrevous en plâtre, lui aussi ornement décoratif comme nous l'avons dit plus haut.

Jules HERBILLON et Jean LECHANTEUR

w. lg. *tchåssåpire*

Dans son glossaire des *Records du Pays de Stavelot*, Edg. Renard note, dans des textes du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècles, « *chalcapiere, cha(u)lchapiere, chachapire, -pyr, lez chachauz pirres* », glossant « pierre à chaux, castine, lg. *tchåssåpire* (Esneux) ».

L'auteur m'écrivait à ce propos : « *tchåssåpire* était bien connu à Fontin [Esneux] : je l'ai entendu dans ma jeunesse chez mon père et d'autres. Il s'opposait à *tièsse di rotche* et désignait un terrain calcaire, donc plus fertile ».

On n'a pas remarqué jusqu'ici que le mot figurait dans la 1<sup>re</sup> édition (1823) du dictionnaire de Remacle, v<sup>o</sup> « *kotieg* »; où on lit : *Lès bons cotièdjes sont so* « *chåss à pir* », ou *so tére di hoye* « les bons marais [= terrains des maraîchers] ont un fond de pierre calcaire ou bitumineux ». Cependant l'orthographe pourrait supposer ici une prononciation *tchås' à pires* 'chaux à pierres'; mais il faut noter que la graphie de Remacle n'est point parfaite, ni toujours cohérente; si à équivaut le plus souvent à 'à', on le trouve aussi pour â, et inversement (<sup>1</sup>). On peut donc, vu la concordance des formes anciennes et de la forme orale, lire *tchåssåpire* dans le dictionnaire également.

Notons ici que c'est un des nombreux cas de mot figurant chez Remacle dans des exemples et non à sa place alpha-

(<sup>1</sup>) Voyez v<sup>o</sup> « *ess* » : « *Ess à koir di se sink sein* » devenant dans la réédition « ...â koir... » (= être au bout, â *cwér*, de ses cinq

bétique, et aussi un des termes de la première édition qui souvent ne sont pas passés dans la seconde.

† Élisée LEGROS

### L'étymologie du nom de personne *Baiwir*

Le *Dictionnaire Liégeois* cite ce nom de personne bien connu au pays de Liège, en ajoutant une expression où il entre : « A celui qui ne sait quel parti prendre, on dit : *fez come Bêwir, d'on còp d' hêpe, i fait 'ne tchègire!* d'un coup de hache il fait une chaise, c'est-à-dire tranchez dans le vif, n'y allez pas par quatre chemins ».

Haust explique le terme par *Bayer* « Bavarois » (ou un ancêtre de ce nom). Comparer le nom français *Bavvier*, plus *Baivy*, que Dauzat situe (pour le premier comme pour le second?) dans le Hainaut, en renvoyant à *Bavier*, plus *Bavvier*, cités cette fois comme remontant à l'ancien français (qui disait aussi *Bavière* pour « Bavière »).

Mais la persistance de *-r* final dans *Bêwir* est un peu étonnante.

En fait, notre *Baiwir* peut plus aisément représenter *Bavière*. Voyez les formes suivantes puisées dans nos anciens

sens); v° « *faleur* » : « à p'tit piket de goû » [sic] = v° « *piti* » : « à p'tit piket de geou » (= au petit piket du jour); et encore « *hôuté à-zouh* » (écouter aux portes), « *marté à rein* » (marqué au dos), « *mett li main à golé* » (mettre la main au collet), « *li mostâd li monte à né* » (la moutarde lui monte au nez), « *l' prumi à molin mou* » (le premier au moulin moud). En revanche, on lit v° « *ni* » : « *di p'ti tâ p'ti* », contredit, v° « *ouhai* », par « *p'ti ta p'ti* » ([de] petit à petit); v° « *pi* », « *le pi diss k'all tiess* » (les pieds jusqu'à la tête); v° « *poirté* », « *poirté à fâ* » (porter à faux), et, v° « *to* », « *tott à fai* » (tout à fait).

auteurs de Liège (avec -ea-, graphie ancienne pour la diphongue devenue é).

Jacques de Hemricourt cite, I, p. 24 : *Johan de Beawire, esleus de Liège; p. 292 [Isabelle de Namur] qui fut mariée alle Roge* [« Rouge » = Robert dit le Roux] *duk de Beawire.*

Jean d'Outremeuse emploie souvent *Bealwier, Bealwir, Beawir, Beauwier* (formes citées au glossaire de l'édition Borgnet-Bormans). Voyez, par exemple, I, p. 95 : *li pays serat nommeis Belwier*, le manuscrit B ajoutant un peu plus loin : *ancores coment que on le nomme Bealvier, ons le doit nommeir Belwier et le nomment Belwier li gens de pais de là;* II, p. 113 : *les Huens destrurent Bealwier;* p. 149 : *[Clovis conquit] Bealwier, ou, p. 154, Beawier; etc.*

Voyez aussi le fragment du second livre de *Ly mireur des Histors* de Jean d'Outremeuse, édité par A. Goosse : vers 316, *roy de Beawier;* vers 2885, *Nalme de Beauwier;* variante du vers 4537 : *Nalme de Bealwier;* etc.

Chez Jean de Stavelot, on trouve, p. 116, *monsangneur Johans de Bealwier;* p. 189, *le duc Loys de Bealwier;* p. 494, *le duc Otto de Beawier;* etc.

Si nous ouvrons le tome 2 des *Chroniques liégeoises* éditées par Balau, nous y voyons aussi, dans la *Chronique abrégée* de Jean d'Outremeuse, p. 167 : *Lowys de Bealwir* (l'empereur Louis de Bavière), comme p. 183 : *Lowy de Bealwir.*

Il me paraît résulter de ces formes anciennes de « Bavière » que notre nom de famille *Baiwir* représente le nom du pays, non celui de ses habitants. On peut, je pense, être même plus affirmatif que je ne l'avais été (en citant seulement Hemricourt) dans le *Bull. Comm. Roy. Topon. et Dial.*, 27, 1953, p. 130.

† Élisée LEGROS

### Les avatars du nom de famille *Peuvrate*

On ne s'aventure guère, je crois, en affirmant que *Peuvrate* est un nom de famille extrêmement rare. Quand on consulte le *Répertoire belge des noms de famille* d'O. Jodogne, on constate que, d'après le recensement de 1947, il était inconnu dans l'arrondissement de Nivelles et que, dans celui de Liège, il était porté par 7 personnes en tout : 4 à Liège (dont ma femme, Madeleine *Peuvrate*, et son père, Jean), une à Angleur (notre tante, Charlotte *Peuvrade*, avec *d*) et 2 à Visé. Deux autres personnes ont dû être omises à Liège. En les ajoutant aux 7 du recensement, on arrive au chiffre 9. Et ces 9 personnes remontaient toutes à un même *Peuvrate* de Glain, localité de la banlieue de Liège, qui est maintenant une commune, mais qui a fait partie de la commune d'Ans jusqu'en 1874.

N'est-il pas excessif de parler des « avatars » du nom *Peuvrate*? Il ne me semble pas. On vient de voir que, dans une même famille, le nom d'un fils s'écrivait *Peuvrate* et celui d'une fille *Peuvrade*, les deux graphies répondant d'ailleurs, dans le français et le patois de Glain, à une même prononciation *Peûvrâte*, avec *eû* et *â* longs. En outre, par suite de son allure insolite et de sa rareté, le mot est fréquemment déformé par les employés de tous les services, jusqu'à devenir méconnaissable : on écrit *Peuvratte*, *Preuvate*, *Prêvrate*, *Peurate*, *Percorate*, etc. Altérations accidentielles et bénignes, bien sûr, quoique parfois gênantes ou irritantes. Mais, au cours de sa vie antérieure, avant d'atteindre sa forme actuelle, le nom *Peuvrate* a connu des stades réellement différents, à propos desquels on peut parler d'avatars.

Mon beau-père, qui ne trouvait pas son patronyme spécialement beau, racontait que *Peuvrate* provenait en réalité de *Private* et qu'il avait été inventé par un secrétaire communal

ivre. Telle était la tradition dans sa famille.

Il m'a semblé qu'il y avait là un curieux petit problème; et, sans vouloir me livrer à des recherches proprement généalogiques, j'ai cru intéressant d'essayer de contrôler l'explication de Peuvrate comme une déformation de Private et, du même coup, de tenter d'éclairer l'étymologie du nom.

De nos jours encore, Private et Peuvrate coexistent. Le *Répertoire d'O. Jodogne*, déjà cité, où j'ai puisé les chiffres relatifs à Peuvrate, relève 3 Private à Grâce-Berleur, 2 à Montegnée, 2 à Ans, 5 à Jemeppe, c'est-à-dire dans des communes voisines ou peu éloignées de celles où il relevait la plupart des Peuvrate. Pour la période 1813-1823, les tables décennales de l'état civil d'Ans et Glain mentionnent la naissance de 5 Private (ou -atte) et de 2 Peuvrate (ou -tre), et le décès de 2 Private et de 2 Peuvrate. Mais, quand on remonte plus haut, quand on consulte les registres paroissiaux de Glain et d'Ans, on s'aperçoit que, dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle, il n'y avait que des Private. Devant cette constatation, on incline déjà à penser que Peuvrate pourrait bien, en effet, s'être greffé sur Private. Mais des faits précis assurent pleinement cette dérivation.

La forme *Peuvrate* apparaît pour la première fois en 1811 : le 7-1-1811, Philippe Peuvrate épouse Marguerite Nossent (R. P. Ans, n° 21). Or, à sa naissance, il s'appelait Private : il était né le 8-11-1776 et il était le fils de Paul Private et de Gertude Pieteur (R. P. Glain 5).

Gilles Private, baptisé le 29-9-1779 (R. P. Ans 15), a un fils, Servais, baptisé le 17-10-1822 (*ib.*), qui épouse Catherine Charlier. Les actes de décès des deux enfants de Servais, morts tout jeunes, sont libellés comme suit : (11-7-1849) Obiit Deodatus Peuvrate, 2 annos natus, filius Servatii Peuvrate et Catherinae Charlier; (28-4-1850) Obiit Joannes Josephus Peuvrate, 8 menses natus, filius Servatii Peuvrate.

La substitution de Peuvrate (w. *Peûvrâte*) à Private

(prob. w. *Privâte* ou *Privâte*) est donc indubitable. Elle a eu lieu, semble-t-il, vers 1800, et elle s'est appliquée à un certain nombre de *Private*. Selon toute vraisemblance, les *Private* devenus *Peuvrate* n'avaient pas tous le même père. Des frères et des cousins, dénommés *Private* à leur naissance, ont pu devenir parallèlement des *Peuvrate*.

L'innovation ne peut, naturellement, être due à un secrétaire communal ivre, distrait, ou peut-être facétieux. Elle apparaît dans les documents d'état civil, mais elle a dû se produire d'abord dans l'usage oral. La question qui se pose est donc celle-ci : pourquoi les gens ont-ils appelé *Peûvrâte* certains des *Privâte* (ou *Private*) ?

Jean Haust, en m'entendant prononcer le nom *Peuvrate*, l'avait trouvé fort bizarre, et il l'avait sur-le-champ interprété « *poivrade* ». Je me demande s'il ne voyait pas juste. On imagine aisément que des gamins ou des jeunes gens aient taquiné un *Privâte* en mêlant à son nom le mot wallon *peûve*, poivre. Mon beau-père racontait d'ailleurs qu'étant enfant, il se battait avec ses petits camarades parce qu'ils l'appelaient *peûve*.

On peut songer à une autre contamination. Il existait à Ans, au 18<sup>e</sup> siècle, un patronyme *Peurette* (prononcé probablement *Peûrète*), qui ressemble beaucoup à *Peuvrate*. Il n'est pas impossible qu'un croisement *Privâte* + *Peûrète* ait produit *Peûvrâte*. Je préfère cependant, pour ma part, et peut-être à tort, l'explication par *peûve* (<sup>1</sup>).

Comme les *Peuvrate* dans la suite, les *Private* étaient d'abord une famille de Glain. Le premier *Private* apparaît à Glain (qui dépendait alors d'Ans) dans l'acte suivant :

(<sup>1</sup>) On observe une altération analogue dans le nom du cabinet d'aisances 'privée', qui est *privêye* à Bassenge, *pruvêye* à Rocleng, et qui devient *puvrêye* à Voroux-Goreux. Mais, dans ce cas, on peut se demander s'il n'y a pas influence de l'interjection *puf*.

(18-6-1742) conjuncta est Catharina Pieteure, mea [parochiana], cum Petro *Privat* e Sancta Gertrudis (R. P. Glain 6). Le fils de Pierre, Paul Private, né le 30-4-1745, épouse, le 13-11-1768, avec dispense, Gertrude Piteur, et ils auront comme fils Philippe, qui devait devenir, on l'a vu plus haut, le premier Peuvrate attesté.

Pierre Privat, qui est donné dans son acte de mariage comme venant de la paroisse Sainte-Gertrude à Liège, appartenait à une des familles *Priva* qu'on trouve au début du 18<sup>e</sup> siècle dans diverses paroisses de Liège. Sauf erreur, il était un des enfants de Pierre Priva et de Jeanne Claude (ou Glaude, Glade), qui, entre 1713 et 1721, ont eu 5 filles et 3 garçons (tous dénommés Pierre, les deux premiers au moins étant morts en bas âge). Cette famille habitait d'abord la paroisse Sainte-Véronique, mais elle a dû s'installer ensuite dans la paroisse Sainte-Gertrude. C'est dans cette dernière, en effet, que décède, le 9-10-1746, « Joanna Glaude, vidua Petri *Privatte* » (R. P. Liège 154). C'est là aussi que décède, le 13-9-1736, « Maria Joanna, juvenis » (*ib.*).

On aura remarqué que le Pierre Privatte de l'acte de 1746 doit avoir vu son nom s'altérer au cours de son existence : dans les actes de naissance de ses nombreux enfants, le mari de Jeanne Claude est toujours nommé Pierre *Priva*, sauf une fois, le 2-6-1713, où il est appelé Pierre *Privard*. Cette dernière graphie est importante : la finale *-ard* indique que l'-*a* de la forme courante était long (comp. w. *ritchā*, fr. *richard*). Le nom aurait donc connu, dans l'usage oral, les trois formes suivantes : *Privā* (ou *Privâ*), puis *Private* (ou *Privâte*), et enfin *Peûvrâte*.

Reste à déterminer l'origine de *Priva*. La forme *Privat* de 1742 paraît être le nom de saint, Privat, qu'on trouve en France dans le nom de localité *Saint-Privat* et qui a aussi produit des noms de famille : cf. A. Dauzat, *Dict. étym. des n. de famille et prén. de France*, 1951, p. 498 : « *Privat*

(Midi), *Privé* (-*vey*, -*vez*) moins fréquent, anc. n. de bapt., et n. de fam. : de saint *Privat*, évêque de Mende..., honoré surtout dans le Midi ». *Privat*, avec *a*, est une forme méridionale, mais elle a rayonné largement vers le nord : on la trouve comme nom de famille dans le Pas-de-Calais (cf. Boyenval, Berger et Bougard, *Répert. des n. de fam. du P.-de-C. en 1820*, t. 2, 1962, p. 98). Ecrit d'abord *Priva* à Liège et prononcé *Privâ*, ce nom pouvait, lorsqu'il prenait un *-t*, se prononcer *Privât'* : comparer le nom commun *marquisat*, avec *-at* lui aussi, qui se prononçait *marquisât'* (il s'écrivait parfois *marquisade* et devenait féminin : cf. L. Remacle, *Doc. lex. de Stoumont...*, 1972, p. 108). Cette explication donne cependant prise à une objection d'ordre chronologique : les plus anciennes formes (*Priva*) n'ont pas de *-t* final (²). On ne peut donc assurer que *Priva* soit bien le nom du saint. Mais, bien entendu, on peut affirmer en toute certitude que le nom a connu trois stades : *Priva* (-*at*), puis *Private*, et enfin *Peuvrate*.

Louis REMACLE

(²) On pourrait aussi songer à voir dans *Privâ* une adaptation ou une variante de *Prévet*, nom de famille connu aussi à Liège. Prononcé avec *-ô*, *Prévet* aurait subi une altération analogique d'après des mots comme fr. *maux* = w. *mâs*, *chevaux* = *tchivâs*, etc. (comp. aussi *Glade*, forme de *Claude*, que nous avons vu plus haut). Mais, tout considéré, *Prévet* me semble moins bien convenir que *Privat* pour expliquer *Privâ*, -*âte*...

## COMPTES RENDUS

DONDAINÉ Colette, *Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté*, Paris, Ed. du Centre National de la Recherche scientifique, vol. 1, 1972.

La collection des atlas régionaux français vient de s'enrichir d'une nouvelle publication importante : le premier tome de l'Atlas de la Franche-Comté, qui en comportera quatre, les trois premiers réservés aux cartes, le dernier à l'exposé méthodologique et aux tables. Cet atlas résulte de la scission du projet initial mis en chantier sous la direction de R. Loriot, il y a une quinzaine d'années, qui groupait Bourgogne et Franche-Comté. Il faut se féliciter de la décision prise en cours de route : l'individualité de la Franche-Comté, province-frontière, et la richesse de ses patois justifient pleinement le traitement autonome qui lui a été accordé. Précisons encore qu'il s'agit des parlers comtois d'*oïl*, le franco-provençal étant, comme on sait, étudié par J.-C. Martin et G. Tuaillet. Une douzaine d'enquêtes ont pourtant été consacrées par C.D. à ces parlers du sud afin d'assurer la continuité, de même que quelques autres à l'ouest et au nord pour rejoindre les domaines bourguignon, champenois et lorrain.

Le réseau de l'enquête est très dense : 90 localités ont été explorées, distantes l'une de l'autre d'une dizaine de kilomètres.

Le tome 1 est consacré principalement au temps et aux phénomènes atmosphériques (I. Météorologie; II. Chronologie), d'une part, aux travaux agricoles (IV. Labours et charrue; V. Char et autres véhicules; VI. Outils et instruments divers; VIII. Les prés, le foin; IX. Les céréales, la moisson), d'autre part; un ensemble de cartes concerne encore le relief (III) et la terre habitée (VII : 3 cartes). La matière recouvre donc, pour l'essentiel, celle qu'É. Legros a étudiée pour la Wallonie dans les tomes 3 et 6 (ce dernier encore manuscrit) de l'ALW.

La présentation du volume est, comme on pouvait s'y attendre, tout à fait remarquable : le papier, excellent; la typographie des cartes,

impeccable; les illustrations, nombreuses, précises, élégantes... (¹). Mais la principale qualité de l'ouvrage est sa richesse à laquelle j'ai déjà fait allusion. Richesse dont la première marque est l'abondance de la matière : 303 cartes, auxquelles s'ajoutent, sous la forme de simples relevés, les renseignements concernant diverses notions accessoires ou peu répandues. Il faut tenir compte, en outre, du fait que, contrairement à l' ALW, dont la conception ne le permettrait pas, ce sont parfois des expressions ou des phrases entières (²) qui sont reproduites sur les cartes, rendues ainsi polyvalentes.

La richesse vient aussi de la variété du volume. A côté des cartes lexicologiques qui sont la majorité, certaines sont d'un intérêt avant tout phonétique ou morphologique : nul ne s'étonnera de cette diversité, très utile certes, mais naturelle. Par contre, les cartes sémantiques me paraissent une originalité dont on peut créditer M<sup>me</sup> Dondaine et que l'on doit songer à imiter : la c. 168 reproduit toutes les formes d'un type 'murger' en précisant par un sigle la répartition géographique des significations (tas de pierres retiré en labourant, mur de pierre, bout de champ en friche, champ pierreux), la c. 231 relève les formes d'un type 'ordon', signalant en annexe la variété des sens, parfois au même point (ligne, rangée; coupe dans un bois; travail assigné)...

Systématiquement, l'auteur s'est attachée à délimiter l'extension des termes les plus caractéristiques de son domaine. A défaut d'une réponse spontanée, elle n'hésitait pas à la solliciter, demandant aux témoins s'ils connaissaient tel ou tel mot. Peut-être, dans certains de ces cas, aurait-il convenu d'ajouter une mention « rare » ou « arch. »; mais l'essentiel est que par cette technique d'appoint qu'est la demande directe, beaucoup de termes intéressants aient été sauvés. L'enrichissement qui en résulte apparaît tout au long de l'ouvrage : v., p. ex., pour les 1<sup>re</sup> cartes les réponses 'senédjer' <significare (c. 2), purant dégouttant d'eau (c. 33), 'calende' giboulée (c. 34); 'chapelé' haché par la pluie (c. 37); mès, mēs boue de pluie (c. 47)...

Le français régional est aussi l'objet de l'attention de l'A. (c. 43 papier forgeant 'buvard'); c. 147 somnambule 'femme bavarde et acariâtre'...), et encore la syntaxe (p. ex., c. 25 et 62 emploi, comme en

(¹) Les coquilles sont très rares : c. 28 ALW 3, 458 : lire 58; c. 61 (ça ma bien) réchauffé; c. 103 (compl') chercher [chez] les; c. 258 il broutte.

(²) P. ex. il ne s'est pas réveillé à temps (c. 150); la rivière est profonde (c. 152); la terre est tassée (par la pluie) (c. 42); l'eau ne peut plus s'infiltrer (c. 43)...

wallon, de [vouloir] pour exprimer un futur proche). Tous les compléments glanés en cours d'enquête sont reproduits dans des notes rapides, au bas des cartes. Les plus importants et les plus nombreux se rapportent aux usages et au folklore : on nous dit que la dent médiane de la fourche était souvent une corne de chèvre (c. 268); on nous apprend les titres des almanachs connus dans la région; on précise, souvent par l'illustration, les types de clochers, d'outils ou de gâteaux; on cite des dictons météorologiques; et on retrace les principaux événements de l'année (quêtes des Rois; crêpes de la Chandeleur; 'roulée' don d'œufs, et jeu du choc des œufs à Pâques; fées de mai; feux, c. 102, 107, 108, 110; bûche de Noël, etc.). La matière se prêtait particulièrement à l'exploration de ce domaine connexe; rappelons-nous le parti qu'É. Legros a tiré d'une documentation semblable dans le tome 3 de l'ALW.

Enfin, l'A. a eu la bonne idée de transcrire quelques textes longs en patois, pour donner une idée plus synthétique des parlers qu'elle a étudiés (p. ex., en annexe à la c. 154, commentaires d'un témoin sur l'élevage des carpes).

Si l'on ajoute à cette profusion la richesse intrinsèque de la matière — particularités des traitements phonétiques et originalité de plusieurs types lexicologiques — on sera fixé sur l'intérêt du beau volume de M<sup>me</sup> Dondaine.

La méthode de l'A. sera exposée, on l'a dit, dans le t. 4. A en juger par les résultats, elle paraît très efficace. L'A. connaît remarquablement son domaine; elle s'est préparée à l'enquête de longue date par une série de petites enquêtes préliminaires et par un dépouillement quasi exhaustif des lexiques de sa région. Ces travaux préalables ont permis une adaptation très précise du questionnaire au terrain et une familiarisation avec la phonétique des patois. Il est impossible à un lecteur étranger de se prononcer sur la justesse des notations : elles paraissent, en général, à la fois fines (beaucoup de nuances) et simples (peu de sons intermédiaires, sous lesquels on peut soupçonner parfois une mauvaise perception). Rares sont les transcriptions comme *bryūvat* brouette (c. 225) ou *ryibēt<sub>o</sub>*, *ruelle* (c. 238) que je n'arrive guère à reproduire auditivement sans introduire une voyelle à l'intérieur du groupe cons. + semi-cons. La comparaison entre les cartes permet de découvrir des doubles formes (p. ex., c. 56 *transi*, et compl' à la c. 68 *gelé*) et de remarquer de menues divergences portant sur le timbre de la voyelle, semblables à celles auxquelles on a affaire très souvent dans l'ALW, mais il semble qu'ici on ait plutôt cherché à éviter les répétitions qu'à les multiplier, comme Haust avait

tendance à le faire, dans un dessein de vérification qui s'avère, bien souvent, en définitive, difficile à mettre en pratique. La longueur des voyelles semble un élément important du phonétisme des parlers comtois : elle joue un rôle distinctif comme en wallon, mais on ne peut guère se faire une idée de l'ampleur et de l'extension du phénomène à la lecture du tome 1 de l'ALFC<sup>(1)</sup>.

Du point de vue du walloniste, on pourrait relever dans le livre de C. Dondaine nombre de termes ou de faits qui prêteraient utilement à la comparaison avec notre domaine, et tout particulièrement avec le gaumais (p. ex. *rs* > *ʃ* : *puʃé* pourceau, *kœvãʃ* couverture; *ark* rateau, *arkot* rateau de jardin...). Signalons simplement, parmi beaucoup d'autres, les types 'commissure' avant-train de charrue (c. 191), train de devant le char' (c. 204), *tcharpigne* (c. 154), lg. *tchèrpin.ne*, *boukote* sarrasin (c. 278), *dègrimoner* enlever le *grimon* chiendent, verv. *d'grimoner* égratigner, griffer, 'scier' faucher (c. 248)... Mais je ne m'attarderai pas à cet aspect particulier, qui demanderait trop de place.

Quant aux différences avec l'ALW, la plus fondamentale (commune à tous les atlas régionaux fr.) est la volonté de ne donner que des matériaux bruts, non interprétés. Certains ont même cru devoir reprocher à l'ALW d'être explicatif, sous prétexte que des erreurs pouvaient entacher l'explication et fausser la documentation, et que le lecteur n'avait plus aucune découverte à faire. C'est oublier, me semble-t-il, que la retranscription intégrale et fidèle des réponses permet la rectification des erreurs; que, de toutes façons, l'explication des données est une étape qu'il faudra atteindre et dépasser; et que l'enquêteur a souvent chance d'être bien placé pour la mener à bien; enfin, que l'identification des types et les commentaires rapides que se borne à fournir un atlas comme l'ALW n'ont d'autre but que d'offrir au lecteur pour des travaux personnels des matériaux sûrs, clairs, faciles à utiliser. C'est à ce stade que commence le vrai plaisir de la découverte.

Je ne reprocherai certes pas à M<sup>me</sup> Dondaine d'avoir appliqué les principes des atlas régionaux français. La rapidité de la publication n'en découle-t-elle pas directement et pour une bonne part? Je constaterai cependant, d'une part, la perplexité du lecteur en bien des endroits, et le temps qu'il passe (qu'il perd?), même si c'est de façon amusante,

(1) Dans *Les parlers comtois d'oïl*, je note à la p. 442 l'opposition *duu* deux (masc. / *duu* : deux (fém.); mais l'A. ne s'attache à aucun moment à l'examen phonologique de cette question.

à tenter d'élucider telle forme obscure; et, d'autre part, la perplexité de l'auteur elle-même, visible à des incohérences de présentation. Certaines réponses complémentaires, reproduites en listes, sont groupées sous un type explicatif (p. ex. c. 163 'corne, -ette, -ée<sup>1</sup> champ triangulaire; c. 267 'rang', 'lit', 'levée'...). Je vois mal ce qui a déterminé ce traitement de faveur pour des cas faciles, ou plutôt pourquoi on ne l'a pas généralisé. Ne serait-il pas souhaitable, du moins, de séparer par un blanc les types différents, quitte à citer à la file les diverses formes d'un même type? La présentation serait plus claire, et la consultation, plus aisée.

Les renvois à l'ALW sont faits régulièrement, avec soin, malgré quelques oubliés : c. 23 étoile, v. ALW 1, 38; c. 31 le temps s'éclaircit, v. ALW 3, 38; c. 237 village, v. ALW 1, 99; c. 238 ruelle, v. ALW 1, 87.

Volume très important, donc, qui constitue un outil de travail de première valeur.

\*

**DONDAIN Colette, Les parlers comtois d'oïl. Etude phonétique,** Paris, Klincksieck, Bibliothèque Française et Romane, A. 24, 1972, 488 pp., XIV - 59 cartes dont plusieurs h.-t.

Cet ouvrage mené de pair avec le précédent et rédigé sur la base de l'ensemble des enquêtes de l'ALFC, doit aussi en être inseparable pour le lecteur : il est la clef, une des clefs, de l'Atlas. Il remédie de manière très utile aux inconvénients qui découlent de la publication de données brutes, et ceci sur le plan phonétique surtout (c'est son objet), mais aussi sur le plan lexicologique par le nombre d'exemples précis qui sont passés en revue et expliqués<sup>(1)</sup>. Cependant, il s'agit de beaucoup plus que d'une simple réunion de notes destinées à faciliter la consultation de l'Atlas : par son caractère synthétique, par l'exhaustivité du point de vue, par l'étendue des commentaires et des comparaisons, c'est un véritable manuel de phonétique historique des parlers comtois, qui permet à l'auteur, en conclusion, de dégager l'originalité de ces parlers.

L'ouvrage comporte trois grandes parties : un aperçu géographique et surtout historique, passant en revue les couches toponymiques successives depuis l'époque préceltique, illustré de nombreuses cartes (limites territoriales, ecclésiastiques, monastères, routes, foires...); et examinant les deux volets du phonétisme (consonnes et voyelles). Si tous les

<sup>(1)</sup> Un index étymologique sur trois colonnes occupe les pp. 459-465.

cas intéressants sont retenus, deux phénomènes très caractéristiques se taillent ici la part du lion : les palatalisations consonantiques (pp. 91-146) et les diphongaisons (pp. 285-374). Le plan invariable et rigoureux de chaque section fait apparaître l'étendue de l'information tant dans le domaine étudié que dans les domaines voisins : choix abondant d'exemples, classement des traitements phonétiques, carte synthétique, exceptions, formes anciennes (tirées de chartes, de textes dialectaux, de documents toponymiques), situation par rapport aux parlers voisins (sur la base de l'ALF), commentaire historique de l'évolution. Ce commentaire, souvent très développé et appuyé par une connaissance intime des travaux antérieurs, s'il apporte rarement des vues nouvelles et originales, constitue une excellente synthèse.

Plusieurs phénomènes comtois se retrouvent en Belgique romane, comme certaines diphongaisons gaumaises, l'évolution de *rs* à *ʃ*, celle de *v-* à *viv-*... Les ouvrages des wallonistes sont utilisés, et parfois abondamment, surtout *Le problème de l'ancien wallon* de L. Remacle. On renvoie à l'ALW, par exemple pour l'absence d'épenthèse de *d* dans 'tendre' (p. 217); on aurait pu le faire plus souvent : pour 'tête', 'fête' (p. 325), pour 'corde', 'mort' (p. 340), pour 'échelle' (p. 250), pour δ accentué libre > *yé* dans 'bœuf' (p. 335), pour 'nuit' (p. 366) dont les curieuses formes *nêt*, *nét* sont connues également chez nous (v. ALW 3, not. 136)... On comprend bien, évidemment, qu'à cause de l'ampleur de la tâche et du caractère accessoire de l'aspect que nous envisageons ici, et aussi des lacunes actuelles des atlas régionaux, l'auteur se soit contentée le plus souvent de l'ALF, malgré les imprécisions et les erreurs que cela entraîne et qui sont sans doute plus graves pour une étude de phonétique que pour une étude de lexicologie. Des traitements ou des types considérés comme propres au franco-provençal et aux dialectes d'oc<sup>(1)</sup> sont ou ont été connus dans les dialectes d'oïl (comme p. 407 *faverge* < *fabrica* : chez nous *favâdje*, -*w-*).

Certains traitements phonétiques sont difficiles à expliquer, et le détail de l'évolution proposée, même s'il est admis par plusieurs auteurs, n'est pas toujours très convaincant ni facile à admettre sans réserve<sup>(2)</sup>.

(1) Mais l'auteur déclare n'envisager parfois que son domaine, p. ex. pour les survivances *d'eraam* (p. 440) et pour plusieurs types lexicaux cités dans les conclusions.

(2) Je pense notamment à l'évolution de *a* tonique libre en *é*, *è* puis en *a* (pp. 231-2), de *a* initial en *è* puis en *a*; à celle de *-ellu* > *eau* > *ea* > *ya* > *yo* > *yô* (p. 331); aux remonophontongaisons du type *fyet* > *fêt* (p. 324)...

Mais il faudrait pour discuter ces cas plus de temps, et surtout plus de compétence que je n'en ai.

Les phénomènes étudiés sont envisagés parfois, curieusement, par rapport au français plutôt qu'à l'étymon : p. 98, comme ex. du groupe *gl* à l'intérieur du mot en position appuyée, dans la même liste que *wéryè verglas*, de *s'étrēyi* s'étrangler, on trouve *évuÿg* aveugle (\**a b o c u l i s*) et *épēy* (*s p i n u l a*).

Parmi les étymologies, *lochêt* bêche pleine, considéré comme dérivé probable de \**lisca* (FEW 5, 372 a), ne doit-il pas plutôt être rattaché à l'a.fque \**lōtja* (FEW 16, 483-4)? L'explication de *nouk* nœud, reprise à J. Pignon, et considérant qu'il s'agit de *nodu* avec développement d'un *k* venant de la fermeture en *k* de la voyelle *u*, particulièrement longue en finale absolue dans un monosyllabe, est-elle vraiment plus assurée que celle qui y voit un déverbal de *nodicare* (en wal., la zone des subst. en *-k*, *nouk*, *nok*, coïncide avec la zone où le verbe est *no(u)ki*)?

\*

**Etudes foréziennes**, vol. 6, 1973, Centre d'Etudes foréziennes, 2, rue Tréfilerie, Saint-Etienne, 209 pp. — **LONGEON Claude, Documents sur la vie intellectuelle en Forez au XVI<sup>e</sup> siècle**, 1973, id., 324 pp.

Le Centre d'Etudes foréziennes de l'Université de Saint-Etienne témoigne depuis sa récente création, en 1968, d'une activité intense, variée et de qualité. Il publie trois collections — *Etudes, Thèses et mémoires, Inventaires et documents* — consacrées respectivement à des recueils d'articles généralement centrés sur un thème, à des monographies longues, et enfin à des anthologies de documents anciens. L'orientation principale de toutes ces publications est historique. Cependant, le vol. 6 des *Etudes*, qui porte comme sous-titre *Le Forez linguistique*, est presque entièrement dédié à la dialectologie.

Quatre articles ont pour thème la littérature et, sauf le premier cité, la littérature dialectale : une *Etude de quelques rythmes oratoires ou poétiques dans l'Astrée* par André Grange; une bibliographie par Michel Achard de la littérature dialectale de Saint-Etienne au 19<sup>e</sup> s. principalement; une édition critique, avec introduction détaillée, traduction et notes, par Annie Elsass, de *La Caréma*, poème plein de verve

et de verdeur de l'Abbé Jean Chapelon (vers 1690); enfin, une édition posthume par Mgr Gardette de quelques beaux poèmes inédits de Claudius Javelle, dont il avait révélé le talent en 1938 en publiant la plaquette *Lous Poèmes daoū Païsan*.

Les sept autres contributions du recueil sont linguistiques. Quatre d'entre elles sont des résumés ou des extraits de mémoires présentés aux Universités de Saint-Etienne et de Grenoble; ce sont des monographies détaillées concernant un aspect du parler d'une localité. Deux de ces articles, dus à Robert Dürr et à J.-B. Martin, s'occupent de la morphologie d'un patois de la Haute-Loire, dans la zone de transition entre les parlers occitans et les parlers franco-provençaux, et fournissent un complément utile aux études de P. Nauton sur le Massif Central. Les deux autres, portant sur des parlers de la Loire — Le patois de Saint-Bonnet-le-Courreau par Daniel Palmier et Le patois de Trelins par André Bayle — s'intéressent, en outre, à certains aspects du lexique : les bovins et le travail du lait, ainsi que des termes intéressants qui sont peu ou ne sont pas attestés dans la région forézienne, pour le premier; les travaux de la vigne, du bois, du jardin et de l'élevage des ovins, pour le second. Plusieurs mots retiendront l'attention des wallonistes, comme *bêt* premier lait (p. 42), *pikant* fromage fait de restes fermentés dans un bouillon arrosé d'eau-de-vie (p. 45), *brid* ou (m.) purin et *bidroy<sub>i</sub>* (f.) boue de neige, dont il est tentant de rapprocher le wal. *bērdouye*, *sék* quelque chose, *sékants* plusieurs (p. 55)... La figure 3 (p. 37) de l'article de D. Palmier paraît inexacte. Pour le type *burduš* cire d'abeille, il aurait fallu noter les réserves du FEW quant à l'étymon celtique \* *botusca* (v. aussi É. Legros, *Ruches*, p. 78, n. 145). Dans les listes de conjugaison fournies par A. Bayle, on s'étonne de ne pas trouver de verbe en *-ir* non-inchoatif; mais j'ai surtout été surpris de lire dans le bref paragraphe consacré à la conjonction (5 lignes) que « comme le patois est une langue parlée, il juxtapose simplement les phrases » et que le patois de Trelins ne connaît que deux conjonctions (quand et jusqu'à ce que) : la généralisation pour le moins est exagérée — il suffit pour s'en convaincre d'ouvrir le tome 3 de la *Syntaxe de La Gleize* de L. Remacle, pp. 102 sv. — et sans doute à Trevins même, la réalité est-elle plus riche qu'on ne le dit.

Les trois autres articles s'occupent de faits couvrant des régions plus vastes, et sont l'œuvre d'auteurs chevronnés : *Deux invasions linguistiques dans la morphologie du Forez* par Brigitte Horiot; *Paysage linguistique du Roannais* par Simone Escoffier, qui décrit la seg-

mentation interne de cette région; enfin, une étude pittoresque de Marguerite Gonon s'attache à relever dans le Forez tout entier des toponymes désignant des endroits creux que l'imagination paysanne a rapprochés d'ustensiles de cuisine et de vases à vin et à grain. On se demande pourtant si certains de ces noms ne désignent pas une superficie plutôt qu'une particularité du relief. En outre, l'explication par un ustensile de cuisine ne paraît pas toujours évidente : les *Bagnarat*, *Bagnat*, *Baignols*, *Baneres*... ne peuvent-ils se rattacher directement à *bagnu* plutôt qu'à un dérivé signifiant 'cuve', et les *Payre*, *Perette*, *Peyrolles*... à *petra* plutôt qu'à *payre*, *payrole* 'chaudron en cuivre'?

\*

Le premier volume de la collection *Inventaires et Documents* est consacré à **La vie intellectuelle au Forez au 16<sup>e</sup> siècle**. L'auteur, Claude Longeon, qui a publié naguère un répertoire bio-bibliographique des écrivains foréziens du 16<sup>e</sup> s., était bien armé pour nous donner ce recueil. L'ouvrage se divise en deux grandes parties. La première, intitulée *Le pays et les hommes*, rassemble un nombre important de documents d'archives, inédits ou non, mais toujours retranscrits d'après les originaux, qui concernent la géographie, l'histoire, les actes de la vie (un contrat de mariage, des testaments), l'enseignement (liste d'écoliers foréziens, frais d'étude, dépenses d'étudiants à Paris), la lecture (plusieurs inventaires de bibliothèques), la correspondance (lettres d'E. Pasquier, correspondants d'Etienne du Tronchet...). La seconde partie, consacrée à l'activité littéraire, réunit un petit recueil d'épigraphes, quelques documents sur la vie théâtrale, et une anthologie littéraire, principalement poétique, réunissant des œuvres d'Antoine du Verdier, d'Anne d'Urfé, d'Antoine de Laval, d'Etienne Valancier.

L'utilité de ce type d'ouvrage est grande, surtout pour les historiens. Les philologues, quant à eux, ne trouveront guère à glaner dans le volume de Cl. Longeon, à cause du thème choisi probablement; mais il est certain que des anthologies centrées sur la vie quotidienne, l'habitation, l'ameublement, l'alimentation, l'habillement, les métiers..., qui, on l'espère, verront le jour dans les prochaines années, seront plus riches en termes régionaux et dialectaux. De toutes façons, l'initiative de Centre d'Etudes foréziennes est excellente, et nous avons tout intérêt à la méditer.

\*

**LEPELLEY René, Le parler normand du Val de Saire (Manche).**  
Phonétique Morphologie. Syntaxe. Vocabulaire de la vie rurale; Annales de Normandie, cahier n° 7, 1974, Caen, Musée de Normandie, XL-444 pp. + 32 pp. avec 48 ill. h.-t.

Cette remarquable monographie a été présentée comme thèse pour le doctorat d'Etat ès Lettres à l'Université de Nanterre en 1971. L'auteur est un élève d'A. Lerond, dont les wallonistes connaissent bien l'ouvrage imposant (bien qu'un seul, hélas! des 5 tomes annoncés ait vu le jour) sur *L'habitation en Wallonie malmédienne*. On retrouve chez le disciple la manière et les qualités du maître : la précision et la profondeur de l'enquête et de la description, l'étendue de l'information livresque, la prudence dans le commentaire, l'attention toute particulière à l'étymologie.

L'enquête porte sur 8 communes de l'un des deux cantons du Val de Saire, celui de Quettehou, dont la population essentiellement rurale a conservé un patois peu altéré.

Une première partie — environ le tiers du livre — est consacrée à la phonétique (pp. 1-99) et, secondairement, à la morphologie et à la syntaxe (pp. 101-136). En fait, cette partie, malgré son étendue relative, ne constitue qu'une « introduction à la description lexicale » (p. XL). Ici, l'enquête a été limitée à une portion de commune (La Pernelle); elle se fonde sur le parler de deux témoins très âgés (70 et 80 ans). La perspective adoptée pour la présentation des faits est fondamentalement diachronique : faits archaïques français, faits archaïques normands, faits du Val de Saire; en manière de synthèse, tableaux des voyelles et des consonnes avec indication de leurs origines diverses. Les services que ces tableaux sont appelés à rendre pour les discussions étymologiques sont évidents. Mais le lecteur, peut-être surtout s'il est étranger, regrette plus d'une fois l'absence d'une vue synchronique qui lui permettrait de saisir la structure et le fonctionnement du système phonétique. Les « phonèmes » retenus par l'auteur sont, en réalité, les sons du phonéticien, non les phonèmes du phonologue. Quel serait dans la perspective phonologique, le statut des voyelles d'ouverture moyenne e, o, œ, de la semi-nasale de o, des diphongues, ou de l'affriquée tʃ isolée à côté du couple ʃ-ʒ...? quelle serait la valeur des longueurs vocaliques? A en juger à distance, il semble que ces questions auraient mérité d'être examinées au même titre que celle dont l'auteur s'est judicieusement occupé. Après cette remarque qui formule un souhait, je noterai mon étonnement à propos d'une affirmation de portée générale; parlant des conjugaisons, R.L. écrit que celle des temps peu employés « n'est pas véritablement fixée » et « que ce n'est pas étonnant,

car seul l'écrit peut fixer ces formes» (p. XL). N'y a-t-il pas méprise sur le rôle de l'écriture? Si celle-ci peut exercer des influences diverses sur la langue parlée, la rareté des emplois ne suffit-elle pas, en l'occurrence, à expliquer les hésitations? Notons la survivance du passé simple et du subj. imparfait dont la conjugaison est uniformisée.

Le corps de l'ouvrage (env. 200 pp.) est une description des réalités et des termes de la vie rurale. Une première partie (pp. 141-238) est consacrée à la maison et à la cour (cuisine et cheminée; ustensiles de cuisine; mobilier; chiens et chats; basse-cour); une deuxième (pp. 239-356), à l'élevage (bovins; moutons et chèvres; porcs; chevaux). L'enquête est donc limitée à un aspect des activités rurales, mais à l'aspect le plus caractéristique et le plus riche. Près de 2.000 mots patois<sup>(1)</sup> ont été notés et expliqués par l'auteur. Et il n'est que de se reporter à certaines notions pour se rendre compte de la variété de nuances que le paysan introduit dans les domaines qui lui importent : 4 verbes pour exprimer 4 sortes de cris de la poule, une dizaine de dénomination pour les veaux... L'importance de la vie rurale ressort aussi de la spécialisation de plusieurs mots : p. ex. 'corruer', litt<sup>t</sup> tomber, veut dire 'avorter'; 'passer' s'emploie absolument pour 'passer la clôture, s'échapper'; un 'vêtu (de soie)<sup>1</sup>' désigne par euphémisme un cochon... De nombreux termes et sens sont inédits, absents du FEW<sup>(2)</sup>, ou connus par de rares attestations.

Aux qualités de l'enquête proprement dite, s'ajoutent celles des commentaires : les notes très abondantes (au moins deux fois plus étendues que le texte) rassemblent une documentation complémentaire provenant de sources variées, et not<sup>t</sup> des mentions d'archives, passent en revue les dérivés et les sens figurés, établissent l'étymologie et parfois retracent sommairement l'histoire du mot. L'auteur renvoie systématiquement au FEW, auquel il apporte à plusieurs reprises des amendements et des corrections intéressantes. Pour certains termes non expli-

(<sup>1</sup>) Ces mots sont repris dans un index alphabétique aux pp. 361-383. Plusieurs autres index (mots normands non employés dans le Val de Saire, termes anciens, sens français, étymons) complètent le livre et en facilitent la consultation.

(<sup>2</sup>) P. ex. p. 149 'proserpine' chambrière de foyer, 151 *potin* foyer de cuisinière, 155 'piquu<sup>l</sup>' piquant, 157 *houoche* bûche impossible à fendre, 252 taureau *lamé* long, 253 taureau *enracé* dans le lait, 254 *friand* bien portant, 309 *ta* maladie du porc, 332 *date* urine, etc.

qués, il avance des propositions qui, si elles ne sont pas également convaincantes, méritent toutes un examen attentif<sup>(1)</sup>.

Pour le walloniste, la comparaison est extrêmement féconde : *antenaïs* qui se dit en Normandie d'un poulain de l'année précédente correspond à notre *anteneûs*, qui s'applique aux brebis; *bedot* 'dernier-né d'une couvée' désigne en montois un mouton; *harin* 'mauvais cheval' rappelle notre *harote*; *mwézi*, qui se dit d'une vache aux poils blancs mêlés de brun ou de rouge, est le même mot que le lg. *mouhi*, -où- 'mêlé de blanc et de noir'; le lg. *dâ* 'purin' est évoqué par *date* 'urine de cheval'... Le type 'serge' a dans le Val de Saire le sens particulier 'couverture de lit piquée' que connaît une petite aire du Brabant wallon (*sâdje*, -ô-). Des termes aujourd'hui inconnus en Wallonie comme « hors d'âge » sont attestés à Liège au 17<sup>e</sup> s., à côté du syn. « jus d'âge »; et l'on peut rapprocher du normand 'tigrures' 'grandes taches brunes striées de bandes plus foncées sur le pelage des bovins' des expressions comme « un veau tigré » (1779), « une 7<sup>e</sup> [vache] vuide tigrée » (1780), « une blanche tigrée rouge » (1782) notées chez le notaire Delhoeck de Herve. On pourrait multiplier les exemples.

Le beau livre de R. Lepelley, riche de faits et d'idées, appuyé sur une méthode éprouvée, est un ouvrage de référence. C'est aussi un modèle et un stimulant.

Jean LECHANTEUR

## CHRONIQUE (\*)

### 1. La Société en 1973 et 1974.

**In memoriam Georges Remy :** M. Georges Remy, membre titulaire de la Société depuis 1950, est décédé à Liège, le 3 février 1974, à l'âge de 74 ans. Lors de ses funérailles, M. Lucien Léonard, président de notre Compagnie, rendit hommage au disparu, soulignant ses

(<sup>1</sup>) V. not<sup>t</sup> p. 170 *gohan* sorte de récipient, 198 *igres* griffes du chat, 254 *izikyi* chétif (veau), 281 *ranchin* tournée d'inspection, 283 *boustoler* faire le commerce des bestiaux, 295 *en li* en chaleur (brebis)...

(\*) Le manque de place oblige de reporter au prochain numéro la suite de cette chronique.

activités multiples dans le domaine dialectal. Georges Remy fut président du Conseil provincial de Liège et siégea aussi au Conseil communal de la Cité ardente. En dépit d'un temps maussade, une nombreuse assistance, parmi laquelle on releva la présence de plusieurs personnalités, l'accompagna à sa dernière demeure au cimetière de Sainte Walburge.

Georges Remy connaissait Liège, non seulement dans les détails de son histoire, mais aussi, surtout, peut-être, dans les recoins de son décor urbain, dans les attributs de son folklore diversifié, dans les légendes populaires qui illustrèrent son destin et dont il savait pénétrer les significations implicites. Ainsi s'identifiait-il à la cité, ayant en soi l'humour et la sensibilité de son peuple.

Dans des centaines de chroniques, — Georges Remy était journaliste de son état —, aussi diverses qu'instructives, c'est tout cela qu'il a su traduire avec alacrité tout en disséquant la psychologie et l'éologie de notre entité wallonne. Il le fit d'une plume alerte et, si la fantaisie ne fut jamais exclue de son style allègre, aux enjolivements délicats ou attendris, parsemé de réflexions personnelles incisives foncièrement originales, il ne se départit jamais du souci de l'exactitude historique, du détail précis, de la note objective, assurant de la sorte à sa production tant de journaliste que d'écrivain une valeur documentaire très précieuse.

La Société de *Langue et de Littérature wallonnes* s'honneure de l'avoir compté parmi ses membres titulaires.

M.D.

**Nouveaux membres titulaires :** MM. Jean Brumioul, élu le 10 juin 1974; David E. Vandermaesen, élu le 16 décembre 1974.

**Publications :** Ont paru le tome 2 des *Dialectes de Wallonie* et le tome 75 du *Bulletin*, qui contient un récit d'A. Laloux, *Mi p'tit viyadje dès-ans au long*, et le début du *Lexique du patois gaumais de Chasse-pierre et de la région* de J. Massonet.

La Société a acquis et distribué à ses membres l'ouvrage de J. Germain, *Les carrières à Spontin*. Ce travail avait obtenu une médaille d'or au concours du 115<sup>e</sup> anniversaire.

Le Musée de la Vie wallonne a réédité *Le tressage de la paille dans la vallée du Geer* de J. Haust et H. Frenay, publié initialement dans le *Bulletin du Dictionnaire wallon*.

La Société a passé avec les Editions Vaillant-Carmanne des contrats portant sur la réimpression des *Airs de cramignons liégeois* de L. Terry

et L. Chaumont et sur la vente du *Dictionnaire des spots* de J. Dejardin.

**Communications** au cours des séances de la Société :

- L. Remacle : *L'outeá, animal disparu.*
  - A. Laloux, *Histoire des messes wallonnes dans le Namurois.*
  - J. d'Inverno, *Première esquisse pour une étude du théâtre en wallon liégeois.*
  - R. Pinon, *Coufi-coufou dans les dialectes et le folklore.*
  - A. Leloup et M. l'Abbé Gits, *Le wallon à l'église.*
  - J. Lechanteur, *A propos de arboré 'planté d'arbres'.*
- Débat : Les dialectes et l'enseignement.

**Forme juridique** : Après de longues études, la Société est devenue Association sans but lucratif (ASBL) par acte signé le 16 décembre 1974.

**2. Les Wallons du Wisconsin.** - En suite de la visite des Wallons du Wisconsin en 1972 dans les circonstances relatées en *La vie wallonne* (n° 311, 1<sup>er</sup> trim. 1973, pp. 51-54), un nouveau périple, amorcé alors, s'est réalisé en septembre 1974.

A l'occasion des Fêtes de Wallonie à Namur, furent reçus 152 descendants des émigrés de 1856. Parents, amis et peuple wallon leur ont réservé un accueil enthousiaste, étonnés et charmés de les entendre s'exprimer en un dialecte pur, à peine teinté d'anglais.

A leur demande, l'A.S.B.L. *Wallonie-Wisconsin*, fondée à Namur en octobre 1973, organise pour 1975 un voyage familial, et accessoirement touristique, du 27 juin au 10 juillet prochain. Dès maintenant, nous sommes assurés d'une réception triomphale, et, le 6 juillet, d'une *Djoûrnéye dès Béljes, Belgian day* unique dans les annales de Namur-Wisconsin.

L.L.

**3. Mémoires universitaires 1972-1974.** Mém. de licence en Phil. Romane, sauf indication contraire.

*Université de Liège :*

BECHOUX Juliette, *Etude expérimentale sur le h français et le h wallon;* 1972.

BERLOZ Danielle, *Structures du répertoire chevaleresque au théâtre liégeois de marionnettes;* 1973.

- COUNET Marie-Thérèse, *La diphongaison du e bref entravé dans les dialectes de la Belgique romane*; 1974.
- DELMARCELLE Pierre-Paul, *Contribution à l'étude de la comptine en Wallonie*; 1972.
- EGEDY Marguerite, *Toponymie de Neufchâteau [Ne 1] et Hamipré [Ne 62]*; 1972.
- GEORIS Michel, *Toponymie de la commune de Bra [Ve 45]*; 1974.
- GODENNE Josiane, *Les traditions populaires dans l'œuvre de Guillaume Apollinaire*; 1973.
- HERKENS Patricia, *Toponymie de Verlaine [H 10], Seraing-le-Château [H 7] et Jehay-Bodegnée [H 21]*; 1973.
- HUBERT Daniel, *Recherche historique, folklorique, dialectale, sur la gilde des Arbalétriers visétois*; 1972.
- d'OTREPPE de BOUVETTE Henry, *Le schiste ardoisier d'Ardenne septentrionale du moyen âge à l'époque contemporaine. Etude historique et archéologique*; lic. en Histoire de l'Art et Archéologie, 1974.
- RENARD André, *Vocabulaire technologique wallon des tanneurs de Stavelot à la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> s.*; 1973.
- VAN VOLSEM Corinne, *La palatalisation du u long latin. Essai de synthèse*; 1974.

Doctorat :

- LECHANTEUR Jean, *Atlas linguistique de la Wallonie. Tome 4 : La maison et le ménage (1<sup>re</sup> partie)*; 1972.

Université Catholique de Louvain :

- BORDO J., *Le vocabulaire de Kees Doorik de G. Eekhoud*; 1972.
- BUSQUIN E., *Le carnaval de Carnières*; 1974.
- CALLENS J.-P., *Publications périodiques dialectales de la Belgique romane. I. Publications de cycle inframensuel des origines à 1914*; 1973.
- CHRISTIAENS J.-P., *Témoignages sur le français parlé en Belgique au 19<sup>e</sup> s.*; 1973.
- COURTOIS D., *Le vocabulaire de Maurice des Ombiaux*; 1972.
- CRAPS M., *Le vocabulaire de la maison et de la vie domestique au 18<sup>e</sup> s. dans les archives notariales de Namur*; 1972.
- DECOSTER R., *Le vocabulaire des métiers dans La Belgique de Lemonnier*; 1974.
- DEJET C., *Le vocabulaire des romans paysans d'E. Pérochon*; 1972.
- DUPUIS P., *Le vocabulaire de l' Histoire de Huy de Laurent Mélart (Livres I et II)*; 1973.

- GOURDIN M., *Charles Werotte. One Sovnance des Joeuts di noss Jõnne Teimps. Edition critique*; 1973.
- GRUSENMAYER Cl., *Le sport colombophile dans la région de Wavre*; lic. en Education Physique, 1971 (oublié dans la liste précédente).
- HAMOIR M.-L., *L'uniforme militaire belge de 1830 à 1914. Etude de vocabulaire*; 1972.
- HENRY C., *Le vocabulaire technologique de la coutellerie à Gembloux. Etude dialectologique*; 1974.
- HERBECQ G., *Toponymie de Heure [D 46]*; 1974.
- HICORNE M., *Le vocabulaire de l'agriculture au 18<sup>e</sup> s. dans les archives notariales de Namur*; 1972.
- HUPPERTS M.-P., *La langue de Marcel Remy*; 1972.
- KINON J.-C., *Chronique de Georges Chastellain. Edition critique des chapitres XXX à XLIV du livre VII*; 1972.
- MARTIN P., *Etude des régionalismes et des archaïsmes chez Henri Pourrat*; 1972.
- MEURÉE J.-P., *Chronique de Georges Chastellain. Edition critique des chapitres XVI à XXIX du livre VII*; 1972.
- MUNSTER Chr., *Etude du vocabulaire de l'agriculture dans la Cour de Justice de Villers-sur-Semois au 18<sup>e</sup> s.*; 1974.
- PEREAU J.-M., *Chronique de Georges Chastellain. Edition critique des chapitres XLVII à L du livre IV*; 1972.
- REQUIN Ph., *Le vocabulaire du vin de Champagne. Des vendanges à la dégustation*; 1973.
- ROLIN Ph., *Toponymie de la commune de Mussy-la-Ville [Vi 41]*; 1972.
- ROLLIN Y., *Chronique de Georges Chastellain. Edition critique des chapitres XCVI à CX de la seconde partie du livre VI*; 1972.
- VANCOPPENOLLE E., *Henri George, Souvenir d'Elise. Edition critique, glossaire, approche littéraire, biographie et bibliographie*; 1973.
- VANDAMME M., *Marcel Hecq. Premi<sup>e</sup> mèchon. Poèmes en wallon du Centre. Edition critique*; 1972.
- WARRANT L., *Etude du parler de Lesterny : les cultures*; 1972.
- WÉRY Chr., *Le tir à l'arc*; 1972.
- Doctorat :
- PIERRET J.-M., *Etude dialectologique et ethnographique sur la commune de Longlier. La maison rurale*; 1972 (thèse présentée en 1973).

*Katholieke Universiteit Leuven :*

ARDUI Piet, *Eléments de la terminologie dialectale relative à l'élevage*

- du porc dans la région entre Nivelles et Soignies (¹); 1973, XLIV-105 pp., 30 cartes, 19 ill.
- BUEKENBERGHS Gilbert, *Eléments de la terminologie dialectale relative à l'élevage des vaches dans la région entre Nivelles et Soignies* (¹); 1973, XXXVI-145 pp., 25 cartes, ill.
- DE COCK Louis, *Le vocabulaire du charron dans la région de Soignies* (²); 1973, XX-219 pp., 39 cartes, 51 ill.
- EPPINK Fons, *Le système flexionnel du parler de Hollain* [To 87]; 1973, III-153 pp.
- KETELSLEGERS Goedele, *Eléments de la terminologie dialectale relative à l'élevage et au harnachement du cheval de trait dans la région entre Nivelles et Soignies* (¹); 1973, XLI-123 pp., 12 cartes, 27 ill.
- VAN KERCKHOVE Luc *Système verbal du parler de Spontin* [D 12]; 1972, IV-161 pp.

Université Libre de Bruxelles :

- BERNARD Monique, *Etude d'un champ onomasiologique des parlers argotiques : les parties du corps*; 1973.
- BOTTE André, *Aspects du théâtre de Namur, principalement à la fin du 17<sup>e</sup> et du 18<sup>e</sup> s.*; 1973.
- DEBURGES (épouse Dupont) Françoise, *L'usage et la compréhension du dialecte dans un village wallon (Gozée)*; 1972.
- DUBUSSON Marie-France, *Les fables de Bosquétia. Etude littéraire*; 1974.
- FOUREZ Michèle, *Elevage et culture à Thieulain. Enquête dialectologique*; 1973.
- GRUMIAUX Bernadette, *Place et importance du dialecte dans une dizaine de publications et journaux régionaux parus en Wallonie pendant l'année 1971*; Sciences sociales, 1972.
- GUYAUX André, *Edition des bans de police relatifs à l'alimentation (fin du 13<sup>e</sup> - début du 14<sup>e</sup> siècle)*. Ville de Mons; 1972.
- HARDY (épouse MIGNOLET) Catherine, *Etude des valeurs du mot bourgeois dans quelques groupes socio-culturels de Belgique*; 1974.
- HOYAUX Christian, *Etude diachronique sur les sons instables du français d'après les publications du xx<sup>e</sup> s.*; 1972.
- LEBRUN Christine, *Le renouvellement du vocabulaire dans quelques groupes sociaux de la région de Bruxelles*; 1973.

(¹) Communes explorées : S 12, 13, 16-21, 23-25, 29; Ch 2-4; Ni 32, 53-55, 71-73, 86, 87.

(²) Communes explorées : Mo 5; S 6, 9, 16-19, 21, 24; Ch 2, 3, 6; Ni 53, 72, 86.

- MASSARD Marie-Claire, *La maison d'habitation à La Préalle (Herstal)*; 1972.
- PAIRET Danièle, *Contribution à l'étude des « prénoms » des animaux en Belgique : le chien, le chat et le cheval dans les régions de Bruxelles et de Wavre*; 1974.
- RAFIN (épouse VAN LOOCK) Anne, *Etude sur les prénoms Albert, Elisabeth, Léopold, Astrid, Liliane et Baudoin dans quelques communes belges de 1908 à 1950*; 1973.
- TOUSSAINT Pierre, *Froissart, Chroniques, Livre IV. Essai d'édition partielle*; 1972.
- WOLFF Monique, *Les prépositions en et dedans aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*; 1972.

#### TABLE DES MATIÈRES

R. DASCOTTE, Le vocabulaire du pêcheur à la ligne dans le Centre . . . . .	5
R. PINON, Le folklore et la dialectologie du bourdon en Wallonie (2 <sup>e</sup> partie) . . . . .	19
P. RUELLE, Notes sur d'autres mots borains . . . . .	49
R. TOUSSAINT, L'origine du toponyme <i>Hemrikette</i> . . . . .	67
J. HERBILLON, Notes sur un fascicule du tome XXIV du <i>Französisches Etymologisches Wörterbuch</i> (fasc. 137 acer-adventus) . . . . .	77
L. REMACLE, Le wallon du nord-est a-t-il connu le type « marcher »? . . . . .	81
J. LECHANTEUR, Remarques sur <i>arboré</i> , -isé planté d'arbres . . . . .	91
 Mélanges	
J. HERBILLON, Anc. w. et anc. champ. <i>sachiere</i> , terme de pêcherie . . . . .	112
J. HERBILLON et J. LECHANTEUR, Anc. w. <i>celeit</i> , w. <i>cèle</i> « entre-vous » . . . . .	115
É. LEGROS, W. lg. <i>tchassâpire</i> . . . . .	119
É. LEGROS, L'étymologie du nom de personne <i>Baiwir</i> . . . . .	120
L. REMACLE, Les avatars du nom de famille <i>Peuvrate</i> . . . . .	122
 Comptes rendus . . . . .	
Chronique . . . . .	
	127
	138

SOCIÉTÉ DE LANGUE  
ET DE LITTÉRATURE WALLONNES LIÈGE

**Cotisations** : Pour faire partie de la Société et recevoir les publications ordinaires de l'année, il suffit de s'inscrire en versant la cotisation annuelle de *membre affilié* (250 F) ou de *membre protecteur* (minimum 400 F) au C.C.P. 10 29 27, Société de Littérature wallonne, 4000 Liège.

**Vente des publications** : s'adresser exclusivement à Roger Pinon, Compte Affaires, 10, Quai de Rome, 4000 Liège, C.C.P. 76 50 39. Une liste complète des publications disponibles est en préparation et sera jointe à un prochain n° de la revue.

**Extrait du catalogue :**

<i>Les Dialectes de Wallonie</i> , t. 1 (1972)	300 F
<i>Les Dialectes de Wallonie</i> , t. 2 (1973)	300 F
<i>Bulletin de la Société de Langue et de Littérature wallonnes</i> (76 tomes parus, la plupart encore disponibles) :	
tome 75 (1974) : A. LALOUX, <i>Mi p'tit vigadje dès-ans au long</i> ;	
J. MASSONNET, <i>Lexique du patois gaumais de Chassepierre et de la région (A-C)</i> , 356 pp.	500 F
tome 76 (1975) : J. MASSONNET, <i>Lexique...</i> (fin),	500 F
<i>Bulletin du Dictionnaire wallon</i> , 23 tomes	}{ s'informer auprès de
<i>Annuaire de la Société</i> , 34 tomes	M. Pinon

**Bibliothèque de philologie et de littérature wallonnes :**

L. LÉONARD, <i>Lexique namurois</i> , 1969, 964 pp.	1.450 F
J. FELLER, <i>Traité de versification wallonne</i> , 1928, 400 pp.	600 F

**Collection littéraire wallonne :**

1. J. CLASKIN, <i>Airs di flûte et autres poèmes wallons</i> , éd. critique par Maurice Piron, 1956, 156 pp.	250 F
2. W. BAL, <i>Fauves dèl Tâye-aus-Fréjes èt Contes dou Tièn-al-Bije</i> , 1956, 110 pp.	200 F
3. G. WILLAME, <i>Sonnets</i> , éd. critique par Jean Guillaume, 1960, 78 pp.	125 F
4. F. DEWANDELAER, <i>Oeuvres poétiques</i> , éd. critique par Jean Guillaume, 1970, 222 pp.	350 F



Imprimé en Belgique

BD. 27.157